



BUREAU DE LA GIZ au MAROC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 7000007818

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH lance un appel d'offres relatif à la **Mise en Œuvre de Formations Qualifiantes aux profits de 823 bénéficiaires, en Lots Séparés dans le Cadre du Programme – Centres pour la Migration et Développement – ZME COFI.**

Si vous êtes intéressés, le dossier d'appel d'offres (DAO) peut être téléchargé depuis les pièces jointes ci-dessous :

Handwritten signature or mark in the bottom right corner.

Objet : Avis d'Appel d'Offres
Invitation à soumissionner pour un Appel d'Offres Ouvert
Nom du Projet : ZME
N° du Projet : G-012342-445
Pays : Maroc
N° d'appel d'offres : 7000007818
N° BANF : 10004025

Coopération allemande au développement
Bureau de la GIZ au Maroc

29, Rue d'Alger
10 001, Rabat, Maroc
Adresse postale : BP 433, 10 020, Rabat R.P. Maroc
T +212 537 20 45 17/18
F +212 537 20 45 19
E giz-maroc@giz.de
I www.giz.de/maroc

Mesdames, Messieurs,

La GIZ – Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit – Coopération allemande au développement, est un prestataire de services de coopération internationale actif au niveau mondial, présent au Maroc depuis 1975. Avec ses partenaires, elle met au point des solutions efficaces qui ouvrent des perspectives aux populations et améliorent durablement leurs conditions de vie.

Votre référence :
Notre référence :

Les gouvernements Marocain et Allemand ont défini des secteurs prioritaires dans la politique de coopération qui constituent la base des différents programmes et projets : Gouvernance, énergies renouvelables, environnement et changement climatique, gestion des ressources en eau ainsi que le développement économique durable.

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

Dans le cadre de la coopération maroco-allemande, le Bureau GIZ à Rabat lance un appel d'offres sous le N° **7000007818** ayant pour objet « **Mise en Œuvre de Formations Qualifiantes aux profits de 823 bénéficiaires, en Lots Séparés dans le Cadre du Programme – Centres pour la Migration et Développement – ZME COFI** » pour le Projet ZME.

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Frankfurt-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 12394
N° d'identification TVA : DE 113891176
N° d'identification fiscale : 040 250 56973

Si vous êtes intéressés par la mise en œuvre des tâches selon le dossier d'appel d'offres en annexe, veuillez nous envoyer votre offre sous **format PDF**, et **uniquement** à l'adresse mail suivante : **MA_Quotation@giz.de**, au plus tard le **20/05/2026**.

Président du conseil de surveillance
Niels Annen, Secrétaire d'État

Directoire
Thorsten Schäfer-Gümbel
(Président du directoire)
Ingrid-Gabriela Hoven
(Vice-présidente du directoire)
Anna Sophie Herken

Merci de noter que le trait d'union entre le MA et Quotation est celui de dessous de ligne (tiret du bas _) et non celui sur la ligne -)

Commerzbank AG Frankfurt am Main
BIC (SWIFT): COBADEFFXXX
IBAN: DE45 5004 0000 0588 9555 00

Votre offre devra nous être soumise en **deux e-mails séparés** :

Un 1^{er} e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif en un seul fichier pdf, intitulé en **objet** :

7000007818_Offre Technique et Dossier Administratif_Nom de votre société.pdf

Le dossier administratif doit contenir les documents suivants :

AKA

- Les statuts ;
- Le justificatif d'inscription au registre de commerce « modèle 7 ou modèle J » datant de moins de 3 mois ;
- Attestation de RIB ;
- Attestation d'IF (bulletin d'identification fiscale) ;
- L'attestation du chiffre d'affaires déclaré des 3 dernières années « modèle AAC241B-16I » délivrée par la DGI ;
- L'attestation des salariés déclarés au 31 décembre de l'année précédente « Réf : 212-3-45 » délivrée par la CNSS ;
- Les attestations de référence répondant aux critères minimums d'éligibilité (voir annexe : déclaration d'éligibilité) ;
- La déclaration d'éligibilité et d'aptitude remplie cachetée et signée par le soumissionnaire ;
- L'annexe traitement de données en sous-traitance (RGPD) remplie cachetée et signée par le soumissionnaire ;

Le soumissionnaire est tenu d'indiquer de manière explicite les lots auxquels il souhaite soumissionner.

Le dossier administratif devra être fourni en un seul exemplaire et comprendra l'ensemble des pièces requises (statuts, registre de commerce, relevé d'identité bancaire, attestation d'identification fiscale, justificatifs du chiffre d'affaires, du nombre de salariés ainsi que la déclaration RGPD).

Pour chaque lot auquel il souhaite soumissionner, le soumissionnaire devra obligatoirement :

- **soumettre une offre technique distincte, présentée dans un document séparé et clairement intitulée « Offre technique – Lot X » ;**
- **joindre la déclaration d'éligibilité correspondante.**

La prise en compte d'une soumission pour un lot donné est conditionnée par la présence, dans le dossier, de l'offre technique correspondante ainsi que de la déclaration d'éligibilité afférente.

Le dossier de soumission devra être structuré de manière à distinguer clairement les éléments communs (dossier administratif) et les éléments spécifiques à chaque lot.

ET

Un 2^{ème} e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée avec l'entête de votre société, intitulé en objet :

7000007818_Offre Financière_ Nom de votre société.pdf

Le soumissionnaire devra présenter une offre financière distincte pour chaque lot. Chaque lot auquel il postule devra faire l'objet d'une offre financière établie dans un document séparé.

Veuillez noter que les offres techniques et dossiers administratifs d'une taille supérieure à 30 Mo ne peuvent pas être reçues par e-mail. Si votre offre atteint ou dépasse cette taille, nous vous remercions de l'envoyer :

Veillez noter que :

- (a) Cet appel d'offres n'est pas destiné aux groupements d'entreprises ;
- (b) En ce qui concerne les consultants nationaux fonctionnaires de la fonction publique, le/la consultant/e doit absolument fournir l'autorisation de sa hiérarchie et la GIZ paiera seulement 50% de son taux d'honoraire ;
- (c) les dépenses afférentes à la mise au point des propositions ne constituent pas un coût direct de la soumission et à ce titre, ne sont pas remboursables ;
- (d) la GIZ-Maroc n'est pas tenue d'accepter l'une des quelconques propositions qui auront été soumises ;
- (e) l'offre doit respecter les conditions générales du contrat (« AVB local », en annexe). En cas d'attribution du marché, celles-ci deviendront partie intégrante du contrat. Les conditions générales du soumissionnaire ne sont pas applicables.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Rabat, le



28/04/2026

Le Service « Achats et Contrats » du Bureau de la GIZ au Maroc

Annexe :

Dossier d'Appel d'Offres

1. Conventions particulières
2. Conditions générales
3. Déclarations d'éligibilité et d'aptitude
4. Termes de référence
5. Schémas d'évaluation technique
6. Annexe RGPD

- ✓ Soit via **Filetransfer** (<https://filetransfer.giz.de>) en mentionnant le code de téléchargement dans votre e-mail de soumission. Pour des raisons de sécurité, seules les offres envoyées via **Filetransfer** seront acceptées. Les offres envoyées via d'autres outils de partage de données seront rejetées.

Ou

- ✓ Sur **deux/plusieurs e-mails différents**.

Pour ce faire nous vous prions de mentionner dans l'objet de l'e-mail le N° de consultation avec offre technique 1^{ère} partie puis sur un autre e-mail offre technique 2^{ème} partie etc.

Ex : AO N° **7000007818** offre technique et dossier administratif 1^{ère} partie

Ex : AO N° **7000007818** offre technique et dossier administratif 2^{ème} partie

- **Toute offre ne respectant pas strictement les directives ci-dessus concernant la composition de l'offre, l'intitulé en objet des e-mails, ou envoyée à une autre adresse mail, ou envoyée sous un autre format ne sera pas acceptée.**
- **Le soumissionnaire doit proposer un seul CV pour chaque profil demandé conformément aux Tdrs et au schéma d'évaluation de la partie technique des offres.**
- **Aucune description de l'équipe d'appui (backstopping) n'est requise. Si le soumissionnaire propose une équipe d'appui dans la note méthodologique, celle-ci ne fera pas l'objet d'évaluation. Elle ne doit pas figurer dans l'offre financière. Les CV de cette équipe ne doivent être fournis que si requis au niveau des Tdrs et schéma d'évaluation de la partie technique des offres.**
- **Tout CV additionnel non demandé dans les TdRs constituera un motif de rejet de l'offre du soumissionnaire.**
- **Quand il s'agit d'un pool d'experts, le nombre minimum / maximum d'experts demandé doit être respecté (Optionnel si le pool est demandé dans les TdRs) »**

Des questions techniques, de procédure ou commerciales relatives à cette consultation, sont à adresser uniquement sous forme écrite seulement à l'adresse mail suivante : **MA_Quotation@giz.de** , avec la mention obligatoire « **7000007818_Demande de complément d'information** » dans la rubrique **objet** de l'e-mail, ce au plus tard le 06/05/2026.

Les offres reçues seront évaluées par la GIZ en fonction de leur contenu technique (voir tableau d'évaluation technique, en annexe) et de leur prix.

Les soumissionnaires seront notés en premier sur la qualité de leurs offres techniques. Seuls les soumissionnaires qui recevront un pourcentage de **50%** ou plus / 100% pour leurs offres techniques seront considérés pour le dépouillement des offres financières.

Les offres financières ne seront consultées que lorsque l'évaluation technique est terminée. Les évaluateurs n'auront pas accès aux propositions financières avant la fin de l'évaluation technique.

Le soumissionnaire retenu sera notifié et les autres soumissionnaires recevront un e-mail de regret.

**Annexe 1 :
Conventions Particulières**

N° d'appel d'offres : 7000007818
Projet : ZME
N° du projet : G-012342-445
Nom du contractant :

Coopération allemande au développement
Bureau de la GIZ au Maroc

29, Rue d'Alger
10 001, Rabat, Maroc
Adresse postale : BP 433, 10 020, Rabat R.P. Maroc
T +212 537 20 45 17/18
F +212 537 20 45 19
E giz-maroc@giz.de
I www.giz.de/maroc

Votre référence :
Notre référence :

1. Termes de référence

Les termes de référence de la mission (TdR), annexe 4, font partie intégrante de ce contrat.

2. Facturation et paiement

Le paiement est échu selon les dispositions de Art. 3.3.1 des conditions générales. La facture doit être soumise en bonne et due forme accompagnée des justificatifs suivants :

- L'attestation de réception des prestations signée par le chef de la mission
- Time sheet signée par le chef de la mission (les time sheets doivent refléter exactement l'activité du contractant)

Le projet s'engage à fournir une attestation d'exonération de TVA. Pour l'obtenir, le Bureau d'études fournira une facture pro forma sur le montant total en MAD et en Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (HTVA). L'ensemble des retenues seront appliquées conformément aux obligations légales marocaines.

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Frankfurt-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 12394
N° d'identification TVA : DE 113891176
N° d'identification fiscale : 040 250 56973

Président du conseil de surveillance
Niels Annen, Secrétaire d'Etat

Directoire
Thorsten Schäfer-Gümbel
(Président du directoire)
Ingrid-Gabriela Hoven
(Vice-présidente du directoire)
Anna Sophie Herken

Commerzbank AG Frankfurt am Main
BIC (SWIFT): COBADEFFXXX
IBAN: DE45 5004 0000 0588 9555 00

Conditions générales (conditions générales locales) relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour le compte de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au Maroc

1. Règles générales applicables à la fourniture de prestations

1.1. Droit applicable et juridiction compétente

Le droit applicable au contrat est le droit du *Maroc*. Les conditions générales d'affaires ou de paiement du contractant ne sont pas applicables. La juridiction compétente est celle du Tribunal de première instance à Rabat. La GIZ peut également assigner le contractant auprès du tribunal compétent pour le domicile et/ou le siège du contractant ou le lieu de résidence habituel du contractant.

1.2 Forme

Sauf dispositions contraires des parties au contrat et à moins que des prescriptions légales ne prévoient une forme plus stricte, le contrat et les modifications ou avenants au contrat ainsi que toutes les communications importantes requièrent la forme écrite.

1.3 Qualité des prestations

Les prestations à fournir doivent être conformes à l'état et aux règles reconnus de la science et de la technique de même qu'au cahier des charges. Elles doivent être d'une excellente qualité.

1.4 Conditions d'ensemble et durabilité

1.4.1 Respect de la législation

Lors de l'exécution de ses prestations, le contractant doit respecter toutes les dispositions légales, réglementaires et administratives pertinentes, y compris les prescriptions fiscales.

1.4.2 Normes environnementales et sociales, droits humains

Le contractant réalise ses prestations dans le respect du droit environnemental national et international en vigueur, minimise les émissions de gaz à effet de serre et évite toute action susceptible d'accroître la vulnérabilité de la population et/ou des écosystèmes.

Le respect des droits humains, la protection de l'enfance, la prévention des actes de violence, d'exploitation et d'abus de quelque nature que ce soit, l'absence de toute discrimination, notamment fondée sur l'origine, l'appartenance ethnique, la religion, l'âge, l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou le handicap, ainsi que la promotion de l'égalité de droits pour tous les genres doivent être garantis par le contractant lors de l'exécution de ses prestations conformément aux normes internationales et aux traités multilatéraux, notamment les accords internationaux relatifs aux droits humains.

Le contractant prend des mesures appropriées en vue de prévenir le harcèlement sexuel dans le cadre professionnel et s'abstient de toute incitation à la violence ou à la haine ainsi que de toute discrimination sans justification objective envers des personnes ou groupes de personnes.

1.4.3 Normes en matière de travail

Dans le cadre de l'exécution du marché, le contractant est tenu de respecter les principes et droits fondamentaux au travail énoncés dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) du 18/06/1998 (liberté d'association, droit de négociation collective, élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants et élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession).

Le contractant est en particulier tenu, dans le cadre de l'exécution du marché, de respecter les directives par lesquelles les conventions fondamentales de l'OIT (conventions n° 29, n° 87, n° 98, n° 100, n° 105, n° 111, n° 138 et n° 182) ont été transposées dans le droit du Maroc. Si le Maroc n'a pas ratifié ou n'a pas transposé dans le droit national une ou plusieurs de ces normes fondamentales, le contractant doit respecter les directives du Maroc qui poursuivent la même finalité que les normes fondamentales de l'OIT.

1.4.4 Prévention des résultats négatifs non intentionnels dans le cadre de l'exécution du contrat

Le contractant est tenu de fournir ses prestations en s'efforçant, par la mise en œuvre de mesures d'atténuation clairement imputables, d'éviter ou de minimiser les résultats négatifs non intentionnels sur l'environnement, la protection du climat, l'adaptation au changement climatique, les droits humains, les contextes fragiles ou marqués par les conflits et la violence, et l'égalité de genre. En parallèle, le contractant s'engage à exploiter au maximum les potentiels de promotion de l'égalité de genre.

1.4.5 Conséquences en cas de manquements

Si le contractant manque à l'une des obligations mentionnées au point 1.4 et que la GIZ résilie le contrat pour cette raison, la résiliation sera imputable au contractant.

1.5 Intégrité

1.5.1 Conflit d'intérêts

Le contractant s'interdit d'entrer dans tout conflit d'intérêts en rapport avec le contrat. Un conflit d'intérêts peut notamment résulter d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou d'attaches nationales, de relations familiales ou amicales ou d'autres liens ou intérêts. Le contractant s'engage en particulier :

- (a) à ne pas accepter de la part de tiers de rémunération supplémentaire en rapport avec le marché ;
- (b) sauf accord préalable de la GIZ, à ne pas accepter, pendant la durée du contrat, d'autres missions susceptibles de le mettre en situation de conflit d'intérêts en raison de la nature même de la mission ou de ses liens personnels ou professionnels avec un tiers ;
- (c) sauf autorisation écrite préalable avec signature de la GIZ, à ne pas conclure de contrats en lien avec le marché avec

des personnes physiques ou morales avec lesquelles il entretient des relations personnelles ou professionnelles.

Le contractant s'engage à informer sans délai la GIZ de tout élément constituant un conflit d'intérêts ou susceptible d'engendrer un conflit d'intérêts et à convenir avec elle de ce qu'il y a lieu de faire. Si les parties ne peuvent se mettre d'accord et que la GIZ résilie le contrat, cette résiliation sera imputable au contractant.

1.5.2 Code d'intégrité

Le contractant s'interdit, que ce soit de manière directe ou par le biais de tiers, d'offrir, de consentir, d'accepter ou de chercher à obtenir, pour lui-même ou pour des tiers, des présents ou des avantages dans le cadre de l'attribution et/ou de l'exécution du contrat. Cette disposition s'applique également aux primes de célérité.

Le contractant s'interdit de passer avec une ou plusieurs autres entreprises des ententes entravant la concurrence.

Toute forme de corruption est à proscrire. Le contractant s'engage à prendre des mesures appropriées et adaptées en vue de prévenir et de lutter contre la corruption. Il est tenu, en outre, de signaler sans délai au système de signalement de la GIZ les cas confirmés ainsi que les cas fortement suspects de corruption et/ou de délits d'atteinte aux biens, tels que la fraude, le détournement frauduleux ou l'abus de confiance, en rapport avec l'exécution du marché. Le système de signalement est accessible via le [portail de signalement](#), le-la conseiller-ère en matière d'intégrité de la GIZ via integrity-mailbox@giz.de, ou le médiateur externe via ombudsmann@ra-is.de => www.giz.de/en • [About GIZ](#) • [Compliance](#) • [Whistleblowing](#).

1.5.3 Conséquences en cas de manquements

Si le contractant passe outre l'une des interdictions ou obligations citées au point 1.5 et que la GIZ résilie le contrat pour cette raison, la résiliation sera imputable au contractant. Dans le cas de violation d'une des obligations résultant des dispositions stipulées au point 1.5, la GIZ peut, dans la mesure où cela est approprié, exclure le contractant pour une durée déterminée d'appels d'offres futurs.

1.6 Confidentialité

Le contractant est tenu de garder confidentielles, pendant et après la durée du contrat, toutes les données et autres informations en rapport avec le marché (documents qui lui ont été transmis ou informations échangées avec lui, par exemple), dont lui et ses collaborateurs auront eu connaissance lors de l'exécution du marché. Cette disposition s'applique également lorsque ces documents ou informations n'ont pas été expressément signalés comme secrets ou confidentiels.

Le contractant n'est pas autorisé à divulguer à des tiers des documents et résultats de travail de quelque nature que ce soit, en particulier des rapports, à moins que la GIZ ne lui ait préalablement signifié son accord par écrit. Le commettant/client de la GIZ fait également partie des tiers au sens de la présente disposition. Le contractant ne doit pas non plus utiliser ces données et informations à des fins personnelles.

1.7 Autorisation de publication par la GIZ

Toute publication sur l'activité du contractant dans le cadre du projet requiert l'autorisation préalable de la GIZ sous forme

écrite avec signature. Une description succincte du marché et du cadre d'activité du contractant à des fins de relations publiques n'est cependant pas soumise à cette procédure d'autorisation préalable. La description succincte consiste à indiquer l'objet du marché et ses principaux résultats. Le contractant doit, dans tous les cas, exprimer sous une forme appropriée qu'il effectue sa mission pour le compte de la GIZ et mentionner le commettant/client de la GIZ et, le cas échéant, d'autres financeurs.

1.8 Prise en compte de la charte graphique de la GIZ

Lors de la conception de matériels relatifs au marché destinés à des tiers (p. ex. cartes de visite, papiers à en-tête, courriels, publications, présentations), il y a lieu de tenir compte des instructions de la GIZ. La conception doit, en outre, faire l'objet d'une concertation avec la GIZ et l'institution partenaire responsable.

1.9 Droits de jouissance/documents sur les résultats de la mission

1.9.1 Principe

Sauf stipulation contraire dans les documents contractuels, le contractant concède à la GIZ l'intégralité des droits transférables de protection et de propriété sur ses résultats de travail. Si les résultats de travail sont protégés par des droits d'auteur ou par d'autres droits de protection non transférables, le contractant concède à la GIZ un droit d'usage irrévocable et exclusif, illimité quant à la durée, au contenu et au lieu, sur l'ensemble des résultats de travail ; ce droit d'usage inclut une exploitation commerciale, même hors du cadre de l'action concernée. En outre, l'auteur renonce expressément à son droit à la mention de son nom.

1.9.2 Résultats de travail

Les résultats de travail mentionnés au point 1.9.1 comprennent tous les biens corporels et incorporels créés ou acquis dans le contexte de l'exécution du contrat, en particulier les études, avant-projets, matériels de documentation, articles, informations, illustrations, dessins et croquis, calculs, plans, photographies, matériels, films négatifs, fichiers image et autres représentations figuratives. Les résultats de travail comprennent également les programmes informatiques que le contractant élabore, adapte, acquiert ou met à disposition dans le cadre de l'exécution du contrat.

1.9.3 Portée des droits d'usage

Les droits d'usage concédés à la GIZ comprennent un droit d'exploitation des résultats de travail, illimité quant à la durée, au contenu et au lieu. La GIZ est en outre autorisée à transférer à des tiers les droits d'usage qui lui ont été concédés ou à concéder à des tiers des droits d'usage simples.

1.9.4 Absence de droit de tiers

Le contractant garantit que les résultats de travail sont exempts de droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits de tiers susceptibles de restreindre l'exploitation telle qu'elle est décrite au point 1.9.3. Le contractant libère la GIZ de toute prétention que des tiers pourraient faire valoir du fait de l'octroi ou de l'exercice des droits d'usage visés au point 3.1, et l'indemnise de tous les frais engagés pour la défense de ces droits.

1.9.5 Indemnisation

A. KH
N

La rémunération contractuelle convenue couvre également la concession des droits d'usage.

1.10 Protection des données

Dans le cadre du marché, la GIZ traite les données à caractère personnel uniquement dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et d'autres dispositions applicables en matière de protection des données. Ces données sont enregistrées et traitées par la GIZ dans la mesure où cela est nécessaire pour l'exécution du contrat. Le contractant a le droit de consulter, effacer ou rectifier ces données et peut s'adresser à la GIZ (datenschutzbeauftragter@giz.de) ou aux autorités publiques compétentes pour faire respecter ses droits.

Le contractant respecte les dispositions applicables en matière de protection des données et exige leur respect de la part de ses collaborateurs.

Le contractant garantit que les données transmises à la GIZ sont traitées de manière conforme aux directives en vigueur en matière de protection des données et qu'elles sont libres de droits de tiers susceptibles de s'opposer à l'utilisation de ces données dans le cadre du contrat. Le contractant libère la GIZ de toute réclamation pour violation des règles relatives à la protection des données et lui rembourse tous les frais occasionnés dans ce contexte par des mesures de défense juridique ou du fait de sanctions imposées par des organismes publics.

Dans la mesure où le droit applicable en matière de protection des données contient des principes spécifiques s'appliquant obligatoirement à la fourniture des prestations (p. ex. le respect de la mise en œuvre d'exigences techniques destinées à assurer la protection des données dès la conception technique et par défaut), le contractant accordera une importance particulière à la mise en œuvre pratique de ces principes.

Dans la mesure où le contractant traite pour la GIZ des données à caractère personnel au sens de l'art. 28 du RGPD, ce traitement s'effectue sur la base d'un accord *ad hoc*.

1.11 Lutte contre le financement du terrorisme et respect des embargos

Le contractant ne met à la disposition de tiers figurant sur une liste de sanctions des Nations unies et/ou de l'Union européenne aucun moyen financier ni d'autres ressources économiques, ni de manière directe ni de manière indirecte.

Le contractant n'est autorisé, dans le cadre de l'exécution du contrat, à nouer et/ou à entretenir des relations contractuelles ou des relations d'affaires qu'avec des tiers fiables qui ne sont pas frappés d'une interdiction légale de nouer de telles relations.

Il respecte en outre, dans le cadre de l'exécution du contrat, les embargos et autres restrictions commerciales imposées par les Nations unies, l'Union européenne ou la République fédérale d'Allemagne.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de toute inscription du contractant, d'un membre de ses organes de direction, de ses organes d'administration, de ses associés et/ou de son personnel sur une liste de sanctions des Nations unies ou de l'Union européenne. La même disposition s'applique lorsque le contractant prend connaissance d'un événement conduisant à l'inscription sur une telle liste.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de la violation de l'une des dispositions du présent point 1.11. Les droits de la GIZ stipulés aux points 5 et 6 restent inchangés.

1.12 Respect des accords concernant le projet

Le contractant s'engage à respecter les accords de droit international conclus entre la République fédérale d'Allemagne et le pays d'intervention ainsi que, le cas échéant, la convention d'exécution signée pour le projet entre la structure de mise en œuvre du projet et la GIZ.

2. Fourniture de prestations par le contractant

2.1 Déploiement d'expert-e-s

Le contractant garantit que lui-même et, le cas échéant, les expert-e-s qu'il met en place possèdent les qualifications personnelles et professionnelles requises pour mener à bien les tâches qui leur incombent.

Le contractant s'assure que les expert-e-s auquel-le-s il fait appel respectent les dispositions pertinentes du contrat.

2.2 Mesures de protection, état de santé requis et assurances nécessaires

Il incombe au contractant de s'assurer que lui-même et les expert-e-s auquel-le-s il fait appel ont l'état de santé requis pour le pays d'intervention. Il doit notamment veiller à ce que les vaccinations nécessaires soient effectuées. Il doit contracter les assurances nécessaires avec une couverture suffisante (en particulier les assurances maladie, accident et rapatriement). À la demande de la GIZ, le contractant doit apporter la preuve qu'il a respecté ses obligations en la matière.

Toute responsabilité de la GIZ au titre des dommages matériels, de la maladie, des dommages corporels ou du décès du contractant ou de ses collaborateurs affecté-e-s au projet, ou des conséquences afférentes est exclue.

2.3 Coopération avec d'autres institutions

Le contractant et les expert-e-s qu'il déploie s'engagent à coopérer avec la représentation diplomatique allemande à l'étranger, avec les experts-e-s travaillant dans le pays d'intervention et avec les représentant-e-s de la République fédérale d'Allemagne en mission dans le pays d'intervention, de même qu'avec les représentant-e-s et expert-e-s d'organisations multilatérales ou autres, dans la mesure où cela présente un intérêt pour l'exécution des prestations.

2.4 Force majeure

Un cas dit de « force majeure » est un événement inéluctable (catastrophe naturelle, apparition de maladies ou d'épidémies, troubles civils graves, guerre ou actes de terrorisme, par exemple), qui est imprévisible malgré le discernement et l'expérience, qui ne peut être empêché ou neutralisé en déployant des moyens économiquement acceptables et la plus grande diligence et qui empêche une des parties d'exécuter les prestations contractuelles. Dans la mesure où un événement provient de la sphère de l'une des parties, il ne constitue pas un cas de force majeure.

En cas de force majeure, les obligations contractuelles, dans la mesure où elles sont affectées par l'événement concerné, sont suspendues aussi longtemps que persiste l'impossibilité d'exécution due à cette situation, à condition que l'une des parties en informe l'autre sans retard fautif après la survenance de la force majeure. Dans ce cas, le contractant est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire autant que possible les frais causés par la force majeure et de les documenter.

Si la fourniture des prestations est définitivement impossible pour cause de force majeure ou si l'événement de force majeure dure plus de trois mois, les deux parties contractantes ont le droit de résilier le contrat sans autre préavis. Le droit de la GIZ à résilier le contrat en vertu du point 10 n'en est pas affecté.

En cas d'interruption ou de résiliation pour cause de force majeure, les prestations fournies ainsi que tous les frais prouvés, nécessaires et inévitables du contractant sont à facturer aux prix du contrat. La GIZ peut refuser de rembourser les frais conformément à la présente disposition si le contractant prouve ou documente ses dépenses et les mesures qu'il a prises pour les réduire de manière insuffisante ou s'il tarde à le faire sans motif valable. Le remboursement des frais engagés après deux mois à compter du début de l'interruption est exclu.

Si, avec l'accord de la GIZ, l'activité est poursuivie dans un lieu autre que le lieu d'intervention pour cause de force majeure, le taux d'honoraires convenu par contrat continue d'être payé. Les autres postes de rémunération continuent d'être payés à hauteur du montant convenu au contrat pendant trois mois maximum dans la mesure où les coûts ne sont pas évités ou ne sont pas évitables ou que les ressources ne sont pas utilisées à d'autres fins.

2.5 Obligations de rapports et d'information

2.5.1 Obligation de rapports

Le contractant soumet dans les délais à la GIZ les rapports dont la nature et la périodicité de remise sont précisés dans les documents contractuels, et ce dans la langue, la forme et au format prescrits. Sauf stipulation contraire du contrat, le contractant rédige les rapports en anglais et les envoie à la GIZ par voie électronique (dans un format compatible avec MS Word et au format PDF).

Les frais afférents à la rédaction des rapports doivent être intégrés aux tarifs d'honoraires des expert-e-s ; ils ne sont pas remboursés séparément.

2.5.2 Obligation pour le contractant d'informer la GIZ de l'avancement du marché

La GIZ peut à tout moment vérifier l'état d'avancement et les résultats de l'exécution du marché, ce qui inclut la comptabilité afférente au projet et les comptes spéciaux ouverts pour le projet. Le contractant est tenu de mettre à sa disposition les documents nécessaires et de lui communiquer les renseignements requis. À la demande de la GIZ, le contractant doit renseigner d'autres entités ou des personnes ou organisations mandatées par la GIZ et permettre les contrôles demandés. Dans le cas d'un tel contrôle, le contractant s'engage à coopérer de façon adéquate.

¹ <https://finance.ec.europa.eu/eu-and-world/sanctions-restrictive-measures/sanctions->

2.7 Conservation de documents se rapportant au marché

Les documents et résultats de travail, y compris les documents financiers, se rapportant au marché doivent être conservés par le contractant pendant dix ans après réception du rapport final et/ou de l'ouvrage, et être remis à la GIZ pour consultation si celle-ci le demande.

2.8 Achats de matériels et équipements

Pour les achats de matériels et équipements stipulés au contrat, le contractant doit joindre, en plus des justificatifs requis en vertu du point 3.2.1, une attestation de remise des matériels et équipements au bénéficiaire désigné dans le contrat.

Le contractant ne peut passer de marchés de fournitures qu'à des fournisseurs spécialisés, fiables et compétents, en observant les règles de la concurrence et en tenant compte des impératifs de rentabilité économique. Il doit également s'assurer du respect des critères de transparence, d'égalité de traitement et de qualification des soumissionnaires. En règle générale, trois offres comparables doivent être sollicitées. Le contractant doit respecter les « Règles de la GIZ relatives à la remise au partenaire des biens d'équipement et à leur inventaire » : www.giz.de/en -> Doing business with GIZ -> Procurement and financing – GIZ as a public contracting authority -> Contracts for services and construction as well as development partnerships: Contract management, invoicing and accounting procedures et ici sous Annexes : Procurement of materials and equipment.

2.8.1 Lutte contre le financement du terrorisme et respect des embargos

Le contractant ne met à la disposition de tiers figurant sur une liste de sanctions des Nations unies et/ou de l'Union européenne aucun moyen financier ni d'autres ressources économiques, ni de manière directe ni de manière indirecte. Dans le cadre de l'exécution du contrat, le contractant n'est autorisé à nouer et/ou à entretenir des relations contractuelles ou des relations d'affaires qu'avec des tiers fiables qui ne sont pas frappés d'une interdiction légale de nouer de telles relations. La GIZ souligne expressément que ses contractants, et leurs propres fournisseurs, sont tous tenus, dans le cadre de l'exécution du contrat, d'observer et de respecter l'ensemble des embargos et autres restrictions commerciales imposés par les Nations unies, l'UE et la République fédérale d'Allemagne. Cela vaut notamment pour les sanctions actuelles de l'UE contre la Russie, la Biélorussie, la Crimée et les régions concernées de l'est de l'Ukraine¹. En conséquence, le contractant a l'obligation contractuelle de ne livrer que des marchandises qui ne tombent pas sous le coup de ces sanctions. En outre, le contractant est tenu d'apporter tout le soutien nécessaire pour permettre à la GIZ de s'assurer du respect du régime de sanctions. Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de toute inscription du contractant, d'un membre de ses organes de direction, de ses organes d'administration, de ses associés et/ou de son personnel sur une liste de sanctions des Nations

adopted following russia's military aggression against ukraine en#sanctions

unies ou de l'Union européenne. La même disposition s'applique lorsque le contractant prend connaissance d'un événement conduisant à l'inscription sur une telle liste.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de la violation de l'une des dispositions du présent point.

2.8.2. Garantie du respect de embargos et autres restrictions commerciales en vigueur

Avant la conclusion éventuelle d'un contrat, la GIZ se réserve le droit de vérifier l'origine ou la provenance des marchandises qui lui sont proposées. Cette vérification vise à garantir le respect des embargos et d'autres restrictions commerciales en vigueur conformément au devoir de diligence de la GIZ. Cela concerne notamment les sanctions de l'UE actuellement en vigueur à l'encontre de la Russie, de la Biélorussie, de la Crimée et des territoires concernés de l'est de l'Ukraine² (et en premier lieu les règlements (UE) n° 833/2014 et 765/2006). En soumettant son offre, le soumissionnaire s'engage vis-à-vis de la GIZ, dans le cas où le marché est susceptible de lui être attribué – à apporter tout le soutien nécessaire pour permettre à la GIZ de s'assurer du respect du régime de sanctions. Cela comprend notamment l'obligation de remplir, à la demande de la GIZ, une « déclaration sur l'honneur relative à la détermination de l'origine ou de la provenance des marchandises proposées » et/ou de mettre à disposition les garanties d'origine exigées par la GIZ. Si le soumissionnaire ne remplit pas cette obligation ou ne la satisfait pas dans un délai raisonnable, son offre est rejetée. L'attribution du marché ne peut avoir lieu qu'à l'issue de la vérification de l'origine ou de la provenance des marchandises proposées. Si cette vérification révèle des indices ou des faits empêchant l'attribution du marché au soumissionnaire, la GIZ en informe immédiatement ce dernier. En outre, dans ce cas, la GIZ se réserve le droit d'attribuer le marché au soumissionnaire suivant dans le classement du concours sous-jacent

3. Rémunération et décomptes

3.1 Principes et éléments de la rémunération

Le prix indiqué dans le contrat représente le montant maximal exigible ; les coûts dépassant ce montant ne sont pas remboursés.

En plus du prix convenu au contrat, le contractant peut, le cas échéant, facturer la TVA au taux légal applicable.

La rémunération porte sur les postes de rémunération convenus dans le contrat. Les montants convenus correspondant à ces postes sont des montants maximaux.

Les rabais, escomptes, ristournes, allègements ou remboursements fiscaux de même que toutes les autres réductions de prix que le contractant parvient à obtenir, dans le cadre de l'exécution des prestations, sur des coûts remboursés par la GIZ doivent être mis à profit et répercutés sur la GIZ ou être défalqués du décompte.

3.1.1. Taux des honoraires

Les honoraires sont calculés sur la base de jours d'expert-e. Les jours d'expert-e sont des journées complètes durant lesquelles le contractant ou un-e ou plusieurs des expert-e-s auquel-le-s il fait appel réalisent des prestations pour la GIZ. Les journées uniquement consacrées aux voyages et déplacements ne constituent pas des jours d'expert-e.

Si le contrat le prévoit, il est également possible, dans certains cas, de calculer les honoraires sur la base d'heures d'expert-e. Les décomptes ne peuvent pas être effectués sur la base d'autres unités.

Le taux des honoraires du contractant ou des expert-e-s auquel-le-s il fait appel couvre l'ensemble des charges de personnel, charges accessoires comprises, les frais de communication, les coûts afférents à la rédaction des rapports ainsi que tous les frais généraux, le bénéfice, les intérêts, les risques, etc.

3.1.2 Frais de voyage et de mission

3.1.2.1 Frais de voyage par avion et autres frais de transport

Les frais de voyage en avion ou par d'autres moyens de transport sont remboursés à hauteur des montants convenus dans le contrat, généralement sous forme forfaitaire, et exceptionnellement contre production de justificatifs.

3.1.2.2 Indemnité journalière de subsistance

L'indemnité journalière couvre les frais de subsistance supplémentaires exposés par le contractant et/ou ses expert-e-s lors d'une mission de plus d'une journée qui se déroule en dehors de leur lieu de résidence permanent et/ou de leur siège.

3.1.2.3 Indemnité d'hébergement

L'indemnité d'hébergement couvre les frais exposés par le contractant et/ou ses expert-e-s pour leur hébergement lors d'une mission se déroulant en dehors de leur lieu de résidence permanent et/ou de leur siège social, pour autant qu'un tel hébergement soit nécessaire.

Ces indemnités sont versées dans la mesure où l'hébergement est rendu nécessaire du fait du contrat. Les nuitées correspondantes doivent être notées séparément sur le justificatif du temps travaillé.

3.1.2.4 Autres frais de voyage

Les autres frais de voyage induits par le contrat sont remboursés à hauteur du nombre et des quantités convenus dans le contrat, généralement sur une base forfaitaire, dans des cas exceptionnels contre production de justificatifs.

3.1.3 Autres frais

3.1.3.1 Sous-traitance

Dans les cas de sous-traitance, les frais effectivement exposés sont remboursés sur présentation de justificatifs à hauteur des montants convenus dans le contrat.

3.1.3.2 Poste de rémunération flexible

Si un poste de rémunération flexible est prévu dans le contrat, le contractant peut, jusqu'à concurrence de ce poste de rémunération flexible, dépasser les quantités convenues au contrat en tenant compte des prix unitaires et des bases de facturation stipulés dans le contrat. Le poste de rémunération flexible ne comprend que les coûts encourus au titre des

postes de rémunération énumérés, pour autant qu'ils soient convenus au contrat.

Pour solliciter la rémunération flexible, il est nécessaire, avant que les frais concernés ne soient engagés, de recueillir l'accord sous forme écrite avec signature de la GIZ.

3.2 Conditions de paiement / facturation dans le cas de contrats de service

3.2.1 Établissement des factures

En règle générale, les paiements ne sont effectués que sur présentation des justificatifs correspondants. Le contractant doit fournir l'original de tous les justificatifs demandés.

3.2.2 Justificatifs du temps travaillé

Le décompte des honoraires, des frais occasionnés par le contrat dans le pays d'intervention ainsi que des éventuelles indemnités journalières et d'hébergement en lien avec le contrat est effectué sur la base d'un justificatif du temps travaillé sur lequel le contractant reporte les jours d'expert-e effectués.

3.2.3. Décompte final et paiement pour solde de tout compte

Le contractant est tenu de soumettre sa facture finale immédiatement, en tout état de cause six semaines au plus tard après expiration de la durée d'intervention convenue dans le contrat. La facture finale peut, après achèvement des prestations, être présentée avant la fin convenue du contrat. Elle doit inclure toutes les sommes exigibles par le contractant, être vérifiable et contenir toutes les mentions nécessaires (et accompagnée de tous les justificatifs requis). Le paiement pour solde de tout compte intervient après remise d'une facture finale en bonne et due forme et après l'exécution par le contractant de l'ensemble des obligations lui incombant en vertu du contrat.

Les montants qui ont été payés en trop par la GIZ lui sont remboursés par le contractant dès facturation.

Si une avance a été versée et si, malgré une relance de la GIZ, le contractant ne présente pas sa facture finale dans un délai de 15 jours, il devra procéder au remboursement de l'avance.

3.3 Conditions de paiement / facturation dans le cas de contrats relatifs à la fourniture d'ouvrages

Dans le cas de contrats relatifs à la fourniture d'ouvrages, les dispositions prévues au point 3.2 s'appliquent dans les conditions suivantes :

3.3.1 Droit à rémunération

La facture finale doit être présentée immédiatement, en tout état de cause six semaines au plus tard après réception de l'ouvrage. Elle doit inclure toutes les sommes exigibles par le contractant, être vérifiable et contenir toutes les mentions nécessaires (et accompagnée de tous les justificatifs requis).

Le paiement de la rémunération est échu après réception des prestations et après réception de la facture finale comportant toutes les mentions nécessaires (et accompagnée de tous les justificatifs requis). La GIZ effectue le règlement au plus tard 30 jours après la date d'échéance des créances dûment justifiées.

3.3.2 Retenue de garantie

Si le versement d'acomptes a été convenu dans le contrat, une retenue de 10 % sera prélevée sur les montants facturés (TVA comprise) conformément aux termes du contrat. La retenue de garantie ne sera pas versée dans un premier temps. Elle peut être remplacée par la constitution d'une sûreté. La retenue de garantie est libérée après réception de l'ensemble de la prestation.

3.3.3 Réception

La réception est effectuée sous forme écrite avec signature.

Les droits à garantie de la GIZ au titre de défauts apparents au moment de la réception restent intacts, même si la GIZ ne s'est pas réservé, lors de la réception, le droit de les invoquer.

4. Avenants au contrat

Les parties au contrat peuvent convenir d'adaptations au contrat portant sur le contenu des prestations, leur durée d'exécution et la rémunération convenue.

Tous les changements qui exigent de modifier le cadre estimatif détaillé, le remplacement d'expert-e-s et toutes autres modifications essentielles du contrat sont convenus entre les parties par le biais d'un avenant au contrat sous forme écrite avec signature. Les changements exigeant de modifier le cadre estimatif détaillé concernent, par exemple, les modifications apportées à la durée d'exécution des prestations, l'élargissement du contenu des prestations, les ajustements des besoins en personnel et/ou les modifications de la rémunération.

5. Réparation, interruption et résiliation

5.1 Réparation

La GIZ peut exiger qu'il soit remédié à tout défaut constaté dans les prestations du contractant ; cette demande de réparation n'est pas une condition préalable à l'exercice d'autres droits.

5.2 Interruption

La GIZ peut ordonner à tout moment une interruption totale ou partielle de l'activité, pour des raisons politiques, par exemple. Dans ce cas, le contractant doit prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire ses coûts autant que possible.

Si l'interruption dure plus de trois mois, le contractant peut résilier le contrat.

En cas d'interruption ou de résiliation, les prestations effectivement exécutées jusqu'à ce moment-là ainsi que tous les frais nécessaires et prouvés engagés par le contractant jusqu'à la fin de l'interruption sont à facturer aux prix du contrat. Tout autre droit est nul et non avenu.

5.3 Résiliation

La GIZ peut à tout moment, sans autre préavis et sans demande préalable de réparation des défauts, résilier le contrat dans sa totalité, pour certaines parties de prestations ou relativement à certains expert-e-s.

5.3.1 Résiliation pour un motif non imputable au contractant

Si la GIZ résilie le contrat pour un motif non imputable au contractant, ce dernier est en droit d'exiger la rémunération

convenue, déduction faite cependant des dépenses qu'il a ou aurait pu économiser ainsi que des sommes qu'il perçoit grâce à une autre affectation des ressources concernées ou qu'il omet délibérément de percevoir. Les honoraires, de même que les salaires et les coûts salariaux indirects, sont réputés pouvoir être économisés s'ils sont dus pour des périodes qui se situent au-delà de 60 jours à compter de la réception de l'avis de résiliation.

La charge de la preuve dans le cas d'exceptions incombe au contractant.

5.3.2 Résiliation pour un motif imputable au contractant

Si la GIZ résilie le contrat pour un motif imputable au contractant, seules les prestations déjà fournies, dans la mesure où elles sont utilisables par la GIZ, sont rémunérées aux prix contractuels ou, sur la base des prix contractuels, au prorata des parties de prestations fournies par rapport à l'ensemble des prestations prévues au contrat. Les prestations non utilisables sont restituées au contractant à ses frais. Dans la mesure où la fourniture de services figure parmi les prestations contractuelles, les services prestés conformément au contrat jusqu'au moment de la résiliation sont considérés comme prestations utilisables. En aucun cas le contractant ne peut faire valoir de prétention excédant la somme contractuelle.

6. Responsabilité, pénalités contractuelles et retard

6.1 Responsabilité

Le contractant est responsable conformément aux dispositions légales. En outre, la GIZ est en droit de faire valoir des dommages occasionnés au bénéficiaire de la prestation du fait du non-respect de ses obligations contractuelles par le contractant.

6.2 Pénalités contractuelles

En cas de violation d'une des obligations résultant des dispositions stipulées aux points 1.4.2 (Normes environnementales et sociales, droits humains), 1.4.3 (Normes en matière de travail) et 1.5 (Intégrité), le contractant est tenu de payer pour chaque manquement une pénalité d'un montant de 25 000 euros. Si l'avantage en nature procuré est supérieur à ce montant de 25 000 euros, la pénalité dont le contractant est redevable s'élève au montant de l'avantage retiré. Cela n'affecte pas le droit de la GIZ de solliciter d'autres dommages-intérêts. La pénalité contractuelle sera cependant déduite de ces dommages-intérêts.

6.3 Retards dans la fourniture d'ouvrages

Si, pour un ouvrage dont la fourniture a été convenue, le contractant ne respecte pas les échéances et délais convenus et ne fournit pas non plus l'ouvrage dans le délai de grâce que lui a fixé la GIZ, celle-ci est en droit, à compter de la date d'expiration du délai de grâce et pour chaque semaine entamée de dépassement de ce délai, d'exiger une pénalité de retard équivalant à 0,5 % du montant de la rémunération, jusqu'à concurrence toutefois d'un maximum de 8 % au total du montant de la rémunération.

7. Dispositions finales

7.1 Interdiction de cession de droits par le contractant

Le contractant ne peut céder de droits résultant du contrat qu'avec l'accord préalable de la GIZ, donné sous forme écrite avec signature.

7.2 Nullité partielle

Si une des dispositions du contrat est frappée de nullité ou s'avère irréalisable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions, qui restent inchangées. La clause invalide ou irréalisable sera remplacée par la disposition valide et réalisable dont les effets se rapprochent le plus du but économique poursuivi par les parties au contrat avec la clause frappée de nullité ou devenue irréalisable. Cette disposition s'applique *mutatis mutandis* si le contrat présente des lacunes.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
LOT N°1
– Appel d'offres public**

Numéro de contrat :

Sommaire

Numéro de contrat :	1
Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :	1
Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant-e-s individuel-le-s).....	2
Rubrique réservée aux personnes morales.....	4
Rubrique réservée aux consortiums / groupements	4
Causes d'exclusion	4
Performance économique et financière.....	5
Performance technique.....	5
Récapitulatif des projets de référence.....	6
Déclaration d'intégrité	7
Primauté des règles propres du pouvoir adjudicateur.....	8

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :

Nom :	
Rue	
Code postal et localité	
Nom de la banque	
Nom du titulaire du compte	
IBAN	
BIC	
N° fiscal	
N° (allemand) de TVA intracommunautaire	
Personne à contacter en cas de question :	

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
LOT N°1
– Appel d'offres public**

E-mail :

Téléphone :

Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s)

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité.

Nom de naissance	
Lieu de naissance	
Date de naissance	
Je suis ou j'ai été employé·e dans la fonction publique	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité avec maintien de ma rémunération <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité sans solde <input type="checkbox"/> OUI, à la retraite
Je suis ou j'ai été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Je travaille ou j'ai travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Je travaille ou j'ai travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
J'ai, moi-même ou une entreprise avec laquelle je suis en relation, conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation, ou j'ai moi-même ou cette entreprise participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Par la remise de la présente déclaration d'éligibilité (veuillez cocher la case correspondant à votre cas) :

Je déclare et certifie que moins des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (variante 1).

Je déclare ne pas pouvoir exclure que plus des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
LOT N°1****– Appel d'offres public**

de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Je déclare par conséquent être d'accord pour fournir à la GIZ, à sa demande, de plus amples renseignements sur les recettes perçues au cours des 12 derniers mois pour des activités salariées et indépendantes et sur celles à escompter au cours des 12 prochains mois (variante 2).

Nous tenons à souligner que le dépassement de la valeur limite des cinq sixièmes citée peut entraîner l'assujettissement complet aux assurances sociales et une responsabilité en matière d'impôt sur les salaires et que la GIZ, dans pareil cas, ne conclura pas de contrat. Si vous déclarez faussement que vous avez perçu au cours des 12 derniers mois et que vous percevrez au cours des 12 prochains mois moins des cinq sixièmes de vos recettes professionnelles totales d'une activité avec la GIZ (variante 1) ou si vous fournissez de faux renseignements à la GIZ sur ce point (variante 2), vous vous exposez à être poursuivi-e en dommages et intérêts.

AKH
M

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
LOT N°1
– Appel d'offres public**

Rubrique réservée aux personnes morales

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de l'extrait du registre du commerce ou de l'extrait de registre en cours de validité datant de moins de 6 mois. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupement, veillez joindre un extrait pour chacun des membres.

Pour les entreprises européennes : veillez fournir une copie de l'extrait de registre en cours de validité au sens de l'annexe XI à la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Pour les entreprises internationales : veillez fournir un extrait de registre ou un document d'enregistrement en cours de validité de votre entreprise.

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un·e expert·e proposé·e est ou a été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
Un·e expert·e proposé·e ou une entreprise avec laquelle l'expert·e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante : _____

Rubrique réservée aux consortiums / groupements

Veillez joindre sous forme de fichier séparé la déclaration de consortium ou de groupement (déclaration de groupement momentané d'entreprises) signée par tous ses membres. Si vous remettez la présente déclaration en tant que consortium ou groupement, les renseignements demandés doivent être fournis pour chacun des membres.

Nom, adresse	
Nom, adresse	
Nom, adresse	

Causes d'exclusion

La déclaration relative aux causes d'exclusion ci-dessous est valable pour chacun des membres d'un consortium ou d'un groupement.

Akt

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
LOT N°1
– Appel d'offres public
Performance économique et financière**

Chiffres clés de l'entreprise

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **440.000,00 MAD** net ?

oui

non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **02 personnes** ?

oui

non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Veuillez noter que cette limitation à 10 projets de référence maximum s'applique aussi aux groupements momentanés d'entreprise. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 220.000,00 **MAD**.

Au moins 2 projets de référence dans le domaine de l'ingénierie de formation et au moins 2 projet(s) de référence au Maroc au cours des 5 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Commet- tant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du con- tenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

Handwritten signature and date:
11/7

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en réfèrera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseiller·ère·s en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Joussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-js.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Jousen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

A-K12
S

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés- lot 2

– Appel d'offres public

Numéro de contrat :

Sommaire

Numéro de contrat :	1
Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :	1
Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s).....	2
Rubrique réservée aux personnes morales.....	4
Rubrique réservée aux consortiums / groupements	4
Causes d'exclusion	4
Performance économique et financière.....	5
Performance technique	5
Récapitulatif des projets de référence.....	6
Déclaration d'intégrité	7
Primauté des règles propres du pouvoir adjudicateur.....	8

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :

Nom :	
Rue	
Code postal et localité	
Nom de la banque	
Nom du titulaire du compte	
IBAN	
BIC	
N° fiscal	
N° (allemand) de TVA intracommunautaire	
Personne à contacter en cas de question :	

4/24

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 2**

– Appel d'offres public

E-mail :	
Téléphone :	

Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant-e-s individuel-le-s)

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité.

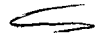
Nom de naissance	
Lieu de naissance	
Date de naissance	
Je suis ou j'ai été employé-e dans la fonction publique	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, mis-e en disponibilité avec maintien de ma rémunération <input type="checkbox"/> OUI, mis-e en disponibilité sans solde <input type="checkbox"/> OUI, à la retraite
Je suis ou j'ai été lié-e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Je travaille ou j'ai travaillé comme expert-e intégré-e placé-e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Je travaille ou j'ai travaillé comme assistant-e technique détaché-e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité-e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur-riche mis-e en disponibilité
J'ai, moi-même ou une entreprise avec laquelle je suis en relation, conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation, ou j'ai moi-même ou cette entreprise participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Par la remise de la présente déclaration d'éligibilité (veuillez cocher la case correspondant à votre cas) :

Je déclare et certifie que moins des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (variante 1).

Je déclare ne pas pouvoir exclure que plus des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi

A-747



**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 2****– Appel d'offres public**

de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Je déclare par conséquent être d'accord pour fournir à la GIZ, à sa demande, de plus amples renseignements sur les recettes perçues au cours des 12 derniers mois pour des activités salariées et indépendantes et sur celles à escompter au cours des 12 prochains mois (variante 2).

Nous tenons à souligner que le dépassement de la valeur limite des cinq sixièmes citée peut entraîner l'assujettissement complet aux assurances sociales et une responsabilité en matière d'impôt sur les salaires et que la GIZ, dans pareil cas, ne conclura pas de contrat. Si vous déclarez faussement que vous avez perçu au cours des 12 derniers mois et que vous percevrez au cours des 12 prochains mois moins des cinq sixièmes de vos recettes professionnelles totales d'une activité avec la GIZ (variante 1) ou si vous fournissez de faux renseignements à la GIZ sur ce point (variante 2), vous vous exposez à être poursuivi en dommages et intérêts.

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés- lot 2

– Appel d'offres public

Rubrique réservée aux personnes morales

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de l'extrait du registre du commerce ou de l'extrait de registre en cours de validité datant de moins de 6 mois. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupement, veillez joindre un extrait pour chacun des membres.

Pour les entreprises européennes : veillez fournir une copie de l'extrait de registre en cours de validité au sens de l'annexe XI à la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Pour les entreprises internationales : veillez fournir un extrait de registre ou un document d'enregistrement en cours de validité de votre entreprise.

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un-e expert-e proposé-e est ou a été lié-e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un-e expert-e proposé-e travaille ou a travaillé comme expert-e intégré-e placé-e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un-e expert-e proposé-e travaille ou a travaillé comme assistant-e technique détaché-e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité-e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur-riche mis-e en disponibilité
Un-e expert-e proposé-e ou une entreprise avec laquelle l'expert-e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante : _____

Rubrique réservée aux consortiums / groupements

Veillez joindre sous forme de fichier séparé la déclaration de consortium ou de groupement (déclaration de groupement momentané d'entreprises) signée par tous ses membres.

Si vous remettez la présente déclaration en tant que consortium ou groupement, les renseignements demandés doivent être fournis pour chacun des membres.

Nom, adresse	
Nom, adresse	
Nom, adresse	

Causes d'exclusion

La déclaration relative aux causes d'exclusion ci-dessous est valable pour chacun des membres d'un consortium ou d'un groupement.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 2****– Appel d'offres public****Performance économique et financière****Chiffres clés de l'entreprise**

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **610 000MAD** net ?

- oui
 non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **03 personnes** ?

- oui
 non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Veuillez noter que cette limitation à 10 projets de référence maximum s'applique aussi aux groupements momentanés d'entreprise. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 305 000 **MAD**.

Au moins 2 projets de référence dans le domaine de l'ingénierie de formation et au moins 2 projet(s) de référence au Maroc au cours des 5 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Commet- tant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du con- tenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

APD

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en référera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseiller·ère·s en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Joussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-js.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

A-124

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Jousen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

A-ka

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés
LOT N°3
– Appel d'offres public

Numéro de contrat :

Sommaire

Numéro de contrat :	1
Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :	1
Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s).....	2
Rubrique réservée aux personnes morales.....	4
Rubrique réservée aux consortiums / groupements.....	4
Causes d'exclusion.....	4
Performance économique et financière.....	5
Performance technique.....	5
Récapitulatif des projets de référence.....	6
Déclaration d'intégrité.....	7
Primauté des règles propres du pouvoir adjudicateur.....	8

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :

Nom :	
Rue	
Code postal et localité	
Nom de la banque	
Nom du titulaire du compte	
IBAN	
BIC	
N° fiscal	
N° (allemand) de TVA intracommunautaire	
Personne à contacter en cas de question :	

4-24

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés

LOT N°3

– Appel d'offres public

E-mail :

Téléphone :

Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s)*Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité.*

Nom de naissance	
Lieu de naissance	
Date de naissance	
Je suis ou j'ai été employé·e dans la fonction publique	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité avec maintien de ma rémunération <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité sans solde <input type="checkbox"/> OUI, à la retraite
Je suis ou j'ai été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Je travaille ou j'ai travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Je travaille ou j'ai travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
J'ai, moi-même ou une entreprise avec laquelle je suis en relation, conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation, ou j'ai moi-même ou cette entreprise participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Par la remise de la présente déclaration d'éligibilité (veuillez cocher la case correspondant à votre cas) :

Je déclare et certifie que moins des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (variante 1).

Je déclare ne pas pouvoir exclure que plus des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés**LOT N°3****– Appel d'offres public**

de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Je déclare par conséquent être d'accord pour fournir à la GIZ, à sa demande, de plus amples renseignements sur les recettes perçues au cours des 12 derniers mois pour des activités salariées et indépendantes et sur celles à escompter au cours des 12 prochains mois (variante 2).

Nous tenons à souligner que le dépassement de la valeur limite des cinq sixièmes citée peut entraîner l'assujettissement complet aux assurances sociales et une responsabilité en matière d'impôt sur les salaires et que la GIZ, dans pareil cas, ne conclura pas de contrat. Si vous déclarez faussement que vous avez perçu au cours des 12 derniers mois et que vous percevrez au cours des 12 prochains mois moins des cinq sixièmes de vos recettes professionnelles totales d'une activité avec la GIZ (variante 1) ou si vous fournissez de faux renseignements à la GIZ sur ce point (variante 2), vous vous exposez à être poursuivi-e en dommages et intérêts.

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés**LOT N°3****– Appel d'offres public****Rubrique réservée aux personnes morales**

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de l'extrait du registre du commerce ou de l'extrait de registre en cours de validité datant de moins de 6 mois. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupement, veillez joindre un extrait pour chacun des membres.

Pour les entreprises européennes : veillez fournir une copie de l'extrait de registre en cours de validité au sens de l'annexe XI à la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Pour les entreprises internationales : veillez fournir un extrait de registre ou un document d'enregistrement en cours de validité de votre entreprise.

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un·e expert·e proposé·e est ou a été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
Un·e expert·e proposé·e ou une entreprise avec laquelle l'expert·e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante : _____

Rubrique réservée aux consortiums / groupements

Veillez joindre sous forme de fichier séparé la déclaration de consortium ou de groupement (déclaration de groupement momentané d'entreprises) signée par tous ses membres.

Si vous remettez la présente déclaration en tant que consortium ou groupement, les renseignements demandés doivent être fournis pour chacun des membres.

Nom, adresse	
Nom, adresse	
Nom, adresse	

Causes d'exclusion

La déclaration relative aux causes d'exclusion ci-dessous est valable pour chacun des membres d'un consortium ou d'un groupement.

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés
LOT N°3
– Appel d'offres public
Performance économique et financière

Chiffres clés de l'entreprise

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **365.000,00 MAD** net ?

- oui
 non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **02 personnes** ?

- oui
 non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Veuillez noter que cette limitation à 10 projets de référence maximum s'applique aussi aux groupements momentanés d'entreprise. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 182.500,00 **MAD**.

Au moins 2 projets de référence dans le domaine de l'ingénierie de formation et au moins 2 projet(s) de référence au Maroc au cours des 5 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Commettant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du contenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

M. H. H.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en réfèrera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseiller·ère·s en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Joussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-js.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

AKH

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Jousen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 4**

– Appel d'offres public

Numéro de contrat :

Sommaire

Numéro de contrat :	1
Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :	1
Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s).....	2
Rubrique réservée aux personnes morales.....	4
Rubrique réservée aux consortiums / groupements	4
Causes d'exclusion	4
Performance économique et financière.....	5
Performance technique	5
Récapitulatif des projets de référence	6
Déclaration d'intégrité	7
Primauté des règles propres du pouvoir adjudicateur.....	8

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :

Nom :	
Rue	
Code postal et localité	
Nom de la banque	
Nom du titulaire du compte	
IBAN	
BIC	
N° fiscal	
N° (allemand) de TVA intracommunautaire	
Personne à contacter en cas de question :	

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés- lot 4

– Appel d'offres public

E-mail :

Téléphone :

Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s)

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité.

Nom de naissance	
Lieu de naissance	
Date de naissance	
Je suis ou j'ai été employé·e dans la fonction publique	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité avec maintien de ma rémunération <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité sans solde <input type="checkbox"/> OUI, à la retraite
Je suis ou j'ai été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Je travaille ou j'ai travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Je travaille ou j'ai travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
J'ai, moi-même ou une entreprise avec laquelle je suis en relation, conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation, ou j'ai moi-même ou cette entreprise participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Par la remise de la présente déclaration d'éligibilité (veuillez cocher la case correspondant à votre cas) :

Je déclare et certifie que moins des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (variante 1).

Je déclare ne pas pouvoir exclure que plus des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 4****– Appel d'offres public**

de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Je déclare par conséquent être d'accord pour fournir à la GIZ, à sa demande, de plus amples renseignements sur les recettes perçues au cours des 12 derniers mois pour des activités salariées et indépendantes et sur celles à escompter au cours des 12 prochains mois (variante 2).

Nous tenons à souligner que le dépassement de la valeur limite des cinq sixièmes citée peut entraîner l'assujettissement complet aux assurances sociales et une responsabilité en matière d'impôt sur les salaires et que la GIZ, dans pareil cas, ne conclura pas de contrat. Si vous déclarez faussement que vous avez perçu au cours des 12 derniers mois et que vous percevrez au cours des 12 prochains mois moins des cinq sixièmes de vos recettes professionnelles totales d'une activité avec la GIZ (variante 1) ou si vous fournissez de faux renseignements à la GIZ sur ce point (variante 2), vous vous exposez à être poursuivi-e en dommages et intérêts.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 4
– Appel d'offres public**

Rubrique réservée aux personnes morales

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de l'extrait du registre du commerce ou de l'extrait de registre en cours de validité datant de moins de 6 mois. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupement, veillez joindre un extrait pour chacun des membres.

Pour les entreprises européennes : veillez fournir une copie de l'extrait de registre en cours de validité au sens de l'annexe XI à la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Pour les entreprises internationales : veillez fournir un extrait de registre ou un document d'enregistrement en cours de validité de votre entreprise.

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un-e expert-e proposé-e est ou a été lié-e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un-e expert-e proposé-e travaille ou a travaillé comme expert-e intégré-e placé-e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un-e expert-e proposé-e travaille ou a travaillé comme assistant-e technique détaché-e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité-e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur-riche mis-e en disponibilité
Un-e expert-e proposé-e ou une entreprise avec laquelle l'expert-e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante : _____

Rubrique réservée aux consortiums / groupements

Veillez joindre sous forme de fichier séparé la déclaration de consortium ou de groupement (déclaration de groupement momentané d'entreprises) signée par tous ses membres.

Si vous remettez la présente déclaration en tant que consortium ou groupement, les renseignements demandés doivent être fournis pour chacun des membres.

Nom, adresse	
Nom, adresse	
Nom, adresse	

Causes d'exclusion

La déclaration relative aux causes d'exclusion ci-dessous est valable pour chacun des membres d'un consortium ou d'un groupement.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 4****– Appel d'offres public****Performance économique et financière****Chiffres clés de l'entreprise**

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **300 000,00 MAD** net ?

oui

non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **02. personnes** ?

oui

non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Veuillez noter que cette limitation à 10 projets de référence maximum s'applique aussi aux groupements momentanés d'entreprise. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 150 000 **MAD**.

Au moins 2 projets de référence dans le domaine de l'ingénierie de formation et au moins 2 projet(s) de référence au Maroc au cours des 5 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Commet- tant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du con- tenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

M
APD

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en référera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseillers en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Jussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-js.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Jousen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés- lot 5

– Appel d'offres public

Numéro de contrat :

Sommaire

Numéro de contrat :	1
Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :	1
Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s).....	2
Rubrique réservée aux personnes morales.....	4
Rubrique réservée aux consortiums / groupements	4
Causes d'exclusion	4
Performance économique et financière.....	5
Performance technique	5
Récapitulatif des projets de référence	6
Déclaration d'intégrité	7
Primauté des règles propres du pouvoir adjudicateur.....	8

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :

Nom :	
Rue	
Code postal et localité	
Nom de la banque	
Nom du titulaire du compte	
IBAN	
BIC	
N° fiscal	
N° (allemand) de TVA intracommunautaire	
Personne à contacter en cas de question :	

11 7/24

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 5**

– Appel d'offres public

E-mail :

Téléphone :

Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s)

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité.

Nom de naissance	
Lieu de naissance	
Date de naissance	
Je suis ou j'ai été employé·e dans la fonction publique	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité avec maintien de ma rémunération <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité sans solde <input type="checkbox"/> OUI, à la retraite
Je suis ou j'ai été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Je travaille ou j'ai travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Je travaille ou j'ai travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
J'ai, moi-même ou une entreprise avec laquelle je suis en relation, conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation, ou j'ai moi-même ou cette entreprise participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Par la remise de la présente déclaration d'éligibilité (veuillez cocher la case correspondant à votre cas) :

Je déclare et certifie que moins des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (variante 1).

Je déclare ne pas pouvoir exclure que plus des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 5****– Appel d'offres public**

de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Je déclare par conséquent être d'accord pour fournir à la GIZ, à sa demande, de plus amples renseignements sur les recettes perçues au cours des 12 derniers mois pour des activités salariées et indépendantes et sur celles à escompter au cours des 12 prochains mois (variante 2).

Nous tenons à souligner que le dépassement de la valeur limite des cinq sixièmes citée peut entraîner l'assujettissement complet aux assurances sociales et une responsabilité en matière d'impôt sur les salaires et que la GIZ, dans pareil cas, ne conclura pas de contrat. Si vous déclarez faussement que vous avez perçu au cours des 12 derniers mois et que vous percevrez au cours des 12 prochains mois moins des cinq sixièmes de vos recettes professionnelles totales d'une activité avec la GIZ (variante 1) ou si vous fournissez de faux renseignements à la GIZ sur ce point (variante 2), vous vous exposez à être poursuivi-e en dommages et intérêts.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 5
– Appel d'offres public**

Rubrique réservée aux personnes morales

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de l'extrait du registre du commerce ou de l'extrait de registre en cours de validité datant de moins de 6 mois. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupement, veillez joindre un extrait pour chacun des membres.

Pour les entreprises européennes : veillez fournir une copie de l'extrait de registre en cours de validité au sens de l'annexe XI à la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Pour les entreprises internationales : veillez fournir un extrait de registre ou un document d'enregistrement en cours de validité de votre entreprise.

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un·e expert·e proposé·e est ou a été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
Un·e expert·e proposé·e ou une entreprise avec laquelle l'expert·e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Rubrique réservée aux consortiums / groupements

Veillez joindre sous forme de fichier séparé la déclaration de consortium ou de groupement (déclaration de groupement momentané d'entreprises) signée par tous ses membres. Si vous remettez la présente déclaration en tant que consortium ou groupement, les renseignements demandés doivent être fournis pour chacun des membres.

Nom, adresse	
Nom, adresse	
Nom, adresse	

Causes d'exclusion

La déclaration relative aux causes d'exclusion ci-dessous est valable pour chacun des membres d'un consortium ou d'un groupement.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 5****– Appel d'offres public****Performance économique et financière****Chiffres clés de l'entreprise**

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **300.000,00 MAD** net ?

- oui
 non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **02 personnes** ?

- oui
 non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Veuillez noter que cette limitation à 10 projets de référence maximum s'applique aussi aux groupements momentanés d'entreprise. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 150.000,00 **MAD**.

Au moins 2 projets de référence dans le domaine de l'ingénierie de formation et au moins 2 projet(s) de référence au Maroc au cours des 5 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Committant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du contenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

Handwritten signature and date: 5/1/20

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en référera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseillers en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Joussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-js.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Jousen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés -
lot 6
– Appel d'offres public**

Numéro de contrat :

Sommaire

Numéro de contrat :	1
Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :	1
Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s).....	2
Rubrique réservée aux personnes morales.....	4
Rubrique réservée aux consortiums / groupements	4
Causes d'exclusion	4
Performance économique et financière.....	5
Performance technique	5
Récapitulatif des projets de référence	6
Déclaration d'intégrité	7
Primauté des règles propres du pouvoir adjudicateur.....	8

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :

Nom :	
Rue	
Code postal et localité	
Nom de la banque	
Nom du titulaire du compte	
IBAN	
BIC	
N° fiscal	
N° (allemand) de TVA intracommunautaire	
Personne à contacter en cas de question :	

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés -
lot 6
– Appel d'offres public**

E-mail :

Téléphone :

Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s)

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité.

Nom de naissance	
Lieu de naissance	
Date de naissance	
Je suis ou j'ai été employé·e dans la fonction publique	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité avec maintien de ma rémunération <input type="checkbox"/> OUI, mis·e en disponibilité sans solde <input type="checkbox"/> OUI, à la retraite
Je suis ou j'ai été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Je travaille ou j'ai travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Je travaille ou j'ai travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
J'ai, moi-même ou une entreprise avec laquelle je suis en relation, conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation, ou j'ai moi-même ou cette entreprise participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Par la remise de la présente déclaration d'éligibilité (veuillez cocher la case correspondant à votre cas) :

Je déclare et certifie que moins des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (variante 1).

Je déclare ne pas pouvoir exclure que plus des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi

A-1234

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés -
lot 6****– Appel d'offres public**

de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Je déclare par conséquent être d'accord pour fournir à la GIZ, à sa demande, de plus amples renseignements sur les recettes perçues au cours des 12 derniers mois pour des activités salariées et indépendantes et sur celles à escompter au cours des 12 prochains mois (variante 2).

Nous tenons à souligner que le dépassement de la valeur limite des cinq sixièmes citée peut entraîner l'assujettissement complet aux assurances sociales et une responsabilité en matière d'impôt sur les salaires et que la GIZ, dans pareil cas, ne conclura pas de contrat. Si vous déclarez faussement que vous avez perçu au cours des 12 derniers mois et que vous percevrez au cours des 12 prochains mois moins des cinq sixièmes de vos recettes professionnelles totales d'une activité avec la GIZ (variante 1) ou si vous fournissez de faux renseignements à la GIZ sur ce point (variante 2), vous vous exposez à être poursuivi-e en dommages et intérêts.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés -
lot 6
– Appel d'offres public**

Rubrique réservée aux personnes morales

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de l'extrait du registre du commerce ou de l'extrait de registre en cours de validité datant de moins de 6 mois. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupement, veillez joindre un extrait pour chacun des membres.

Pour les entreprises européennes : veillez fournir une copie de l'extrait de registre en cours de validité au sens de l'annexe XI à la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Pour les entreprises internationales : veillez fournir un extrait de registre ou un document d'enregistrement en cours de validité de votre entreprise.

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
Un·e expert·e proposé·e est ou a été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période <input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité
Un·e expert·e proposé·e ou une entreprise avec laquelle l'expert·e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Rubrique réservée aux consortiums / groupements

Veillez joindre sous forme de fichier séparé la déclaration de consortium ou de groupement (déclaration de groupement momentané d'entreprises) signée par tous ses membres. Si vous remettez la présente déclaration en tant que consortium ou groupement, les renseignements demandés doivent être fournis pour chacun des membres.

Nom, adresse	
Nom, adresse	
Nom, adresse	

Causes d'exclusion

La déclaration relative aux causes d'exclusion ci-dessous est valable pour chacun des membres d'un consortium ou d'un groupement.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés -
lot 6****– Appel d'offres public****Performance économique et financière****Chiffres clés de l'entreprise**

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **525.000,00 MAD** net ?

 oui non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **03. personnes** ?

 oui non**Performance technique**

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Veuillez noter que cette limitation à 10 projets de référence maximum s'applique aussi aux groupements momentanés d'entreprise. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 262.500,00 **MAD**.

Au moins 2 projets de référence dans le domaine de l'ingénierie de formation et au moins 2 projet(s) de référence au Maroc au cours des 5 dernières années.

Nous déclarons par la présente :**La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.**

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

**Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés
d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure
de l'UE – Appel d'offres public**

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Committant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du contenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

Handwritten marks: a vertical line and the number '2-144'.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en référera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseillers en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Jousen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-js.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

1-104
N

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Jousen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés- lot 7

– Appel d'offres public

Numéro de contrat :

Sommaire

Numéro de contrat :	1
Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :	1
Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant·e·s individuel·le·s).....	2
Rubrique réservée aux personnes morales.....	4
Rubrique réservée aux consortiums / groupements	4
Causes d'exclusion	4
Performance économique et financière.....	5
Performance technique.....	5
Récapitulatif des projets de référence.....	6
Déclaration d'intégrité	7
Primauté des règles propres du pouvoir adjudicateur.....	8

Je déclare / Nous déclarons par la présente :

Renseignements relatifs au soumissionnaire ou à l'entreprise fondée de pouvoir d'un consortium / groupement :

Nom :	
Rue	
Code postal et localité	
Nom de la banque	
Nom du titulaire du compte	
IBAN	
BIC	
N° fiscal	
N° (allemand) de TVA intracommunautaire	
Personne à contacter en cas de question :	

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés- lot 7

– Appel d'offres public

E-mail :

Téléphone :

Renseignements à fournir uniquement pour les sociétés de personnes (y compris les consultant-e-s individuel-le-s)

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité.

Nom de naissance	
Lieu de naissance	
Date de naissance	
Je suis ou j'ai été employé-e dans la fonction publique	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, mis-e en disponibilité avec maintien de ma rémunération <input type="checkbox"/> OUI, mis-e en disponibilité sans solde <input type="checkbox"/> OUI, à la retraite
Je suis ou j'ai été lié-e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Je travaille ou j'ai travaillé comme expert-e intégré-e placé-e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Je travaille ou j'ai travaillé comme assistant-e technique détaché-e sur la base de la loi allemande relative aux AT.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____ <input type="checkbox"/> OUI, retraité-e de la GIZ <input type="checkbox"/> OUI, collaborateur-riche mis-e en disponibilité
J'ai, moi-même ou une entreprise avec laquelle je suis en relation, conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation, ou j'ai moi-même ou cette entreprise participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :

Par la remise de la présente déclaration d'éligibilité (veuillez cocher la case correspondant à votre cas) :

Je déclare et certifie que moins des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (variante 1).

Je déclare ne pas pouvoir exclure que plus des cinq sixièmes des recettes totales que je perçois au titre de mon activité indépendante provenaient au cours des 12 derniers mois et proviendront au cours des 12 prochains mois (la date de référence étant toujours la date d'envoi

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 7****– Appel d'offres public**

de la présente déclaration) de contrats exécutés pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Je déclare par conséquent être d'accord pour fournir à la GIZ, à sa demande, de plus amples renseignements sur les recettes perçues au cours des 12 derniers mois pour des activités salariées et indépendantes et sur celles à escompter au cours des 12 prochains mois (variante 2).

Nous tenons à souligner que le dépassement de la valeur limite des cinq sixièmes citée peut entraîner l'assujettissement complet aux assurances sociales et une responsabilité en matière d'impôt sur les salaires et que la GIZ, dans pareil cas, ne conclura pas de contrat. Si vous déclarez faussement que vous avez perçu au cours des 12 derniers mois et que vous percevrez au cours des 12 prochains mois moins des cinq sixièmes de vos recettes professionnelles totales d'une activité avec la GIZ (variante 1) ou si vous fournissez de faux renseignements à la GIZ sur ce point (variante 2), vous vous exposez à être poursuivi-e en dommages et intérêts.

Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 7
– Appel d'offres public

Rubrique réservée aux personnes morales

Veillez joindre sous forme de fichier séparé une copie de l'extrait du registre du commerce ou de l'extrait de registre en cours de validité datant de moins de 6 mois. Dans le cas d'un consortium ou d'un groupement, veillez joindre un extrait pour chacun des membres.

Pour les entreprises européennes : veillez fournir une copie de l'extrait de registre en cours de validité au sens de l'annexe XI à la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Pour les entreprises internationales : veillez fournir un extrait de registre ou un document d'enregistrement en cours de validité de votre entreprise.

N° de registre du commerce / autre numéro d'enregistrement de l'entreprise :	
Juridiction / autorité compétente	
<p>Un·e expert·e proposé·e est ou a été lié·e à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ou à l'une des organisations dont elle est issue par un contrat de travail (stage y compris). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme expert·e intégré·e placé·e par le Centre pour la migration internationale et le développement (CIM). Un·e expert·e proposé·e travaille ou a travaillé comme assistant·e technique détaché·e sur la base de la loi allemande relative aux AT.</p>	<p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI, en tant que _____ sur la période _____</p> <p><input type="checkbox"/> OUI, retraité·e de la GIZ</p> <p><input type="checkbox"/> OUI, collaborateur·rice mis·e en disponibilité</p>
<p>Un·e expert·e proposé·e ou une entreprise avec laquelle l'expert·e est en relation a conseillé la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en amont de la présente procédure de passation ou a participé d'une autre façon à la préparation de cette procédure.</p>	<p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI, de la manière suivante :</p>

Rubrique réservée aux consortiums / groupements

Veillez joindre sous forme de fichier séparé la déclaration de consortium ou de groupement (déclaration de groupement momentané d'entreprises) signée par tous ses membres. Si vous remettez la présente déclaration en tant que consortium ou groupement, les renseignements demandés doivent être fournis pour chacun des membres.

Nom, adresse	
Nom, adresse	
Nom, adresse	

Causes d'exclusion

La déclaration relative aux causes d'exclusion ci-dessous est valable pour chacun des membres d'un consortium ou d'un groupement.

**Déclaration d'éligibilité pour les passations de marchés-
lot 7****– Appel d'offres public****Performance économique et financière****Chiffres clés de l'entreprise**

Votre chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de l'entreprise au cours des trois derniers exercices clos atteint-il en moyenne **490.000,00 MAD** net ?

- oui
 non

Le nombre d'employé·e·s au 31 décembre de l'année précédente atteint-il au moins **02. personnes** ?

- oui
 non

Performance technique

L'aptitude technique doit être démontrée sur la base d'un maximum de 10 projets de référence. Veuillez reporter dans le tableau « Récapitulatif des projets de référence » les indications pertinentes relatives aux trois dernières années conformément aux critères requis. Veuillez noter que cette limitation à 10 projets de référence maximum s'applique aussi aux groupements momentanés d'entreprise. Les candidats ne répondant pas à ces critères minimaux seront considérés comme non aptes et écartés des étapes suivantes de la procédure.

Conditions minimales requises relativement aux références

L'évaluation de l'aptitude est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 245.000,00 **MAD**.

Au moins 2 projets de référence dans le domaine de l'ingénierie de formation et au moins 2 projet(s) de référence au Maroc au cours des 5 dernières années.

Nous déclarons par la présente :

La condition minimale concernant les projets de référence dans le domaine demandé est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

La condition minimale concernant les projets de référence dans la région demandée est remplie.

Voir les projets de référence à la ou aux ligne(s) n° du tableau.

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Récapitulatif des projets de référence (indiquer uniquement des projets de référence dont le volume minimum correspond aux « Conditions minimales requises relativement aux références »)

N°	Intitulé du projet	Committant	Période	Montant du marché en MAD	Pays	Région / pays	Expérience technique	Financement par l'APD ¹ (oui/non)	Description du projet (brève présentation du contenu de l'action)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

¹ Indiquer « oui » pour l'APD (aide publique au développement) lorsque le projet de référence a été financé à **au moins 50 %** par des fonds issus de l'APD.

Handwritten signature and initials

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

Déclaration d'intégrité

§ 1 Déclarations de la GIZ

En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable et œuvre aussi au niveau mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Guidée par sa vision du développement durable, la GIZ tient compte d'aspects politiques, économiques, sociaux et écologiques dans toutes ses actions. Dans ce contexte, les principes d'intégrité, de participation, de transparence et de responsabilité sont pour l'entreprise les piliers essentiels d'une prévention efficace de la corruption.

La GIZ conçoit l'intégrité comme un processus vivant et en constante évolution. Allant au-delà de la lutte anti-corruption, ce processus englobe l'ancrage au sein de l'entreprise de normes, valeurs et directives, par exemple en matière de défense de l'environnement et de protection des droits humains. Le code d'intégrité de la GIZ énonce des règles de conduite claires pour les collaborateurs de l'entreprise. Leur action doit être guidée par des principes tels que l'égalité de traitement, le respect des contrats et le respect des lois, la transparence, la loyauté, la confidentialité et le travail en partenariat. Le respect de ces règles est surveillé par le comité de conformité, le conseiller en matière d'intégrité et le médiateur externe.

Si la GIZ a connaissance de comportements passibles de sanctions pénales en Allemagne et/ou à l'étranger de la part de ses collaborateurs ou d'un soumissionnaire, candidat, contractant ou sous-traitant ou si elle a des soupçons concrets à ce sujet, elle ouvrira une enquête interne et en référera au Parquet si les soupçons se confirment.

Les partenaires commerciaux, partenaires de projet, groupes cibles et le public intéressé sont invités à participer à l'élucidation de faits présumés de corruption. En cas de soupçons fondés relatifs à une violation du code d'intégrité, ils peuvent contacter le conseiller en matière d'intégrité de la GIZ ou le médiateur externe de la GIZ. Ils sont tenus d'observer la plus stricte discrétion et peuvent aussi être contactés en amont si certains points demandent des éclaircissements.

- Conseiller·ère·s en matière d'intégrité de la GIZ :
Madame Carola Faller (Eschborn), tél. : +49 6196 79-3529 et
Monsieur Hans-Joachim Gante (Bonn), tél. : +49 228 4460-1557
E-mail : integrity-mailbox@giz.de
- Médiateur externe de la GIZ,
M^e Edgar Joussen, avocat, tél. : +49 30 315 18 7-0
E-mail : ombudsmann@ra-is.de
www.giz.de/ombudsmann

L'entreprise est également soumise aux dispositions du code de bonne gouvernance de l'État fédéral pour les entreprises publiques et observe ses recommandations en matière de transparence. La GIZ publie chaque année sur son site Internet un rapport sur la gouvernance de l'entreprise, dans lequel elle divulgue entre autres les rémunérations des membres du directoire. En ce qui concerne les achats, la GIZ, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, respecte scrupuleusement les prescriptions du droit des marchés publics en donnant la priorité aux appels d'offres publics et en veillant à une stricte séparation des opérations de planification, d'attribution des marchés et de décompte.

A. J. J.
M

Déclaration d'aptitude pour les passations de marchés d'un montant inférieur ou égal aux seuils de procédure de l'UE – Appel d'offres public

La GIZ est en outre régulièrement soumise à un contrôle à la fois interne et externe. En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ est contrôlée par la Cour fédérale des comptes.

§ 2 Déclarations du contractant

Le contractant déclare connaître et observer le système de valeurs et d'intégrité de la GIZ décrit plus haut. Il est tenu en particulier de respecter, dès la phase de préparation d'un contrat, les principes d'intégrité énoncés dans les Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (points 1.4, 1.5 et 1.11).

Le contractant, dans la mesure où il s'agit d'une personne morale, prendra des mesures organisationnelles afin d'instruire ses employé·e·s et ses sous-traitants des principes d'intégrité de la GIZ conformément aux points 2.1.4 et 2.4.2.1 des Conditions générales, et s'emploiera à promouvoir et contrôler le respect de ces principes. Le contractant informera ses employé·e·s et sous-traitants de ce que la GIZ a, en la personne de l'avocat M^e Edgar Jousen, mandaté pour le traitement confidentiel de cas suspects un médiateur externe qui garantit le plus strict anonymat aux personnes susceptibles d'apporter des indications utiles, en particulier sur des faits présumés de corruption.

Le contractant déclare qu'il s'abstiendra, dans le cadre de l'exécution du contrat, de passer des marchés de sous-traitance avec des personnes et entités de fiabilité douteuse.

Le contractant s'abstiendra, dans le cadre d'une procédure d'adjudication en cours, d'entrer en contact avec des personnes extérieures à l'entité de la GIZ chargée de la gestion des contrats qui sont impliquées dans cette même procédure. Le contractant sollicitera les renseignements dont il a besoin concernant la procédure d'adjudication en cours exclusivement par écrit auprès de l'unité organisationnelle compétente au sein de la GIZ, la division Achats et contrats, qui coordonne également les réponses à donner aux questions d'ordre technique. Le contractant est parfaitement conscient qu'il risque sinon d'être exclu de la compétition.

Primauté des règles propres de la GIZ

Nous nous engageons à reconnaître la primauté de toutes les clauses qui seront introduites dans la procédure de passation avec les documents du marché par le pouvoir adjudicateur (GIZ) et déclarons qu'hormis les contenus de l'offre soumise, aucun autre contenu provenant, par exemple, de contrats préliminaires ou d'autres documents, et plus particulièrement de nos propres conditions générales, ne sera intégré à l'offre.

En envoyant ce document via la place virtuelle de passation des marchés de la GIZ, je certifie / nous certifions que les informations fournies ci-dessus sont exactes et complètes.

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

Numéro d'appel d'offres : 7000007818

Numéro du projet /
unité de gestion :
G-012342-445

Mise en Œuvre de Formations Qualifiantes aux profits de 823 bénéficiaires, en Lots Séparés dans le Cadre du Programme – Centres pour la Migration et Développement – ZME COFI

Les soumissionnaires éligibles :

Établissements privés de formation professionnelle :

- Institutions ayant une accréditation officielle de l'autorité chargée de la formation professionnelle.

Établissements privés d'enseignement supérieur :

- Institutions ayant une accréditation officielle de l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement supérieur.

Établissements privés autorisés :

- Centres de formation professionnelle ou d'enseignement supérieur disposant d'une autorisation officielle d'exercer.

Bureaux d'études :

- Bureaux d'études disposant d'une solide Expérience en formation professionnelle, ayant déjà réalisé des missions similaires dans ce domaine, et possédant les compétences techniques et humaines nécessaires pour mener à bien cette mission.

Durée de la mission pour chaque lot : du 01 Juin 2026 au 30 octobre 2026.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner.

0.	Liste des sigles et abréviations	3
1.	Contexte , objectifs et description de l'appel d'offres.....	4
2.	Mission du contractant	10
3.	Conception.....	22
4.	Concept de ressources humaines.....	23
5.	Consignes de calcul.....	39
6.	Consignes relatives au format de l'offre	46
7.	Présentation du dossier de soumission.....	46
8.	Annexes.....	55

Handwritten signature

0. Liste des sigles et abréviations

ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
AVB	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
BMZ	Ministère Fédéral pour la Coopération Économique et le Développement
EIMEA	Espaces d'Information Maroco-Européens pour la promotion de la mobilité et de l'insertion professionnelle
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
TDRs	Termes de Références
ZME	Centres pour la migration et le développement

1. Contexte , objectifs et description de l'appel d'offres

Le Maroc, en raison de sa situation géographique stratégique, se trouve à la croisée des chemins de la migration entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe. Cette position en fait une destination, un point de transit, et une porte d'entrée vers l'Europe pour la migration irrégulière. Cette dynamique engendre des défis socio-économiques et nécessite des réponses adaptées pour offrir des alternatives à la migration irrégulière.

Dans ce contexte, le programme ZME (Centres pour la Migration et le Développement), cofinancé par la GIZ et l'Union Européenne, a été conçu pour :

- Promouvoir la migration régulière et bien informée.
- Soutenir la réintégration durable des migrants de retour.
- Créer des opportunités économiques et sociales pour les populations locales vulnérables, particulièrement dans les régions cibles.

Défis identifiés

1. Chômage des jeunes et disparités sociales :
 - Le taux élevé de chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes, reste un obstacle majeur. Les disparités régionales aggravent la situation en limitant les opportunités d'emploi en dehors des grandes villes.
 - L'emploi informel domine dans plusieurs secteurs, ce qui empêche la création d'emplois décents et durables.
2. Faible valorisation du capital humain :
 - Les compétences disponibles sur le marché ne correspondent souvent pas aux besoins des employeurs, créant un écart entre l'offre et la demande d'emploi.
3. Migration irrégulière :
 - Nombre de jeunes envisagent la migration irrégulière au péril de leur vie, faute d'alternatives viables dans leur pays d'origine. Ce phénomène est alimenté par une méconnaissance des possibilités locales de formation et d'emploi.
4. Cohésion sociale dans les communautés accueillant les migrants de retour :
 - L'intégration des migrants de retour reste un défi, particulièrement dans les communautés qui font face à leurs propres difficultés économiques.

Le programme ZME

Le programme ZME est basé sur l'approche à 360 degrés du BMZ, qui vise à :

- Réduire les causes profondes de la migration irrégulière.
- Renforcer le potentiel de la migration régulière.
- Promouvoir la réintégration durable des migrants de retour.

Les interventions s'appuient sur un partenariat avec l'ANAPEC, ainsi que sur des collaborations avec :

- Les organisations de la société civile.
- Les programmes bilatéraux de la GIZ.
- Le secteur privé.

Objectifs généraux de l'appel d'offres

1. Offrir des opportunités de formation qualifiante ou de reconversion pour répondre aux besoins du marché local et aux aspirations des bénéficiaires.
2. Améliorer l'employabilité des jeunes et des migrants de retour en développant des compétences techniques et transversales.
3. Renforcer la cohésion sociale et promouvoir l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Description de l'Appel d'Offres

Cet appel d'offres est structuré en lots séparés, permettant une répartition équilibrée des métiers et des zones géographiques. Chaque lot correspond à plusieurs métiers identifiés dans une région spécifique. Cette organisation vise à optimiser la gestion logistique, la spécialisation sectorielle, et l'impact des formations qualifiantes sur les bénéficiaires.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, en fonction de leurs capacités techniques, organisationnelles, et financières. Un seul soumissionnaire peut être adjudicataire de plusieurs lots.

Numéro du lot	Région	Agence	Domaine	Profil des bénéficiaires	Emploi métier cible proposé	Efectif à former	Masse horaire	Nombre de jours de formation
1	Sous Massa	Chtouka ait baha / biougra	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
		Tata	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	15	210	30
		Inezgane Ait Melloul	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	20	210	30
		Taroudant	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	20	210	30
		Taroudant	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	20	210	30

		Taroudant	IT	Bac et plus	Opérateur systèmes intelligents agricole	20	182	26
Total Lot 1						118	1232	176
2	Casablanca-Settat	Mohammedia	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
		AIN CHOCK	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	23	210	30
		AUCD	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	23	210	30
		AUH2	IT	Tech, Bac+ 2 et plus	Analyste cybersécurité	24	448	64
		EL JADIDA	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	23	210	30
		AUHP	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	23	210	30
		alfidmersultan	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
Total Lot 2						162	1708	244
3	Beni Mellal-Khénifra	Khouribga	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	15	210	30
		FKIH BEN SALEH	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	15	210	30

		AZILAL	IT	Niveau bac ou plus	Concepteur Graphique	15	196	28
		Beni Mellal	IT	Bac +2 informatique , technicien informatique	Opérateur support informatique	15	210	30
		KHENIFRA	IT	Niveau bac ou plus	Concepteur Graphique	15	196	28
Total lot 3						75	1022	146
4	Oriental	Driouch	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	20	210	30
		JERADA	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	20	210	30
		Nador	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	20	210	30
		FIGUIG	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	20	210	30
Total lot 4						80	840	120
5	Fes Mèknes	Boulemane	IT	qualification professionnelle en électronique , BAC ou plus	Réparateur GSM	23	210	30

		Ifrane	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	23	210	30
		Sefrou	IT	Bac plus 2 informatique , Technicien informatique réseau ou développement	Opérateur support informatique	23	210	30
		Moulay yaacoub	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	23	210	30
Total lot 5						92	840	120
6	Tanger Tétouan Al Hoceima	Tanger assilah	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
		Tanger assilah	IT	Bac+2 informatique ,technicien informatique réseaux ou développement	AGENT CODING	24	266	38
		Mediq-Fnideq	IT	Niveau bac ou plus	Opérateur e-marketing	20	210	30
		Tétouan	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
		Al-hoceima	Service aux entreprises	Bac plus 2 en marketing , commerce ou gestion de relation clientèle	Chargé de clientèle en ligne	23	196	28

		Ouezzane	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
		Larache	IT	Qualification professionnelle en électronique ou niveau bac et plus	Réparateur GSM	20	210	30
Total lot 6						156	1512	216
7	Rabat Salé Kénitra	Agence Provinciale SKHIRAT - TEMARA	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
		Agence Préfectorale SALE	IT	Bac+2 informatique ,Technicien informatique réseaux ou développement	AGENT CODING	24	266	38
		Agence universitaire de rabat	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
		Agence Provinciale kenitra	IT	Bac+2 informatique ,Technicien informatique réseaux ou développement	AGENT CODING	24	266	38
		Agence Provinciale SIDI SLIMANE	Service d'aide à la	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale /	23	210	30

			personne		Scolaire(AVS)			
		Agence Provinciale sidi kacem	Service d'aide à la personne	Niveau bac ou plus	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	23	210	30
Total lot 7						140	1372	196
TOTAL GENERAL						823	8526	1218

2. Mission du contractant

Le soumissionnaire sélectionné pour chaque lot est responsable de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des actions de formation qualifiante prévues dans le cadre du projet ZME, dans une ou plusieurs régions identifiées. Sa mission s'inscrit dans une logique d'amélioration de l'employabilité, de renforcement de la cohésion sociale et de soutien à l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

L'opérateur devra assurer les responsabilités suivantes **pour chaque métier de chaque lot attribué** :

a- Contribution à la Sélection des candidats

- Collaborer avec les antennes régionales de l'ANAPEC et les EIMEAs pour identifier et sélectionner les candidats répondant aux critères d'éligibilité.
- Constituer une liste complète des candidats retenus (identité, CIN, niveau d'étude, adresse). « Cette collecte et ce traitement seront réalisés dans le strict respect de la loi 09-08 sur la protection des données personnelles, et feront l'objet d'une attestation d'engagement de confidentialité du prestataire. »
- Valider les listes avec l'ANAPEC et les EIMEAs concernés.

b- Élaboration et validation du programme de formation

- Concevoir un programme de formation modulaire adapté aux spécificités du métier et aux besoins des bénéficiaires.
- Intégrer 5 jours de compétences transversales (soft skills) dans le volume horaire total de chaque métier .

c- Réalisation de la formation

- Organiser les formations dans les délais impartis, selon un calendrier validé avec la GIZ et l'ANAPEC.
- Respecter le nombre d'heure de chaque métier de chaque lot attribué et le nombre de participants par groupe de métier avec une répartition horaire de **35 heures par semaine**.

- Fournir l'ensemble des moyens logistiques (salle de formation), techniques et pédagogiques nécessaires au bon déroulement des sessions de formation pour chaque métier du lot attribué
- Soumettre un rapport du déroulement de la formation indiquant les modules de formation, le taux de présence, les heures effectuées, les résultats atteints.

d- Suivi pédagogique et évaluation

- Mettre en place un dispositif rigoureux d'évaluation continue des acquis.
- Organiser des sessions de rattrapage pour les bénéficiaires en difficulté.
- Délivrer aux bénéficiaires ayant atteint les objectifs une attestation de fin de formation mentionnant les compétences acquises.

Le contractant est responsable de la fourniture des prestations suivantes :

- Le contractant de chaque lot assume la réalisation de la formation et de la gestion des expert(e)s /formateur(ices) qu'il affecte aux tâches de formation.
- Le contractant fournit des biens d'équipement et de consommation et prend en charge les coûts des sessions de formations du ou des lots attribués.
- Le contractant établit des rapports réguliers à l'intention de la GIZ selon les indications figurant dans les Conditions générales de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH dans leur version en vigueur.

Les jalons de cet appel d'offres sont comme suit:

Lot n°1 :

Jalons//ouvrages partiels	Durée//lieu//responsable	Critères pour la réception
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jourSous Massa / Chtouka ait baha / biougra / L'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois Sous Massa / Chtouka ait baha / biougra / formateur – expert 1 en auxiliaire de vie sociale et pool d'expert	Formation de 210h (30 Hommes jours) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Sous Massa / Chtouka ait baha / biougra / L'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jourTata / L'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Tata / formateur 2 en Auxiliaire de Vie Sociale et pool d'experts	Formation de 210h (30 hommes /jours) réalisée pour 15 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Tata / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués

Handwritten signature and date: 2/24

Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour Inezgane Ait Melloul / Directeur de l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Inezgane Ait Melloul / Formateur 3 en Auxiliaire de Vie Sociale et pool des experts	Formation de 210h(30 hommes/jours) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation Inezgane Ait Melloul / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jour Taroudannt / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / Taroudannt / Formateur 4 en Opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30 hommes /jours) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	31/08/2026 /Taroudannt / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour Taroudannt / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Taroudannt / Formateur 5 en Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation /Taroudannt / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur systèmes intelligents agriculture	Date de signature du contrat +14 jour Taroudannt / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur systèmes intelligents agriculture	Date du contrat +5 mois / Taroudannt / Formateur 6 en Opérateur systèmes intelligents agriculture et pool des experts	Formation de 182h (26 H/J) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport mi- parcours validé
Délivrance des attestations – Opérateur systèmes intelligents agriculture	Une semaine après les réalisation de la formation / Taroudannt / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués

Lot n°2 :

Jalons/ouvrages partiels	Date/lieu/responsable	Critères pour la réception
--------------------------	-----------------------	----------------------------

AK

Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jourCasablanca-Settat / Mohammedia / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Casablanca-Settat / Mohammedia / formateur 1 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Casablanca-Settat / Mohammedia l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jourAIN CHOCK / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / AIN CHOCK / Formateur 2 en Opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	Une semaine après les réalisation de la formation / AIN CHOCK / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jourAUCD / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / Formateur 3 en Opérateur e- marketing et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	31/08/2026 / AUCD / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Analyste cybersécurité	Date de signature du contrat +14 jourAUH2 / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Analyste cybersécurité	Date de signature du contrat +14 jourAUH2 / Formateur 4 en analyste cybersécurité et pool des experts	Formation de 448h (64 H/J) réalisée pour 24 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Analyste cybersécurité	Une semaine après les réalisation de la formation / AUH2 / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jour/ EL JADIDA / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / EL JADIDA / Formateur 5 en Opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	Une semaine après les réalisation de la formation /	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués



	nan / EL JADIDA / l'opérateur de formation	
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jour/ AUHP / Directeur l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / AUHP / Formateur 6 en Opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	Une semaine après les réalisation de la formation / AUHP / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ alfida mersultan l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / alfida mersultan / Formateur 7 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / alfida mersultan / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués

Lot n°3 :

Jalons / ouvrages partiels	Date / lieu / responsable	Critères pour la réception
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/26 / Beni Mellal-Khénifra / Khouribga / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Beni Mellal-Khénifra / Khouribga / Formateur 1 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS) et pool des experts	Formation de 210h(30H/J) réalisée pour 15 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Beni Mellal-Khénifra / Khouribga / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ Béni Mellal khénifra / FKIH BEN SALEH / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs

Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Béni Mellal Khénifra / FKIH BEN SALEH / Formateur 2 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 15 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Béni Mellal Khénifra/ FKIH BEN SALEH / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Concepteur Graphique	Date de signature du contrat +14 jour/ AZILAL / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Concepteur Graphique	Date du contrat +5 mois / Béni Mellal Khénifra / AZILAL / Formateur 3 en concepteur graphique et pool des experts	Formation de 196 h (28 H/J) réalisée pour 15 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Concepteur Graphique	Une semaine après les réalisation de la formation / nan / AZILAL / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur support informatique	Date de signature du contrat +14 jour/Béni Mellal khénifra / Beni Mellal / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur support informatique	Date du contrat +5 mois / Béni Mellal Khénifra / Beni Mellal / Formateur 4 en opérateur support informatique et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J)) réalisée pour 15 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur support informatique	Une semaine après les réalisation de la formation / Béni Mellal khénifra / Beni Mellal / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Concepteur Graphique	Date de signature du contrat +14 jour/ Béni Mellal Khénifra / KHENIFRA / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Concepteur Graphique	Date du contrat +5 mois / Béni Mellal Khénifra / KHENIFRA / Formateur 5 en Concepteur Graphique et pool des experts	Formation de 196 h (28 H/J) réalisée pour 15 bénéficiaires. Rapport de formation

Délivrance des attestations – Concepteur Graphique	Une semaine après les réalisation de la formation / Béni Mellal Khénifra / KHENIFRA / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
---	--	---

Lot n°4 :

Délivrance / ouvrages partiels	Date / lieu / responsable	Critères pour la réception
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ Oriental / Driouch / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Oriental / Driouch / Formateur 1 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Oriental / Driouch / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jour/ JERADA / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / JERADA / Formateur 2 en opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	Une semaine après les réalisation de la formation / JERADA / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ Nador / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Nador / Formateur 3 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Nador / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ FIGUIG / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / FIGUIG / Formateur 4 en auxiliaire de Vie Sociale / scolaire(AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 20 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation /	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués

	FIGUIG / l'opérateur de formation	
--	-----------------------------------	--

Lot n°5 :

Jalons/ ouvrages partiels	Date/ lieu/ responsable	Critères pour la réception
Sélection des candidats – Réparateur GSM	Date de signature du contrat +14 jour/ Fes Mèknes / Boulemane / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Réparateur GSM	Date du contrat +5 mois / Fes Mèknes / Boulemane / Formateur 1 en réparateur GSM et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Réparateur GSM	Une semaine après les réalisation de la formation / Fes Mèknes / Boulemane / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jour/lfrane / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / lfrane / Formateur 2 en opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	Une semaine après les réalisation de la formation / lfrane / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur support informatique	Date de signature du contrat +14 jour/ Sefrou / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur support informatique	Date du contrat +5 mois / Sefrou / Formateur 3 en opérateur support informatique et pool des experts	Formation de 210h (30H /J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur support informatique	Une semaine après les réalisation de la formation / Sefrou / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jour/ Moulay yaacoub / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs

Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / Moulay yaacoub /Formateur 4 en opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	Une semaine après les réalisation de la formation / Moulay yaacoub l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués

Lot n°6 :

Jalons / ouvrages partiels	Date / lieu / responsable	Critères pour la réception
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ Tanger Tétouan Al Hoceima / Tanger assilah / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Tanger Tétouan Al Hoceima / Tanger assilah /formateur1 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Tanger Tétouan Al Hoceima / Tanger assilah / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – AGENT CODING	Date de signature du contrat +14 jour/ Tanger assilah / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – AGENT CODING	Date du contrat +5 mois / Tanger assilah / formateur 2 en agent coding et pool des experts	Formation de 266 h (38H/J) réalisée pour 24 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – AGENT CODING	Une semaine après les réalisation de la formation / Tanger assilah / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Opérateur e-marketing	Date de signature du contrat +14 jour/ Mediaq -Fnideq l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Opérateur e-marketing	Date du contrat +5 mois / Mediaq -Fnideq /Formateur 3 en opérateur e-marketing et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation

Délivrance des attestations – Opérateur e-marketing	Une semaine après les réalisation de la formation / Mediaq -Fnideq l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de vie sociale /Scolaire	Date de signature du contrat +14 jour/ Tétouan- l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Tétouan / formateur 4 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Tétouan / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Chargé de clientèle en ligne	Date de signature du contrat +14 jour/ Al-hoceima / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Chargé de clientèle en ligne	Date du contrat +5 mois / Al- hoceima / formateur 5 en chargé de clientèle en ligne et pool des experts	Formation de 196 h (28 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Chargé de clientèle en ligne	Une semaine après les réalisation de la formation / Al-hoceima / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ Ouezzane / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Ouezzane / formateur 6 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Ouezzane / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Réparateur GSM	Date de signature du contrat +14 jour/ Larache / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Réparateur GSM	Date du contrat +5 mois / Larache / formateur 7en	Formation de 210h (30H/J) réalisée pour 20

Handwritten signature and initials in the bottom right corner.

	réparateur de GSM et pool des experts	bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Réparateur GSM	Une semaine après les réalisations de la formation / Larache / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués

Lot n°7 :

Jalons/ ouvrages partiels	Date/ lieu/ responsable	Critères pour la réception
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ Rabat Salé Kénitra / Agence Provinciale SKHIRAT-TEMARA / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Rabat Salé Kénitra / Agence Provinciale SKHIRAT-TEMARA / Formateur 1 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS) et pool des experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisations de la formation / Rabat Salé Kénitra / Agence Provinciale SKHIRAT-TEMARA / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – AGENT CODING	Date de signature du contrat +14 jour/ Agence Préfectorale SALE / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – AGENT CODING	Date du contrat +5 mois // Agence Préfectorale SALE / Formateur 2 en agent de Coding et pool des experts	Formation de 266 h (38H/J) réalisée pour 24 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – AGENT CODING	Une semaine après les réalisations de la formation / Agence Préfectorale SALE / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jour/ Agence universitaire de rabat / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs

Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS)	Date du contrat +5 mois au Agence universitaire de rabat / Formateur 3 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS)	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Agence universitaire de rabat / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – AGENT CODING	Date de signature du contrat +14 jour/ Agence Provinciale kenitra / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – AGENT CODING	Date du contrat +5 mois / Agence Provinciale kenitra / Formateur 4 en agent de Coding et pool d'experts	Formation de 266h (38 H/J) réalisée pour 24 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – AGENT CODING	Une semaine après les réalisation de la formation / Agence Provinciale kenitra / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jourAgence Provinciale SIDI SLIMANE / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Agence Provinciale SIDI SLIMANE / Formateur 5 en auxiliaire de Vie Sociale / scolaire (AVS) et pool d'experts	Formation de 210h (30 H /J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation
Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Agence Provinciale SIDI SLIMANE / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
Sélection des candidats – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date de signature du contrat +14 jourAgence Provinciale sidi kacem / l'opérateur de formation	Liste validée par ANAPEC et EIMEAs
Réalisation de la formation – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Date du contrat +5 mois / Agence Provinciale sidi kacem / Formateur 6 en auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS) et pool d'experts	Formation de 210h (30 H/J) réalisée pour 23 bénéficiaires. Rapport de formation

Délivrance des attestations – Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Une semaine après les réalisation de la formation / Agence Provinciale sidi kacem / l'opérateur de formation	Attestations délivrées à tous les bénéficiaires présents et évalués
---	--	---

Durée de la mission pour chaque lot : du 01 Juin 2026 au 30 octobre 2026.

3. Conception

. Évaluation de la Conception technique et méthodologique

Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à assurer la mise en œuvre de la mission, dans le respect des délais, des résultats attendus, et de la qualité exigée pour **chaque lot auquel il postule**. Il devra également montrer comment il prévoit de gérer les ressources allouées, d'anticiper et de maîtriser les risques, ainsi que d'assurer une coordination fluide avec la GIZ, les mandataires et les parties prenantes clés.

Stratégie (Point 1.1 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres)

La stratégie constitue l'élément central de la conception technique et méthodologique.

- Le soumissionnaire est tenu d'analyser les jalons spécifiques à chaque **lot ou lots faisant l'objet de sa soumission**, et de les interpréter de manière critique (point 1.1.1 du schéma d'évaluation).
- Il doit ensuite exposer clairement la **stratégie envisagée pour atteindre les jalons, résultats et objectifs de chacun des lots auxquels il soumet une offre**. Cette stratégie devra être justifiée en lien avec les contextes territoriaux et les profils ciblés (point 1.1.2 du schéma d'évaluation).

Coopération (Point 1.2 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres)

- Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour la prestation objet de l'appel d'offres (partenaires et autres) et décrire leurs interactions (point 1.2.1 du schéma d'évaluation). Il doit élaborer un concept visant le développement et la mise en œuvre de la coopération avec ces acteurs (point 1.2.2 du schéma d'évaluation). Il y a lieu à cet égard de tenir compte des coopérations engagées par le projet déjà cité.

Structure de pilotage (Point 1.3 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres)

- Pour chaque lot proposé, le soumissionnaire devra détailler **l'approche de pilotage qu'il prévoit de mettre en œuvre avec les partenaires concernés (GIZ, ANAPEC)** pendant toute la durée d'exécution du ou des lot(s) objet(s) de sa soumission (point 1.3.1 du schéma d'évaluation).
- Il contribuera activement au **suivi axé sur les résultats**, en expliquant comment il assurera ce suivi dans chaque lot ciblé, en respectant les outils et exigences de la GIZ, ainsi qu'en identifiant les éventuelles difficultés à anticiper et surmonter (point 1.3.2 du schéma d'évaluation).

Processus (Point 1.4 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres)

- Le soumissionnaire devra présenter pour **le ou les lots concernés**, le **plan de mise en œuvre détaillé**, incluant les étapes clés, les jalons et le calendrier de réalisation (point 1.4.1).
- Il expliquera également **comment les contributions des partenaires – en particulier les ajustements demandés par l'ANAPEC – seront intégrées dans le processus**, afin d'assurer une exécution adaptée aux besoins de terrain (point 1.4.2 du schéma d'évaluation).

Système de gestion de projet du contractant (Point 1.6 du schéma d'évaluation de la partie technique des offres)

- Dans le cadre du ou des lots soumis, le soumissionnaire devra décrire le **dispositif de coordination interne qu'il mettra en place pour interagir efficacement avec le projet GIZ**, ainsi que la répartition des responsabilités entre les membres de son équipe (point 1.6.1 du schéma d'évaluation).
- Il fournira également **un planning d'affectation des ressources humaines et logistiques**, précisant la disponibilité de ses équipes en fonction du calendrier proposé pour chaque lot (point 1.6.2 du schéma d'évaluation).
- Par ailleurs, le soumissionnaire doit décrire son concept d'appui spécialisé (« backstopping ») et joindre à la fiche de poste de chaque consultant·e technique un court CV probant (point 1.6.3 du schéma d'évaluation).

Les prestations suivantes font partie de la gamme de backstopping standard et doivent être incluses dans le taux des honoraires pour le personnel proposé, au même titre que les charges sociales, conformément aux Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la GIZ (Conditions générales) :

- Pilotage, axé sur les processus, de la contribution du contractant sur le plan technique et conceptuel,
- Pilotage des activités en vue de s'adapter à l'évolution des conditions d'ensemble,
- Contrôle des prestations,
- Gestion administrative du projet,
- Établissement des rapports,
- Soutien sectoriel apporté à l'équipe sur place par les collaborateurs·rice·s du contractant,
- Partage des expériences du contractant et mise en valeur sur place.

4. Concept de ressources humaines

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculums vitæ correspondants.

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Lot 1 :

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.2.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 2 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.3.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.3.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.3.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.3.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.4.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.4.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.4.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.4.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 4 :Formateur : Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.5.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.5.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)

- Expérience professionnelle générale (point 2.5.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.5.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 5: Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.6.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.6.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.6.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 6: Métier Opérateur Systèmes Intelligents Agriculture

- Formation (point 2.7.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en agronomie, technologies agricoles ou systèmes intelligents (p. ex. Bac+3 ou plus en systèmes agricoles intelligents ou gestion de l'agriculture numérique).
- Connaissances linguistiques (point 2.7.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2)
- Expérience professionnelle générale (point 2.7.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'agriculture de précision, l'utilisation de technologies intelligentes dans l'agriculture, ou la gestion des systèmes agricoles.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.7.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience en déploiement de technologies intelligentes pour l'agriculture (telles que l'analyse de données agricoles, etc.).

Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé de 2 à 6 expert-e-s en mission de courte durée (6)jours par métier

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tous les expert-e-s du pool indiqué-e-s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV

Tâches relevant du pool d'expert-e-s en mission de courte durée

Animer des sessions théoriques et pratiques de 6 jours soit 42 heures par groupe de bénéficiaires par métier, sur les soft skills clés (communication, gestion du temps, leadership, etc.), en encourageant la participation active des apprenants à travers des discussions, des études de cas et des jeux de rôle.

Qualifications requises pour le pool d'expert·e·s en mission de courte durée

- Formation (Point 2.8.1 du schéma d'évaluation) : des expert·e·s titulaires d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en **psychologie, sciences sociales, gestion des ressources humaines**, (Bac+3 ou plus)
- Langue (Point du schéma d'évaluation 2.8.2) : Maîtrise du **français** (niveau B2) et de **l'arabe** (niveau C3) pour assurer des interactions et des formations efficaces.
- Expérience professionnelle générale (Point 2.8.3 du schéma d'évaluation) : **7 ans d'expérience** dans l'animation de formations sur des **soft skills**, telles que la communication, la gestion du temps, ou le travail d'équipe.
- Expérience professionnelle spécifique (Point 2.8.4 du schéma d'évaluation) : **7 ans** dans **l'animation de formations** pour adultes, avec une expertise particulière dans le développement de **compétences comportementales et interpersonnelles**. Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

Lot 2 :

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.2.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 2 : Métier Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.3.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.3.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)
- Expérience professionnelle générale (point 2.3.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.3.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 3 : Métier Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.4.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.4.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)
- Expérience professionnelle générale (point 2.4.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.4.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 4 : Métier Analyste en Cybersécurité

- Formation (point 2.5.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en cybersécurité, ingénierie informatique, (p. ex. Bac+5 en cybersécurité ou sécurité des systèmes d'information).
- Connaissances linguistiques (point 2.5.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise de l'anglais et du français (niveau B2)
- Expérience professionnelle générale (point 2.5.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la cybersécurité, avec des responsabilités dans la gestion de la sécurité des systèmes et réseaux.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.5.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion des risques de cybersécurité, les tests de pénétration, ou l'analyse de la vulnérabilité des systèmes.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 5 : Métier d'Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.6.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.6.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)
- Expérience professionnelle générale (point 2.6.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 6 : Métier d'Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.7.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.7.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)
- Expérience professionnelle générale (point 2.7.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.

- Expérience professionnelle spécifique (point 2.7.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 7 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.8.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.8.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.8.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.8.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Pool d'expert·e·s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé de 3 à 7 expert·e·s en mission de courte durée (6)jours par métier)

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tou·te·s les expert·e·s du pool indiqué·e·s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV

Tâches relevant du pool d'expert·e·s en mission de courte durée

Animer des sessions théoriques et pratiques de 6 jours soit 42 heures par groupe de bénéficiaires par métier, sur les soft skills clés (communication, gestion du temps, leadership, etc.), en encourageant la participation active des apprenants à travers des discussions, des études de cas et des jeux de rôle.

Qualifications requises pour le pool d'expert·e·s en mission de courte durée

- Formation (Point 2.9.1 du schéma d'évaluation) : des expert·e·s titulaires d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en **psychologie, sciences sociales, gestion des ressources humaines** (Bac+3 ou plus)
- Langue (Point du schéma d'évaluation 2.9.2) : Maîtrise du **français** (niveau B2) et de **l'arabe** (niveau C3) pour assurer des interactions et des formations efficaces.
- Expérience professionnelle générale (Point 2.9.3 du schéma d'évaluation) : **7 ans d'expérience** dans l'animation de formations sur des **soft skills**, telles que la communication, la gestion du temps, ou le travail d'équipe.
- Expérience professionnelle spécifique (Point 2.9.4 du schéma d'évaluation) : **7 ans** dans **l'animation de formations** pour adultes, avec une expertise particulière dans le développement de **compétences comportementales et interpersonnelles**. Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

Lot 3 :

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.2.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 2 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.3.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.3.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.3.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.3.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.
-

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 3 : Métier du Concepteur Graphique

- Formation (point 2.4.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en design graphique, arts visuels, communication visuelle, (p. ex. Bac+3 en design graphique ou communication visuelle).
- Connaissances linguistiques (point 2.4.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour travailler avec les équipes locales et rédiger des supports visuels dans les deux langues.

- Expérience professionnelle générale (point 2.4.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans la conception graphique, la communication visuelle, ou le design numérique.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.4.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans la création de supports visuels pour des entreprises, des campagnes publicitaires ou des projets d'édition.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 4 : Métier d'opérateur Support Informatique

- Formation (point 2.5.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en informatique, génie logiciel,
- Connaissances linguistiques (point 2.5.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3),
- Expérience professionnelle générale (point 2.5.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle dans le support technique, maintenance informatique, ou services IT.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.5.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique en gestion de la maintenance des équipements informatiques et des réseaux.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 5 : Métier du Concepteur Graphique

- Formation (point 2.6.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en design graphique, arts visuels, communication visuelle, (p. ex. Bac+3 en design graphique ou communication visuelle).
- Connaissances linguistiques (point 2.6.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour travailler avec les équipes locales et rédiger des supports visuels dans les deux langues.
- Expérience professionnelle générale (point 2.6.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans la conception graphique, la communication visuelle, ou le design numérique.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans la création de supports visuels pour des entreprises, des campagnes publicitaires ou des projets d'édition.

Pool d'expert·e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé de 2 à 6 expert·e-s en mission de courte durée (6)jours par métier)

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tou·te·s les expert·e·s du pool indiqué·e·s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV

Tâches relevant du pool d'expert·e·s en mission de courte durée

Animer des sessions théoriques et pratiques de 6 jours soit 42 heures par groupe de bénéficiaires par métier, sur les soft skills clés (communication, gestion du temps, leadership, etc.), en encourageant la participation active des apprenants à travers des discussions, des études de cas et des jeux de rôle.

Qualifications requises pour le pool d'expert-e-s en mission de courte durée

- Formation (Point 2.7.1 du schéma d'évaluation) : des expert-e-s titulaires d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en **psychologie, sciences sociales, gestion des ressources humaines**, (Bac+3 ou plus)
- Langue (Point du schéma d'évaluation 2.7.2) : Maîtrise du **français** (niveau B2) et de **l'arabe** (niveau C3) pour assurer des interactions et des formations efficaces.
- Expérience professionnelle générale (Point 2.7.3 du schéma d'évaluation) : **7 ans d'expérience** dans l'animation de formations sur des **soft skills**, telles que la communication, la gestion du temps, ou le travail d'équipe.
- Expérience professionnelle spécifique (Point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : **7 ans** dans **l'animation de formations** pour adultes, avec une expertise particulière dans le développement de **compétences comportementales et interpersonnelles**. Le soumissionnaire doit affecter les expert-e-s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

Lot 4 :

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.2.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 2 : Métier d'Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.3.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.3.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)
- Expérience professionnelle générale (point 2.3.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.3.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.4.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.4.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.4.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.4.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 4 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.5.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.5.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.5.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.5.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Pool d'expert·e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé de 2 à 5 expert·e-s en mission de courte durée (6)jours par métier

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tou·te·s les expert·e·s du pool indiqué·e·s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV

Tâches relevant du pool d'expert·e·s en mission de courte durée

Animer des sessions théoriques et pratiques de 6 jours soit 42 heures par groupe de bénéficiaires par métier, sur les soft skills clés (communication, gestion du temps, leadership, etc.), en encourageant la participation active des apprenants à travers des discussions, des études de cas et des jeux de rôle.

Qualifications requises pour le pool d'expert·e·s en mission de courte durée

- Formation (Point 2.6.1 du schéma d'évaluation) : des expert·e·s titulaires d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en **psychologie, sciences sociales, gestion des ressources humaines**, (Bac+3 ou plus)
- Langue (Point du schéma d'évaluation 2.6.2) : Maîtrise du **français** (niveau B2) et de **l'arabe** (niveau C3) pour assurer des interactions et des formations efficaces.
- Expérience professionnelle générale (Point 2.6.3 du schéma d'évaluation) : **7 ans d'expérience** dans l'animation de formations sur des **soft skills**, telles que la communication, la gestion du temps, ou le travail d'équipe.
- Expérience professionnelle spécifique (Point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : **7 ans** dans **l'animation de formations** pour adultes, avec une expertise particulière dans le

développement de **compétences comportementales et interpersonnelles**. Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

Lot 5 :

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 1 : Métier de réparateur GSM

- Formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme en électronique, maintenance des systèmes mobiles, (p. ex. Bac+2 ou plus en électronique, maintenance des appareils).
- Connaissances linguistiques (point 2.2.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français et de l'arabe (niveau B2 et C3 respectivement)
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans la réparation de smartphones, tablettes, et autres appareils électroniques.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique en réparation d'appareils mobiles (smartphones et tablettes), et connaissance approfondie des outils de réparation.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 2 : Métier d'Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.3.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.3.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)
- Expérience professionnelle générale (point 2.3.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.3.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 3 : Métier d'opérateur Support Informatique

- Formation (point 2.4.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en informatique, génie logiciel,
- Connaissances linguistiques (point 2.4.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3),
- Expérience professionnelle générale (point 2.4.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle dans le support technique, maintenance informatique, ou services IT.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.4.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique en gestion de la maintenance des équipements informatiques et des réseaux.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 4 : Métier d'Opérateur E-Marketing

- Formation (point 2.5.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en marketing digital, communication, (p. ex. Bac+3 en marketing digital, commerce électronique ou communication).
- Connaissances linguistiques (point 2.5.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3)
- Expérience professionnelle générale (point 2.5.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans le marketing digital, la gestion de campagnes en ligne, ou l'e-commerce.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.5.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de campagnes publicitaires numériques, l'optimisation des moteurs de recherche (SEO), ou l'analyse des données marketing.

Pool d'expert·e·s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé de 2 à 4 expert·e·s en mission de courte durée (6)jours par métier)

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tous les expert·e·s du pool indiqué·e·s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV

Tâches relevant du pool d'expert·e·s en mission de courte durée

Animer des sessions théoriques et pratiques de 6 jours soit 42 heures par groupe de bénéficiaires par métier, sur les soft skills clés (communication, gestion du temps, leadership, etc.), en encourageant la participation active des apprenants à travers des discussions, des études de cas et des jeux de rôle.

Qualifications requises pour le pool d'expert·e·s en mission de courte durée

- Formation (Point 2.6.1 du schéma d'évaluation) : des expert·e·s titulaires d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en **psychologie, sciences sociales, gestion des ressources humaines**, (Bac+3 ou plus)
- Langue (Point du schéma d'évaluation 2.6.2) : Maîtrise du **français** (niveau B2) et de **l'arabe** (niveau C3) pour assurer des interactions et des formations efficaces.
- Expérience professionnelle générale (Point 2.6.3 du schéma d'évaluation) : **7 ans d'expérience** dans l'animation de formations sur des **soft skills**, telles que la communication, la gestion du temps, ou le travail d'équipe.
- Expérience professionnelle spécifique (Point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : **7 ans** dans **l'animation de formations** pour adultes, avec une expertise particulière dans le développement de **compétences comportementales et interpersonnelles**. Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

Lot 6 :

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).

- Connaissances linguistiques (point 2.2.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 2 : Métier d'Agent Coding

- Formation (point 2.3.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en informatique, développement logiciel, (p. ex. « Bac+3 ou plus en informatique, technologie de l'information, ou développement web »).
- Connaissances linguistiques (point 2.3.2 du schéma d'évaluation) : Connaissances avancées de l'anglais (niveau C1).
- Expérience professionnelle générale (point 2.3.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle dans le développement de logiciels, programmation, ou autres domaines informatiques.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.3.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle en développement web, codage ou autres activités directement liées à la programmation informatique.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.4.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.4.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.4.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.4.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 4 : Métier Chargé(e) de clientèle en ligne

- Formation (point 2.5.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en commerce, marketing, gestion, communication (par exemple Bac+3 en gestion commerciale ou relation client).
- Connaissances linguistiques (point 2.5.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2 minimum) et de l'arabe (niveau C2/C3), la connaissance de l'anglais (Niveau B2).
- Expérience professionnelle générale (point 2.5.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine commercial, relation client, centres d'appels, ou gestion de la relation client à distance.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.5.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans la gestion de la relation client en ligne (via téléphone, e-mail, chat, réseaux sociaux)

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 5 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.6.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.6.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.6.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 6 : Métier de réparateur GSM

- Formation (point 2.7.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme en électronique, maintenance des systèmes mobiles, (p. ex. Bac+2 ou plus en électronique, maintenance des appareils).
- Connaissances linguistiques (point 2.7.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français et de l'arabe (niveau B2 et C3 respectivement)
- Expérience professionnelle générale (point 2.7.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans la réparation de smartphones, tablettes, et autres appareils électroniques.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.7.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique en réparation d'appareils mobiles (smartphones et tablettes), et connaissance approfondie des outils de réparation.

Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé de 2 à 6 expert-e-s en mission de courte durée (6) jours par métier)

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tous les expert-e-s du pool indiqué-e-s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV

Tâches relevant du pool d'expert-e-s en mission de courte durée

Animer des sessions théoriques et pratiques de 6 jours soit 42 heures par groupe de bénéficiaires par métier, sur les soft skills clés (communication, gestion du temps, leadership, etc.), en encourageant la participation active des apprenants à travers des discussions, des études de cas et des jeux de rôle.

Qualifications requises pour le pool d'expert-e-s en mission de courte durée

- Formation (Point 2.8.1 du schéma d'évaluation) : des expert-e-s titulaires d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en **psychologie, sciences sociales, gestion des ressources humaines**, (Bac+3 ou plus)
- Langue (Point du schéma d'évaluation 2.8.2) : Maîtrise du **français** (niveau B2) et de **l'arabe** (niveau C3) pour assurer des interactions et des formations efficaces.
- Expérience professionnelle générale (Point 2.8.3 du schéma d'évaluation) : **7 ans d'expérience** dans l'animation de formations sur des **soft skills**, telles que la communication, la gestion du temps, ou le travail d'équipe.

- Expérience professionnelle spécifique (Point 2.8.4 du schéma d'évaluation) : **7 ans** dans l'**animation de formations** pour adultes, avec une expertise particulière dans le développement de **compétences comportementales et interpersonnelles**. Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

Lot 7 :

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.2.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 2 : Métier d'Agent Coding

- Formation (point 2.3.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en informatique, développement logiciel, (p. ex. « Bac+3 ou plus en informatique, technologie de l'information, ou développement web »).
- Connaissances linguistiques (point 2.3.2 du schéma d'évaluation) : Connaissances avancées de l'anglais (niveau C1).
- Expérience professionnelle générale (point 2.3.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle dans le développement de logiciels, programmation, ou autres domaines informatiques.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.3.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle en développement web, codage ou autres activités directement liées à la programmation informatique.

Qualifications de l'expert·e – Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.4.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.4.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.

- Expérience professionnelle générale (point 2.4.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.4.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 4 : Métier d'Agent Coding

- Formation (point 2.5.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en informatique, développement logiciel, (p. ex. « Bac+3 ou plus en informatique, technologie de l'information, ou développement web »).
- Connaissances linguistiques (point 2.5.2 du schéma d'évaluation) : Connaissances avancées de l'anglais (niveau C1).
- Expérience professionnelle générale (point 2.5.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle dans le développement de logiciels, programmation, ou autres domaines informatiques.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.5.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience professionnelle en développement web, codage ou autres activités directement liées à la programmation informatique.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 5 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.6.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.6.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.6.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.6.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Qualifications de l'expert-e – Formateur(ice) 6 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire

- Formation (point 2.7.1 du schéma d'évaluation) : Diplôme universitaire en sciences sociales, éducation spécialisée, (p. ex. Bac+3 en sciences sociales ou en psychologie).
- Connaissances linguistiques (point 2.7.2 du schéma d'évaluation) : Maîtrise du français (niveau B2) et de l'arabe (niveau C3), pour pouvoir communiquer efficacement avec les bénéficiaires et les équipes locales.
- Expérience professionnelle générale (point 2.7.3 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience dans l'accompagnement social, l'éducation spécialisée ou le domaine de l'aide à la personne.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.7.4 du schéma d'évaluation) : 7 ans d'expérience spécifique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, âgées, enfants, ou ayant des besoins spécifiques en matière de soins.

Pool d'expert·e·s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé de 2 à 6 expert·e·s en mission de courte durée (6) jours par métier)

On calcule pour l'évaluation de la partie technique une moyenne des qualifications de tou·te·s les expert·e·s du pool indiqué·e·s. En vue de l'évaluation, veuillez envoyer pour chaque membre du pool un CV

Tâches relevant du pool d'expert·e·s en mission de courte durée

Animer des sessions théoriques et pratiques de 6 jours soit 42 heures par groupe de bénéficiaires par métier, sur les soft skills clés (communication, gestion du temps, leadership, etc.), en encourageant la participation active des apprenants à travers des discussions, des études de cas et des jeux de rôle.

Qualifications requises pour le pool d'expert·e·s en mission de courte durée

- Formation (Point 2.8.1 du schéma d'évaluation) : des expert·e·s titulaires d'un diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en **psychologie, sciences sociales, gestion des ressources humaines** (Bac+3 ou plus)
- Langue (Point du schéma d'évaluation 2.8.2) : Maîtrise du **français** (niveau B2) et de l'**arabe** (niveau C3) pour assurer des interactions et des formations efficaces.
- Expérience professionnelle générale (Point 2.8.3 du schéma d'évaluation) : **7 ans d'expérience** dans l'animation de formations sur des **soft skills**, telles que la communication, la gestion du temps, ou le travail d'équipe.
- Expérience professionnelle spécifique (Point 2.8.4 du schéma d'évaluation) : **7 ans** dans l'**animation de formations** pour adultes, avec une expertise particulière dans le développement de **compétences comportementales et interpersonnelles**. Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

5. Consignes de calcul

Affectation du personnel

Numéro du lot	Région	Agence	Emploi métier cible proposé	Formateur	Nombre de jours de formation
1	Sous Massa			Formateur 1 Auxiliaire de Vie	24

4/24

		Chtouka ait baha / biougra	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Sociale / Scolaire(AVS)	
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Tata	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 2 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Inezgane Ait Melloul	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 3 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Taroudannt	Opérateur e-marketing	Formateur 4 Opérateur e-marketing	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Taroudannt	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 5 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Taroudannt	Opérateur systèmes intelligents agriculture	Formateur 6 Opérateur systèmes intelligents agriculture	20
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
Total Lot 1					176
2		Mohammedia		Formateur 1 Auxiliare de Vie	24

	Casablanca-Settat		Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Sociale / Scolaire(AVS)		
					Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		AIN CHOCK	Opérateur e-marketing	Formateur 2 Opérateur e-marketing		24
					Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		AUCD	Opérateur e-marketing	Formateur 3 Opérateur e-marketing		24
					Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		AUH2	Analyste cybersécurité	Formateur 4 Analyste cybersécurité		58
					Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		EL JADIDA	Opérateur e-marketing	Formateur 5 Opérateur e-marketing		24
					Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		AUHP	Opérateur e-marketing	Formateur 6 Opérateur e-marketing		24
					Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		alfida mersultan	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 7 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24
					Formateur du pool d'experts Soft Skills	6

Total Lot 2					244		
3	Beni Mellal-Khénifra	Khouribga	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 1 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24		
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6		
		FKIH BEN SALEH	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 2 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24		
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6		
		AZILAL	Concepteur Graphique	Formateur 3 Concepteur Graphique	22		
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6		
		Beni Mellal	Opérateur support informatique	Formateur 4 Opérateur support informatique	24		
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6		
		KHENIFRA	Concepteur Graphique	Formateur 5 Concepteur Graphique	22		
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6		
		Total lot 3					146
		4	Oriental	Driouch	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 1 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
Formateur du pool d'experts Soft Skills	6						

		JERADA	Opérateur e-marketing	Formateur 2 Opérateur e-marketing	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Nador	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 3 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		FIGUIG	Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 4 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
Total lot 4					120
5	Fes Mèknes	Boulemane	Réparateur GSM	Formateur 1 Réparateur GSM	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Ifrane	Opérateur e-marketing	Formateur 2 Opérateur e-marketing	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Sefrou	Opérateur support informatique	Formateur 3 Opérateur support informatique	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Moulay yaacoub	Opérateur e-marketing	Formateur 4 Opérateur e-marketing	24

				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
Total lot 5					120
6	Tanger Tétouan Al Hoceima	Tanger assilah	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 1 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Tanger assilah	AGENT CODING	Formateur 2 Agent Coding	32
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Mediaq- Fnideq	Opérateur e- marketing	Formateur 3 Opérateur e- marketing	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Tétouan	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 4 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Al-hoceima	Chargé de clientèle en ligne	Formateur 5 Chargé de clientèle en ligne	22
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Ouezzane	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 6 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6

		Larache	Réparateur GSM	Formateur 7 Réparateur GSM	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
Total lot 6					216
7	Rabat Salé Kénitra	Agence Provinciale SKHIRAT- TEMARA	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 1 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Agence Préfectorale SALE	AGENT CODING	Formateur 2 Agent Coding	32
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Agence universitaire de rabat	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 3 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Agence Provinciale kenitra	AGENT CODING	Formateur 4 Agent Coding	32
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Agence Provinciale SIDI SLIMANE	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 5 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24
				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
		Agence Provinciale sidi kacem	Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	Formateur 6 Auxiliare de Vie Sociale / Scolaire(AVS)	24

Handwritten signature and date

				Formateur du pool d'experts Soft Skills	6
Total lot 7					196

Cadre estimatif détaillé

Étant donné que le contrat envisagé est un contrat d'entreprise, nous vous prions de proposer vos prestations à un prix forfaitaire (H/J).

6. Consignes relatives au format de l'offre

L'offre doit respecter la structure des Termes de Référence (TdRs). En particulier, la présentation détaillée du concept (chapitre 3) doit suivre l'organisation des critères ayant une pondération positive dans la grille d'évaluation (les critères notés zéro ne doivent pas être pris comme base). Le document doit être lisible (police de taille 11 minimum) et rédigé de manière claire et compréhensible. L'ensemble de l'offre doit être rédigé en français.

La proposition complète ne doit pas dépasser 20 pages, hors CV. Et ce pour chaque lot objet de soumission.

Les CV du personnel proposé, conformément au chapitre 4 des TdRs, doivent être présentés selon le modèle requis dans les conditions générales de soumission. Chaque CV ne doit pas excéder 5 pages et doit indiquer de manière explicite les fonctions exercées, la durée d'intervention, ainsi que le rôle tenu dans les projets de référence mentionnés.

Tout dépassement des limites de pages fixées entraînera l'exclusion du contenu excédentaire de l'évaluation.

7. Présentation du dossier de soumission

Le dossier de soumission doit mentionner le ou les numéro(s) du lot(s) objet(s) de la soumission et doit comprendre (1) un dossier administratif, (2) une offre technique, ainsi que (3) une offre financière dans un mail séparé. L'offre technique ne peut contenir aucune information de prix.

a. Dossier administratif

- Statuts juridiques
- Registre de commerce modèle J datant de moins de trois mois
- Attestation de Chiffre d'Affaires des 3 dernières années
- Attestation de déclaration de salarié au 31 Décembre de l'année précédente

Si l'opérateur souhaite soumissionner pour plusieurs lots. Le soumissionnaire doit déposer un dossier administratif complet, incluant la déclaration d'éligibilité relative à chaque lot pour lequel il soumissionne.

- NB : avant la signature du contrat, l'adjudicataire sélectionné doit présenter une attestation récente d'assurance des candidats en formation couvrant la période de formation (attestation d'assurance de responsabilité civile scolaire) ;

Voir le détail complet relatif au dossier de soumission au niveau de la lettre d'invitation.

b. Offre technique

- Curriculum Vitae des Formateurs-Experts actualisés en précisant la **période** pour chaque expérience sous forme : **de dd/mm/yyyy à dd/mm/yyyy** ;
- Une note méthodologique détaillant la compréhension de la mission conformément au chapitre 2 des TDRs
- Le contenu de la formation de chaque métier incluant le volet transversal **Soft Skills**, le volume horaire de chaque module et le chronogramme pour l'exécution de la mission conformément aux exigences des TDRs. Le contenu de formation proposé doit s'aligner avec les programmes développés **en annexe**. Il leur est demandé de proposer un planning détaillé et des volumes horaires pour chaque module en fonction des spécificités de leur approche pédagogique.
- Copies des attestations de références du soumissionnaire en termes de formations similaires aux exigences
- Infrastructures et moyens à renseigner sur une fiche ~~le~~ dans l'offre technique ;
 - o Infrastructures du lieu de réalisation de la formation (superficie, ...)
 - o Équipements et matériels pédagogiques ;

c. Cadre estimatif détaillé

L'offre de prix doit être calculée strictement sur la base du nombre de jours de formation .

- **NB** : Il est à tenir en considération que l(es) opérateur(s) de formation sélectionné(s) doi(ven)t assurer des réunions avec les partenaires du projet (GIZ et ANAPEC) et à participer à la sélection des bénéficiaires du ou des lots dont il(s) est (sont) attributaire(s).

d. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres sera faite selon la pondération suivante : 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière.

E : Traitement en sous-traitance de données à caractères personnel

Le prestataire est tenu de respecter la stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable de la GIZ). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de la mission

f, Modèle de présentation de l'offre financière :

LOT N°1 : Bordereaux des Prix

Désignation	PU HT (1) en DH	Nombre de Jours	Total HT (1*2) en DH
Honoraires journaliers Montant en HT/JH			
Formateur 1: Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 2: Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 3: Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 4 : Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 5 : Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 6 : Opérateur systèmes intelligents agriculture		20	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Total HT			
Forfait location de salle sur présentation de facture		176	
Taux de la TVA (%)			
Montant de la TVA			
Total TTC			
Montant total TTC en toutes lettres			

LOT N°2 : Bordereaux des Prix

Désignation	PU HT (1) en DH	Nombre de Jours	Total HT (1*2) en DH
Honoraires journaliers		Montant en HT/JH	
Formateur 1: Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 2: Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 3: Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 4: Analyste cybersécurité		58	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 5: Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 6: Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 7: Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Total HT			
Forfait location de salle sur présentation de facture		244	
Taux de la TVA (%)			
Montant de la TVA			
Total TTC			
Montant total TTC en toutes lettres			

Handwritten signature and initials

LOT N°3 : Bordereaux des Prix

Désignation	PU HT (1)	Nombre de Jours	Total HT (1*2)
Honoraires journaliers		Montant en HT/JH	
Formateur 1: Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 2: Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 3: Concepteur Graphique		22	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 4 Opérateur support informatique		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 5 Concepteur Graphique		22	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Total HT			
Forfait location de salle sur présentation de facture		146	
Taux de la TVA (%)			
Montant de la TVA			
Total TTC			
Montant total TTC en toutes lettres			

LOT N°4 : Bordereaux des Prix

Désignation	PU HT en DH (1)	Nombre de Jours	Total HT (1*2) en DH
Honoraires journaliers		Montant en HT/JH	
Formateur 1 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 2 Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 3 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 4 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Total HT			
Forfait location de salle sur présentation de facture		120	
Taux de la TVA (%)			
Montant de la TVA			
Total TTC			
Montant total TTC en toutes lettres			

LOT N°5 : Bordereaux des Prix

Désignation	PU HT en DH (1)	Nombre de Jours	Total HT (1*2) en DH
Honoraires journaliers		Montant en HT/JH	
Formateur 1 Réparateur GSM		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 2 Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 3 Opérateur support informatique		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 4 Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Total HT			
Forfait location de salle sur présentation de facture		120	
Taux de la TVA (%)			
Montant de la TVA			
Total TTC			
Montant total TTC en toutes lettres			

LOT N°6 : Bordereaux des Prix

Désignation	PU HT (1)en DH	Nombre de Jours	Total HT (1*2) en DH
Honoraires journaliers		Montant en HT/JH	
Formateur 1 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 2 AGENT CODING		32	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 3 Opérateur e-marketing		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 4 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 5 Chargé de clientèle en ligne		22	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 6 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 7 Réparateur GSM		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Total HT			
Forfait location de salle sur présentation de facture		216	
Taux de la TVA (%)			
Montant de la TVA			
Total TTC			

Montant total TTC en toutes lettres

LOT N°7 : Bordereaux des Prix

Désignation	PU HT (1)en DH	Nombre de Jours	Total HT (1*2) en DH
Honoraires journaliers		Montant en HT/JH	
Formateur 1 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 2 AGENT CODING		32	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 3 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 4 AGENT CODING		32	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 5 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Formateur 6 Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire(AVS)		24	
Formateur du pool d'experts Soft Skills		6	
Total HT			
Forfait location de salle sur présentation de facture		196	
Taux de la TVA (%)			
Montant de la TVA			
Total TTC			
Montant total TTC en toutes lettres			

Handwritten signature

Le soumissionnaire devra présenter son offre financière relative au(x) lot(s) concerné(s) sous forme de devis adapté aux formats des bordereaux de prix ci-dessus, comportant un en-tête et un pied de page mentionnant les références légales en vigueur, dûment signé, daté et cacheté

Pour chaque lot, le soumissionnaire est tenu d'indiquer le tarif journalier pour chaque formateur, selon le métier concerné. Tous les montants doivent être exprimés en dirhams marocains (MAD).

8. Annexes

Programme des Formations pour chaque métier et de Soft Skills (Modules Transversaux)

1. Auxiliaire de Vie Sociale / Scolaire (AVS)

Modules Spécifiques

- **Introduction à l'accompagnement social et scolaire**
 - Rôles et responsabilités de l'AVS, introduction à l'aide à la personne, types de besoins.
- **Soutien à la scolarité et accompagnement éducatif**
 - Techniques de soutien scolaire, méthodes pédagogiques pour enfants en difficulté.
- **Gestion des comportements et des émotions**
 - Techniques de gestion des émotions, crise comportementale et comment y faire face.
- **Soins et assistance dans la vie quotidienne**
 - Aide à la mobilité, alimentation, hygiène, et accompagnement à domicile.
- **Sécurité et gestion des urgences**
 - Premiers secours, gestion des situations d'urgence, sécurité de l'environnement scolaire et social.

2. Opérateur e-Marketing

Modules Spécifiques :

- **Introduction au marketing numérique**
 - Concepts de base, types de marketing en ligne, plateformes (SEO, SEM, Email marketing).
- **Création de contenu et gestion des réseaux sociaux**
 - Rédaction pour le web, gestion des plateformes sociales, stratégies de contenu.
- **Analyse des performances et outils d'analyse**
 - Utilisation des outils d'analyse (Google Analytics, Facebook Insights), analyse des retours et des KPIs.
- **Publicité en ligne et campagnes payantes**
 - Création et gestion de campagnes publicitaires sur Google, Facebook, Instagram.
- **E-mail marketing et fidélisation**
 - Création de newsletters, segmentation de la base de données, stratégies de fidélisation client.

3. Opérateur Systèmes Intelligents Agriculture

Modules Spécifiques :

- **Introduction aux systèmes agricoles intelligents**
 - Concepts fondamentaux, technologies utilisées en agriculture intelligente, IoT, capteurs et automatisation.
- **Systèmes d'irrigation intelligents**
 - Utilisation des capteurs et logiciels pour optimiser les systèmes d'irrigation et la gestion de l'eau.
- **Analyse de données agricoles**
 - Techniques d'analyse des données collectées par des capteurs, prévisions, et gestion de la production.
- **Maintenance et gestion des systèmes intelligents**
 - Maintenance des équipements, résolution de pannes, et mise à jour des systèmes.

4. Analyste Cybersécurité

Modules Spécifiques :

- **Introduction à la cybersécurité**
 - Concepts fondamentaux de la cybersécurité, menaces courantes et outils de protection.
- **Protection des réseaux et gestion des risques**
 - Mise en place de protocoles de sécurité, gestion des risques, protection contre les attaques DDoS.
- **Cryptographie et sécurité des données**
 - Méthodes de chiffrement des données, gestion des clés et authentification.
- **Sécurité des applications et des systèmes**
 - Sécurisation des logiciels, tests de pénétration, sécurité des applications web et mobiles.
- **Réglementation et conformité en cybersécurité**
 - Connaissance des normes et réglementations relatives à la cybersécurité (GDPR, ISO/IEC 27001).

5. Concepteur Graphique

Modules Spécifiques :

- **Introduction au design graphique**
 - Principes fondamentaux du design, typographie, et composition visuelle.
- **Outils et logiciels de design**
 - Formation pratique sur Adobe Photoshop, Illustrator, InDesign, etc.
- **Conception de supports imprimés et numériques**
 - Création de flyers, brochures, bannières publicitaires, et design pour le web.
- **Création de logo et identité visuelle**
 - Conception de logos, chartes graphiques, et branding.
- **Révision et présentation des créations**
 - Techniques de présentation des créations aux clients et gestion des feedbacks.

6. Opérateur Support Informatique

Modules Spécifiques :

- **Introduction aux systèmes informatiques et réseaux**
 - Comprendre l'architecture des systèmes, gestion des réseaux, et configuration de base des équipements.
- **Maintenance des ordinateurs et des réseaux**
 - Réparation des ordinateurs, gestion des composants matériels et logiciels, diagnostic et dépannage.
- **Sécurisation des systèmes et des réseaux**
 - Mise en place de protocoles de sécurité, protection contre les menaces et gestion des firewalls.
- **Outils d'administration des systèmes**
 - Utilisation de logiciels d'administration système (ex. : Windows Server, Linux).
- **Gestion des bases de données et des services cloud**
 - Introduction aux bases de données, gestion des services cloud et virtualisation.

7. Réparateur GSM

Modules Spécifiques :

- **Introduction à la réparation des smartphones**
 - Comprendre la structure des appareils mobiles et des outils de réparation.
- **Réparation des écrans et composants mobiles**
 - Techniques de remplacement des écrans, batteries, et autres composants.
- **Dépannage des systèmes mobiles**
 - Résolution des problèmes logiciels et matériels (système d'exploitation, connexion réseau).
- **Calibration et optimisation des appareils**
 - Optimisation des performances des appareils après réparation, tests de conformité.
- **Gestion des pièces détachées et approvisionnement**
 - Suivi des pièces détachées, gestion des stocks et approvisionnement.
- **Communication avec les clients** : Expliquer les processus de réparation et gérer les attentes des clients (7 heures).
- **Gestion du temps et de la qualité** : Organiser les réparations pour respecter les délais tout en maintenant la qualité (7 heures).
- **Service client et gestion des conflits** : Gérer les demandes et les réclamations des clients de manière efficace
- **Adaptabilité au changement** : S'adapter aux nouveaux modèles de smartphones et aux mises à jour des technologies
- **Collaboration et travail en équipe** : Travailler en équipe pour organiser les flux de travail dans un environnement de réparation
- **Éthique et professionnalisme** : Maintenir un haut niveau de professionnalisme dans le service et l'interaction avec les clients

8. Agent Coding

Modules Spécifiques :

- **Introduction au développement web**
 - Fondamentaux du développement web (HTML, CSS, JavaScript).
- **Bases de données et gestion des serveurs**
 - Introduction aux bases de données relationnelles, gestion des serveurs web et API.
- **Programmation orientée objet (OOP)**
 - Principes de la programmation orientée objet, langages de programmation comme Python, Java.
- **Frameworks de développement web**
 - Introduction aux frameworks populaires (React, Angular, Django, etc.).
- **Tests et débogage**
 - Techniques de test unitaire, débogage et optimisation des performances des applications.

9. Chargé de Clientèle en Ligne

Modules Spécifiques :

- **Introduction à la gestion de la relation client**
 - Comprendre le rôle du chargé de clientèle, bases de la relation client.
- **Communication écrite et orale pour le service client**
 - Techniques de communication écrite (e-mails, chat) et orale (téléphone, visioconférence).
- **Gestion des plaintes et réclamations**
 - Gérer les demandes des clients, traiter les réclamations de manière professionnelle.
- **Vente et fidélisation client**
 - Techniques de vente en ligne, gestion de la fidélité et des programmes de récompenses.
- **Utilisation des outils CRM**
 - Formation sur l'utilisation des logiciels CRM pour gérer la relation client.

10. Modules Transversaux de Soft Skills (6 jours de formation pour chaque métier)

Communication Efficace

- Techniques d'écoute active.
- Adaptation du langage au public cible (clients, équipe, etc.).
- Résolution de conflits par la communication respectueuse.

Gestion du Temps et des Priorités

- Méthodes de priorisation des tâches.
- Utilisation des outils de gestion du temps (to-do lists, calendriers, etc.).
- Techniques pour éviter la procrastination et gérer les interruptions.

Travail d'Équipe et Collaboration

- Dynamique de groupe et rôles au sein d'une équipe.
- Résolution de conflits et prise en compte des différences.
- Collaboration avec des équipes interdisciplinaires.

Leadership et Prise de Décision

- Styles de leadership et choix du style adapté à chaque situation.
- Prise de décision basée sur des données fiables.
- Influence positive et gestion des responsabilités.

Adaptabilité et Flexibilité

- Réagir positivement aux changements organisationnels et technologiques.
- S'adapter à de nouveaux rôles ou responsabilités.
- Développer une attitude flexible face aux imprévus.

Gestion du Stress et Résilience

- Techniques de gestion du stress (respiration, relaxation).
- Stratégies pour faire face aux situations de pression.
- Renforcement de la résilience personnelle et professionnelle.

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet : ZME COFI Date _____

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 1		(1) Critérium	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
1	Evaluation du concept technique et méthodologique												
1.1	Stratégie												
1.1.1	Interprétation des objectifs conformément aux TdR, réflexion critique sur les tâches à exécuter		5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.1.2	Description et justification de la stratégie du contractant en vue de mettre en œuvre les prestations objet de l'appel d'offres		5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.1			10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2	Coopération												
1.2.1	Présentation et interaction des acteurs concernés pour le domaine de responsabilité du contractant		5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2.2	Concept en vue de l'établissement et de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs concernés		5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.2			10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3	Structure de pilotage												
1.3.1	Approche et procédure de pilotage des mesures avec les partenaires du projet		4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et aux difficultés afférentes		4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.3			8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4	Processus												
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations en vue de la mise en œuvre : étapes de travail, jalons, plan de déroulement		4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration d'autres acteurs concernés		4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.4			8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5	Apprentissage et innovation												
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5.2	Présentation et explication des actions entreprises par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.5			0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6	Gestion de projet du contractant												
1.6.1	Approche et méthode de coordination avec/dans le cadre du projet de la GIZ		2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.2	Plan d'intervention du personnel (qui, quand, à quelles étapes) avec explications et indication des mois d'expert		4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.3	Concept de soutien technique du contractant (avec CV des personnes chargées du soutien technique et administratif)		2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.6			8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.7	Autres exigences												
Total 1			44%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	Evaluation du personnel proposé												
2.1	Direction de l'équipe (conformément aux consignes et aux critères définis dans les TdR)												
2.1.1	- Formation		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.2	- Connaissances linguistiques		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.3	- Expérience professionnelle générale		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet :
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 1													
(1) Critérium	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5		(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
		(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)		
2.1.4 - Expérience professionnelle spécifique	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.5 - Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.6 - Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.7 - Expérience dans la coopération au développement	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.8 - Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.1	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2 Expert-e 1 (Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire													
2.2.1 Formation :	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.2 Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.3 Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.4 Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.5 - Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.6 - Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.7 - Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.8 - Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.2	8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3 Expert-e 2 (Formateur(ice) 2 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire													
2.3.1 Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.2 Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.3 Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.4 Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.5 - Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.6 - Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.7 - Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.8 - Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.3	8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4 Expert-e 3 (Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire													
2.4.1 Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.2 Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.3 Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.4 Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.5 - Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.6 - Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.7 - Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.8 - Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.4	8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO Intitulé du projet : ZME COFI Date

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 1		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
(1) Critérium	(2) Pondération en %	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.5	Expert-e 4 :Formateur(ice)4 : Métier d'Opérateur E-Marketing										
2.5.1	Formation	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.5.2	Connaissances linguistiques	1%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.5.3	Expérience professionnelle générale	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.5.4	Expérience professionnelle spécifique	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.5.5	- Expérience en management	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.5.6	- Expérience régionale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.5.7	- Expérience de la CD	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.5.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Sous-total 2.5	8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6	Expert-e 5 (Formateur(ice) 5 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire										
2.6.1	Formation	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6.2	Connaissances linguistiques	1%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6.3	Expérience professionnelle générale	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6.4	Expérience professionnelle spécifique	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6.5	- Expérience en management	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6.6	- Expérience régionale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6.7	- Expérience de la CD	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Sous-total 2.6	8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7	Expert-e 6 : Formateur(ice) 6: Métier Opérateur Systèmes Intelligents Agriculture										
2.7.1	Formation	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7.2	Connaissances linguistiques	1%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7.3	Expérience professionnelle générale	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7.4	Expérience professionnelle spécifique	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7.5	- Expérience en management	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7.6	- Expérience régionale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7.7	- Expérience de la CD	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.7.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Sous-total 2.7	8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

M
A.K.U

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet : ZME COFI Date _____

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 1		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Critérien	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)
2.8	Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé d'au moins 4 et d'au plus 6 expert-e-s en mission de courte durée (5)jours par métier)											
2.8.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.2	Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.4	Expérience professionnelle spécifique	2%										
Sous-total 2.8		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 2		56%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 1 + 2		100%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Evaluation en %				0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Rang				1,0		1,0		1,0		1,0		1,0

Je déclare par la présente que j'ai effectué cette évaluation de manière indépendante, au mieux de mes connaissances et en toute bonne foi. Je traiterai les informations de manière confidentielle et ne transmettrai aucun détail de la procédure d'évaluation en cours.

Date, signature

M
A-211

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet _____ Date _____
 :zme cofi

Responsable de la commission
 Évaluateur-riche
 Version

LOT 2		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
(1) Critère	(2) Pondération en %	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
1	Evaluation du concept technique et méthodologique										
1.1	Stratégie										
1.1.1	Interprétation des objectifs conformément aux TdR, réflexion critique sur les tâches à exécuter	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.1.2	Description et justification de la stratégie du contractant en vue de mettre en œuvre les prestations objet de l'appel d'offres	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.1		8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2	Coopération										
1.2.1	Présentation et interaction des acteurs concernés pour le domaine de responsabilité du contractant	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2.2	Concept en vue de l'établissement et de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs concernés	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.2		7%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3	Structure de pilotage										
1.3.1	Approche et procédure de pilotage des mesures avec les partenaires du projet	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et aux difficultés afférentes	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.3		8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4	Processus										
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations en vue de la mise en œuvre : étapes de travail, jalons, plan de déroulement	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration d'autres acteurs concernés	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.4		7%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5	Apprentissage et innovation										
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5.2	Présentation et explication des actions entreprises par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.5		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6	Gestion de projet du contractant										
1.6.1	Approche et méthode de coordination avec/dans le cadre du projet de la GIZ	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.2	Plan d'intervention du personnel (qui, quand, à quelles étapes) avec explications et indication des mois d'expert	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.3	Concept de soutien technique du contractant (avec CV des personnes chargées du soutien technique et administratif)	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.6		7%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.7	Autres exigences										
Total 1		37%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	Evaluation du personnel proposé										
2.1	Direction de l'équipe (conformément aux consignes et aux critères définis dans les TdR)										
2.1.1	- Formation	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.2	- Connaissances linguistiques	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.3	- Expérience professionnelle générale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.4	- Expérience professionnelle spécifique	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.5	- Expérience en management	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.6	- Expérience régionale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.7	- Expérience dans la coopération au développement	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.1.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO Intitulé du projet Date
:zme cofi

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 2		(1) Critérien	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
Sous-total 2.1			0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2	Expert-e 1)Formateur(ice) 1 : Métier Auxillare de vie Sociale /Scolaire												
2.2.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.2	Connaissances linguistiques		1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.2			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3	Expert-e 2)Formateur(ice) 2 : l'expert-e – Formateur(ice) 2 : Métier Opérateur E-Marketing												
2.3.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.2	Connaissances linguistiques		1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.3			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4	Expert-e 3)Formateur(ice) 3 : l'expert-e – Formateur(ice) 2 : Métier Opérateur E-Marketing												
2.4.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.2	Connaissances linguistiques		1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.4			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5	Expert-e 4)Formateur(ice) 4 :Métier Analyste en Cybersécurité												
2.5.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.2	Connaissances linguistiques		1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet _____ Date _____
 :zme coff

Responsable de la commission
 Évaluateur-riche
 Version

LOT 2		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Critérien	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)
2.5.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.5		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6 Expert-e 5 :Formateur(ice)5 : Métier d'Opérateur E-Marketing												
2.6.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.2	Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.6		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7 Expert-e 6 :Formateur(ice)6 : Métier d'Opérateur E-Marketing												
2.7.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.2	Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.7		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8 Expert-e 7 Formateur(ice) 7 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire												
2.8.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.2	Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet _____ Date _____
 :zme cofi

Responsable de la commission
 Évaluateur-riche
 Version

LOT 2		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
		(1) Criterion	(2) Pondération en %	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.8.7	- Expérience de la CD	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.8.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 2.8		8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.9	Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé d'au moins 4 et d'au plus 6 expert-e-s en mission de courte durée (5)jours par métier										
2.9.1	Formation	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.9.2	Langue	1%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.9.3	Expérience professionnelle générale	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.9.4	Expérience professionnelle spécifique	2%									
Sous-total 2.9		7%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total 2		63%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total 1 + 2		100%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Evaluation en %			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rang			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Je déclare par la présente que j'ai effectué cette évaluation de manière indépendante, au mieux de mes connaissances et en toute bonne foi. Je traiterai les informations de manière confidentielle et ne transmettrai aucun détail de la procédure d'évaluation en cours.

 Date, signature

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet : _____ Date _____
 ZME COFI

Responsable de la commission
 Évaluateur-riche
 Version

LOT 3		(1) Criterion	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
1	Evaluation du concept technique et méthodologique												
1.1	Stratégie												
1.1.1	Interprétation des objectifs conformément aux TdR, réflexion critique sur les tâches à exécuter	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.1.2	Description et justification de la stratégie du contractant en vue de mettre en œuvre les prestations objet de l'appel d'offres	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.1		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.2	Coopération												
1.2.1	Présentation et interaction des acteurs concernés pour le domaine de responsabilité du contractant	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.2.2	Concept en vue de l'établissement et de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs concernés	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.2		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.3	Structure de pilotage												
1.3.1	Approche et procédure de pilotage des mesures avec les partenaires du projet	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et aux difficultés afférentes	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.3		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.4	Processus												
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations en vue de la mise en œuvre : étapes de travail, jalons, plan de déroulement	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration d'autres acteurs concernés	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.4		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.5	Apprentissage et innovation												
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.5.2	Présentation et explication des actions entreprises par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.5		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.6	Gestion de projet du contractant												
1.6.1	Approche et méthode de coordination avec/dans le cadre du projet de la GIZ	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.6.2	Plan d'intervention du personnel (qui, quand, à quelles étapes) avec explications et indication des mois d'expert	5%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.6.3	Concept de soutien technique du contractant (avec CV des personnes chargées du soutien technique et administratif)	5%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.6		14%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.7	Autres exigences												
Total 1		46%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2	Evaluation du personnel proposé												
2.1	Direction de l'équipe (conformément aux consignes et aux critères définis dans les TdR)												
2.1.1	- Formation	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet : _____ Date _____
 ZME COFI

Responsable de la commission
 Évaluateur-riche
 Version

LOT 3		(1) Criterion	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.1.2	- Connaissances linguistiques		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.3	- Expérience professionnelle générale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.4	- Expérience professionnelle spécifique		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.7	- Expérience dans la coopération au développement		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.1			0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2	Expert-e 1)Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire												
2.2.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.2			9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3	Expert-e 2 (Formateur(ice) 2 : l'expert-e – Formateur(ice) 2 : Métier Opérateur E-Marketing												
2.3.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.3			9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4	Expert-e 3 (Formateur(ice) 3 : l'expert-e – Formateur(ice) 2 : Métier Opérateur E-Marketing												
2.4.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.2	Connaissances linguistique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO Intitulé du projet : ZME COFI Date

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 3		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Criterion	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)
2.4.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.4		9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5	Expert-e 4 (Formateur(ice) 4 : Métier d'opérateur Support Informatique											
2.5.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.2	Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.5		9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6	Expert-e 5 Formateur(ice)5 : Métier du Concepteur Graphique											
2.6.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.2	Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.6		9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO Intitulé du projet : ZME COFI Date

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 3		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Criterion	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)
2.7	Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé d'au moins 4 et d'au plus 6 expert-e-s en mission de courte durée (5)jours par métier)											
2.7.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.2	Langue	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.4	Expérience professionnelle spécifique	2%										
Sous-total 2.7		9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 2		54%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 1 + 2		100%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Évaluation en %				0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Rang				1,0		1,0		1,0		1,0		1,0

Je déclare par la présente que j'ai effectué cette évaluation de manière indépendante, au mieux de mes connaissances et en toute bonne foi. Je traiterai les informations de manière confidentielle et ne transmettrai aucun détail de la procédure d'évaluation en cours.

Date, signature

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet:
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 4		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
		(1) Critérium	(2) Pondération en %	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
1	Evaluation du concept technique et méthodologique										
1.1	Stratégie										
1.1.1	Interprétation des objectifs conformément aux TdR, réflexion critique sur les tâches à exécuter	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.1.2	Description et justification de la stratégie du contractant en vue de mettre en œuvre les prestations objet de l'appel d'offres	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.1		10%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.2	Coopération										
1.2.1	Présentation et interaction des acteurs concernés pour le domaine de responsabilité du contractant	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.2.2	Concept en vue de l'établissement et de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs concernés	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.2		10%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.3	Structure de pilotage										
1.3.1	Approche et procédure de pilotage des mesures avec les partenaires du projet	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et aux difficultés afférentes	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.3		10%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.4	Processus										
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations en vue de la mise en œuvre : étapes de travail, jalons, plan de déroulement	4%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration d'autres acteurs concernés	4%		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.4		8%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.5	Apprentissage et innovation										
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ			0,0		0,0		0,0		0,0	
1.5.2	Présentation et explication des actions entreprises par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle			0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.5		0%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.6	Gestion de projet du contractant										
1.6.1	Approche et méthode de coordination avec/dans le cadre du projet de la GIZ	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.6.2	Plan d'intervention du personnel (qui, quand, à quelles étapes) avec explications et indication des mois d'expert	5%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.6.3	Concept de soutien technique du contractant (avec CV des personnes chargées du soutien technique et administratif)	2%		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 1.6		12%		0,0		0,0		0,0		0,0	
1.7	Autres exigences	0%		0,0		0,0		0,0		0,0	

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet: ZME COFI Date _____

Responsable de la commission _____

Évaluateur-riche _____

Version _____

LOT 4		Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
		(1) Critérium	(2) Pondération en %	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
Total 1		50%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2	Evaluation du personnel proposé										
2.1	Direction de l'équipe (conformément aux consignes et aux critères définis dans les TdR)										
2.1.1	- Formation	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.1.2	- Connaissances linguistiques	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.1.3	- Expérience professionnelle générale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.1.4	- Expérience professionnelle spécifique	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.1.5	- Expérience en management	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.1.6	- Expérience régionale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.1.7	- Expérience dans la coopération au développement	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.1.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total 2.1		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2	Expert-e 1)Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire										
2.2.1	Formation	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2.2	Connaissances linguistiques	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2.3	Expérience professionnelle générale	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2.4	Expérience professionnelle spécifique	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2.5	- Expérience en management	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2.6	- Expérience régionale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2.7	- Expérience de la CD	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.2.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total 2.2		10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3	Expert-e 2)Formateur(ice) 2:Métier d'Opérateur E-Marketing										
2.3.1	Formation	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3.2	Connaissances linguistiques	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3.3	Expérience professionnelle générale	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3.4	Expérience professionnelle spécifique	2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3.5	- Expérience en management	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3.6	- Expérience régionale	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3.7	- Expérience de la CD	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.3.8	- Autres	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total 2.3		10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
2.4	Expert-e 3)Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire										

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet:
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 4		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Critère	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)
2.4.1	Formation :	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.2	Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.4		10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5	Expert-e 4)Formateur(ice) 4 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire											
2.5.1	Formation :	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.2	Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.3	Expérience professionnelle générale :	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.5		10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6	Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé d'au moins 4 et d'au plus 6 expert-e-s en mission de courte durée (5)jours par métier)											
2.6.1	Formation	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.2	Langue	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet:
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-ric

Version

LOT 4		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Critérium	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)
2.6.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.4	Expérience professionnelle spécifique	2%										
Sous-total 2.6		10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 2		50%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 1 + 2		100%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Evaluation en %				0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Rang				1,0		1,0		1,0		1,0		1,0

Je déclare par la présente que j'ai effectué cette évaluation de manière indépendante, au mieux de mes connaissances et en toute bonne foi. Je traiterai les informations de manière confidentielle et ne transmettrai aucun détail de la procédure d'évaluation en cours.

Date, signature

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO _____ Intitulé du projet: _____ Date _____
ZME COFI

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 5		(1) Critérium	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
1	Evaluation du concept technique et méthodologique												
1.1	Stratégie												
1.1.1	Interprétation des objectifs conformément aux TdR, réflexion critique sur les tâches à exécuter	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.1.2	Description et justification de la stratégie du contractant en vue de mettre en œuvre les prestations objet de l'appel d'offres	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.1		7%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2	Coopération												
1.2.1	Présentation et interaction des acteurs concernés pour le domaine de responsabilité du contractant	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2.2	Concept en vue de l'établissement et de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs concernés	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.2		7%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3	Structure de pilotage												
1.3.1	Approche et procédure de pilotage des mesures avec les partenaires du projet	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et aux difficultés afférentes	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.3		8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4	Processus												
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations en vue de la mise en œuvre : étapes de travail, jalons, plan de déroulement	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration d'autres acteurs concernés	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.4		7%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5	Apprentissage et innovation												
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5.2	Présentation et explication des actions entreprises par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.5		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6	Gestion de projet du contractant												
1.6.1	Approche et méthode de coordination avec/dans le cadre du projet de la GIZ	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.2	Plan d'intervention du personnel (qui, quand, à quelles étapes) avec explications et indication des mois d'expert	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.3	Concept de soutien technique du contractant (avec CV des personnes chargées du soutien technique et administratif)	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.6		10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.7	Autres exigences												
Total 1		39%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	Évaluation du personnel proposé												

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet:
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-ric

Version

LOT 5

	(1) Crité	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.1	Direction de l'équipe (conformément aux consignes et aux critères définis dans les TdR)											
2.1.1	- Formation	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.2	- Connaissances linguistiques	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.3	- Expérience professionnelle générale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.4	- Expérience professionnelle spécifique	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.7	- Expérience dans la coopération au développement	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
	Sous-total 2.1	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2	Expert-e 1 – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire											
2.2.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.2	Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
	Sous-total 2.2	8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3	Expert-e 2)Formateur(ice) 2 : Métier d'Agent Coding											
2.3.1	- Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.2	-Connaissances linguistiques	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.3	- Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
	Sous-total 2.3	10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4	Expert-e 3Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire											
2.4.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.2	Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.3	Expérience professionnelle générale	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet:
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 5		(1) Criterion	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
Sous-total 2.4			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5	Expert-e 4 Formateur(ice) 4 : Formateur(ice) 4 : Métier Chargé(e) de clientèle en ligne												
2.5.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.5			9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6	Expert-e 5 Formateur(ice) 5 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire												
2.6.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.4	- Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.5	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.6	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.7	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.6			9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7	Expert-e 6 – Formateur(ice) 6 : : Métier de réparateur GSM												
2.7.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.5	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.6	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.7	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.7			9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8	Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé d'au moins 4 et d'au plus 6 expert-e-s en mission de courte durée (5)jours par métier)												

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet:
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 5		(1) Criterion	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.8.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.2	Langue		1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.4	Expérience professionnelle spécifique		2%										
Sous-total 2.8			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 2			61%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 1 + 2			100%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Évaluation en %					0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Rang					1,0		1,0		1,0		1,0		1,0

Je déclare par la présente que j'ai effectué cette évaluation de manière indépendante, au mieux de mes connaissances et en toute bonne foi. Je traiterai les informations de manière confidentielle et ne transmettrai aucun détail de la procédure d'évaluation en cours.

Date, signature

AKH

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO Intitulé du projet : Centres pour la migration et le développement -ZME Date

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 6		(1) Critérieron	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
1	Evaluation du concept technique et méthodologique												
1.1	Stratégie												
1.1.1	Interprétation des objectifs conformément aux TdR, réflexion critique sur les tâches à exécuter		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.1.2	Description et justification de la stratégie du contractant en vue de mettre en œuvre les prestations objet de l'appel d'offres		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 1.1			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.2	Coopération												
1.2.1	Présentation et interaction des acteurs concernés pour le domaine de responsabilité du contractant		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.2.2	Concept en vue de l'établissement et de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs concernés		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 1.2			6%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.3	Structure de pilotage												
1.3.1	Approche et procédure de pilotage des mesures avec les partenaires du projet		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et aux difficultés afférentes		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 1.3			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.4	Processus												
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations en vue de la mise en œuvre : étapes de travail, jalons, plan de déroulement		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration d'autres acteurs concernés		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 1.4			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.5	Apprentissage et innovation												
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.5.2	Présentation et explication des actions entreprises par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 1.5			0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.6	Gestion de projet du contractant												
1.6.1	Approche et méthode de coordination avec/dans le cadre du projet de la GIZ		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.6.2	Plan d'intervention du personnel (qui, quand, à quelles étapes) avec explications et indication des mois d'expert		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.6.3	Concept de soutien technique du contractant (avec CV des personnes chargées du soutien technique et administratif)		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 1.6			9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
1.7	Autres exigences												
Total 1			39%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2	Evaluation du personnel proposé												

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet :
Centres pour la migration et le développement -ZME

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 6		(1) Critérien	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.1	Direction de l'équipe (conformément aux consignes et aux critères définis dans les TdR)												
2.1.1	- Formation	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.1.2	- Connaissances linguistiques	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.1.3	- Expérience professionnelle générale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.1.4	- Expérience professionnelle spécifique	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.1.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.1.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.1.7	- Expérience dans la coopération au développement	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.1.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 2.1		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2	Expert-e 1 – Formateur(ice) 1 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire												
2.2.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2.2	Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.2.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 2.2		8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3	Expert-e 2)Formateur(ice) 2 : Métier d'Agent Coding												
2.3.1	Formation	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3.2	- Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3.3	- Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.3.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
Sous-total 2.3		10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.4	Expert-e 3 Formateur(ice) 3 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire												
2.4.1	Formation	3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.4.2	Connaissances linguistiques	1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.4.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.4.4	- Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.4.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.4.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
2.4.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO Intitulé du projet : Centres pour la migration et le développement -ZME Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 6		(1) Critérian	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.4.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.4			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5	Expert-e 4 Formateur(ice) 4 : Métier d'Agent Coding												
2.5.1	Formation		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.4	Expérience professionnelle		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.5			10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6	Expert-e 5 Formateur(ice) 5 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire												
2.6.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.2	Connaissances linguistiques		1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.4	- Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.5	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.6	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.7	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.6			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7	Expert-e – Formateur(ice) 6 : Métier Auxiliaire de vie Sociale /Scolaire												
2.7.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.2	Connaissances linguistiques		1%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.4	- Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.5	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.6	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.7.7	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.7			8%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8	Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé d'au moins 4 et d'au plus 6 expert-e-s en mission de courte durée (5)jours par métier)												

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet :
Centres pour la migration et le développement -ZME

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 6		(1) Critérien	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1.		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max.10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.8.1	Formation		3%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.2	Langue		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.8.4	Expérience professionnelle spécifique		2%										
Sous-total 2.8			9%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 2			61%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 1 + 2			100%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Évaluation en %					0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Rang					1,0		1,0		1,0		1,0		1,0

Je déclare par la présente que j'ai effectué cette évaluation de manière indépendante, au mieux de mes connaissances et en toute bonne foi. Je traiterai les informations de manière confidentielle et ne transmettrai aucun détail de la procédure d'évaluation en cours.

Date, signature

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet :
ZME COFI

Date

Responsable de la commission

Évaluateur-riche

Version

LOT 7

	(1) Critérium	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)
1	Evaluation du concept technique et méthodologique											
1.1	Stratégie											
1.1.1	Interprétation des objectifs conformément aux TdR, réflexion critique sur les tâches à exécuter	5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.1.2	Description et justification de la stratégie du contractant en vue de mettre en œuvre les prestations objet de l'appel d'offres	5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.1		10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2	Coopération											
1.2.1	Présentation et interaction des acteurs concernés pour le domaine de responsabilité du contractant	5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.2.2	Concept en vue de l'établissement et de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs concernés	5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.2		10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3	Structure de pilotage											
1.3.1	Approche et procédure de pilotage des mesures avec les partenaires du projet	5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.3.2	Description de la contribution du contractant au suivi des résultats et aux difficultés afférentes	5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.3		10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4	Processus											
1.4.1	Présentation et explication du plan d'opérations en vue de la mise en œuvre : étapes de travail, jalons, plan de déroulement	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.4.2	Présentation et explication de l'intégration d'autres acteurs concernés	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.4		8%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5	Apprentissage et innovation											
1.5.1	Contribution du contractant à la gestion des connaissances du partenaire et de la GIZ	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.5.2	Présentation et explication des actions entreprises par le contractant pour favoriser les effets de mise à l'échelle	0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.5		0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6	Gestion de projet du contractant											
1.6.1	Approche et méthode de coordination avec/dans le cadre du projet de la GIZ	5%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.2	Plan d'intervention du personnel (qui, quand, à quelles étapes) avec explications et indication des mois d'expert	4%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.6.3	Concept de soutien technique du contractant (avec CV des personnes chargées du soutien technique et administratif)	3%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total 1.6		12%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet :
ZME COFI

Date

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 7		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Critérier	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)
1.7	Autres exigences	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 1		50%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2	Evaluation du personnel proposé											
2.1	Direction de l'équipe (conformément aux consignes et aux critères définis dans les TdR)											
2.1.1	- Formation	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.2	- Connaissances linguistiques	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.3	- Expérience professionnelle générale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.4	- Expérience professionnelle spécifique	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.7	- Expérience dans la coopération au développement	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.1.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.1		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2	Expert-e 1)Formateur(ice) 1 : Métier de réparateur GSM											
2.2.1	Formation	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.2	Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.2.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.2		10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3	Expert-e 2)Formateur(ice) 2:Métier d'Opérateur E-Marketing											
2.3.1	Formation	4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.2	Connaissances linguistiques	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.3	Expérience professionnelle générale	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.4	Expérience professionnelle spécifique	2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.5	- Expérience en management	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.6	- Expérience régionale	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.7	- Expérience de la CD	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.3.8	- Autres	0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.3		10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4	Expert-e 3Formateur(ice) 3 : Métier d'opérateur Support Informatique											

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet :
ZME COFI

Date

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 7		(1) Critérieron	(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
				(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)
2.4.1	Formation		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.4.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.4			10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5	Expert-e 4)Formateur(ice) 4:Métier d'Opérateur E-Marketing												
2.5.1	Formation		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.2	Connaissances linguistiques		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.4	Expérience professionnelle spécifique		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.5	- Expérience en management		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.6	- Expérience régionale		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.7	- Expérience de la CD		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.5.8	- Autres		0%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Sous-total 2.5			10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6	Pool d'expert-e-s en mission de courte durée pour la formation en Soft Skills composé d'au moins 4 et d'au plus 6 expert-e-s en mission de courte durée (5)jours par métier)												
2.6.1	Formation		4%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.2	Langue		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
2.6.3	Expérience professionnelle générale		2%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0

Schéma d'évaluation de la partie technique des offres pour les marchés d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

UO

Intitulé du projet :
ZME COFI

Date

Responsable de la commission
Évaluateur-riche
Version

LOT 7		(2) Pondération en %	Saisir le soumissionnaire 1		Saisir le soumissionnaire 2		Saisir le soumissionnaire 3		Saisir le soumissionnaire 4		Saisir le soumissionnaire 5	
			(1) Criterion	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)	(4) Evaluation (2)x(3)	(3) Points (max. 10)
2.6.4	Expérience professionnelle spécifique	2%										
Sous-total 2.6		10%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 2		50%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Total 1 + 2		100%		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Évaluation en %				0,0		0,0		0,0		0,0		0,0
Rang				1,0		1,0		1,0		1,0		1,0

Je déclare par la présente que j'ai effectué cette évaluation de manière indépendante, au mieux de mes connaissances et en toute bonne foi. Je traiterai les informations de manière confidentielle et ne transmettrai aucun détail de la procédure d'évaluation en cours.

Date, signature

Annexe au contrat relative au traitement de données en sous-traitance en vertu de l'article 28 du RGPD

Numéro de contrat :

Contractant (nom, adresse, pays) :

Contenu

- **Clauses 1 à 11**
- **Appendice I : Description du traitement**
- **Appendice II : Liste des sous-traitants ultérieurs**
- **Appendice III : Mesures techniques et organisationnelles (MTO)**

Clause 1 : Objet et champ d'application

- a) La présente annexe au traitement de données en sous-traitance (ci-après dénommée « clauses ») a pour objet de garantir la conformité avec l'article 28, paragraphes 3 et 4 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (**règlement général sur la protection des données**).
- b) La GIZ en tant que responsable du traitement et le contractant en tant que sous-traitant (ci-après dénommés « les parties ») ont accepté les présentes clauses afin de garantir le respect des dispositions de l'article 28, paragraphes 3 et 4 du règlement (UE) 2016/679.
- c) Les présentes clauses s'appliquent au traitement des données à caractère personnel tel que décrit à l'appendice I.
- d) Les appendices I à III font partie intégrante des clauses.
- e) Les présentes clauses sont sans préjudice des obligations auxquelles la GIZ est soumise en vertu du règlement (UE) 2016/679.
- f) Les présentes clauses ne suffisent pas à elles seules pour assurer le respect des obligations relatives aux transferts internationaux conformément au chapitre V du règlement (UE) 2016/679. Si des données à caractère personnel sont transférées par la GIZ au contractant vers un pays tiers, ce transfert de données doit alors reposer sur un fondement juridique. En l'absence de décision d'adéquation en vertu de l'article 45 ou de garanties appropriées en vertu de l'article 46 du règlement (UE) 2016/679 et faute de dérogation applicable à une situation particulière visée à l'article 49 dudit règlement, un accord contraignant sera passé entre la GIZ et le contractant afin de constituer un fondement juridique. Ledit accord s'inscrit dans le cadre des clauses types de protection des données visées à l'article 46, paragraphe 1 et à l'article 46, paragraphe 2, point c) du règlement (UE) 2016/679.

Clause 2 : Invariabilité des clauses

Les parties s'engagent à ne pas modifier les clauses, sauf en ce qui concerne l'ajout d'informations aux appendices ou la mise à jour des informations qui y figurent. Les ajouts ou les mises à jour d'informations mentionnées dans les appendices ne nécessitent pas la conclusion d'un avenant au contrat et peuvent être convenus sous forme écrite simple.

Clause 3 : Interprétation

- a) Lorsque des termes définis respectivement dans le règlement (UE) 2016/679 figurent dans les clauses, ils s'entendent comme dans le règlement en question.
- b) Les présentes clauses doivent être lues et interprétées à la lumière des dispositions du règlement (UE) 2016/679.
- c) Les présentes clauses ne doivent pas être interprétées d'une manière contraire aux droits et obligations prévus par le règlement (UE) 2016/679 ou d'une manière qui porte atteinte aux libertés ou droits fondamentaux des personnes concernées.

Clause 4 : Hiérarchie

En cas de contradiction entre les présentes clauses et les dispositions des accords connexes qui existent entre les parties au moment où les présentes clauses sont convenues ou qui sont conclus ultérieurement, les présentes clauses prévaudront.

Clause 5 : Description du ou des traitements

Les détails des opérations de traitement, et notamment les catégories de données à caractère personnel et les finalités du traitement pour lesquelles les données à caractère personnel sont traitées pour le compte de la GIZ, sont précisés à l'appendice I.

Clause 6 : Obligations des parties

6.1 Instructions

- a) Le contractant ne traite les données à caractère personnel que sur instruction documentée de la GIZ, à moins qu'il ne soit tenu d'y procéder en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'État membre auquel il est soumis. Dans ce cas, le contractant informe la GIZ de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si la loi le lui interdit pour des motifs importants d'intérêt public. Des instructions peuvent également être données ultérieurement par la GIZ pendant toute la durée du traitement des données à caractère personnel. Une instruction désigne un ordre de la GIZ adressé au contractant par écrit, par voie électronique ou à l'oral en vue d'un traitement des données à des fins spécifiques. Ces ordres doivent être documentés. Les instructions sont définies par les termes de référence dans un premier temps. La GIZ est ensuite en mesure de les modifier, de les compléter ou de les remplacer par une seule instruction individuelle sous une forme documentée.

- b) Le contractant informe immédiatement la GIZ si, selon lui, une instruction donnée par la GIZ constitue une violation du règlement (UE) 2016/679 ou d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres relatives à la protection des données.
- c) La GIZ peut exiger à tout moment la publication, la rectification, l'adaptation, l'effacement et la limitation du traitement des données.
- d) Le contractant n'est autorisé à communiquer des informations à des tiers ou à la personne concernée qu'après avoir obtenu le consentement explicite et préalable de la GIZ. Le consentement doit être documenté par le contractant.

6.2 Limitation de la finalité

Le contractant traite les données à caractère personnel uniquement pour les finalités spécifiques du traitement, telles que définies à l'appendice I, sauf instruction complémentaire par la GIZ.

6.3 Durée du traitement des données à caractère personnel

Le traitement par le contractant n'a lieu que pendant la durée précisée à l'appendice I.

6.4 Sécurité du traitement

- a) Le contractant met au moins en œuvre les mesures techniques et organisationnelles précisées à l'appendice III pour assurer la sécurité des données à caractère personnel. Figure parmi ces mesures la protection des données contre toute violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel ou l'accès non autorisé à de telles données (ci-après dénommée « violation de la protection des données à caractère personnel »). Lors de l'évaluation du niveau de sécurité approprié, les parties tiennent dûment compte de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement, ainsi que des risques pour les personnes concernées.
- b) Pour des raisons liées au progrès technique, le contractant est autorisé à mettre en œuvre des mesures de substitution adéquates. Ce faisant, le niveau de sécurité ne doit pas descendre en deçà du seuil des mesures définies à l'appendice III. Toute modification substantielle doit être documentée.
- c) Le contractant n'accorde aux membres de son personnel l'accès aux données à caractère personnel faisant l'objet du traitement que dans la mesure strictement nécessaire à l'exécution, à la gestion et au suivi du contrat. Le contractant veille à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

6.5 Données sensibles

Si le traitement porte sur des données à caractère personnel révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que des données génétiques ou des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique, ou des données relatives aux condamnations pénales et aux infractions (ci-après

dénommées « données sensibles »), le contractant applique des mesures appropriées et spécifiques qui sont adaptées à la nature particulière des données et aux risques associés. Il peut notamment s'agir de mesures visant à limiter le nombre de personnes ayant accès aux données à caractère personnel ou à garantir la capacité, la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des systèmes et des services de traitement.

6.6 Documentation et conformité

- a) Le contractant traite de manière rapide et adéquate les demandes de la GIZ concernant le traitement des données conformément aux présentes clauses.
- b) À la demande de la GIZ, le contractant lui fournit les informations nécessaires à la tenue du registre de toutes les activités de traitement au sens de l'article 30, paragraphe 1 du règlement (UE) 2016/679.
- c) Le contractant informe immédiatement la GIZ si des vérifications et des mesures sont prévues par les autorités de contrôle ou si une autorité de contrôle transmet une demande, conduit une enquête ou collecte divers renseignements auprès du contractant dans le cadre de ses compétences.
- d) Le contractant met à la disposition de la GIZ toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations énoncées dans les présentes clauses et découlant directement du règlement (UE) 2016/679. À la demande de la GIZ, le contractant permet également la réalisation d'audits des activités de traitement couvertes par les présentes clauses et y contribue, à intervalles raisonnables ou en présence d'indices de non-conformité. Lorsqu'elle décide d'un examen ou d'un audit, la GIZ peut tenir compte des certifications pertinentes en possession du contractant.
- e) La GIZ peut décider de procéder elle-même à l'audit ou de mandater un auditeur indépendant. Les audits peuvent également comprendre des inspections dans les locaux ou les installations physiques du contractant et sont, le cas échéant, effectués moyennant un préavis raisonnable.
- f) Les parties mettent à la disposition de l'autorité de contrôle compétente, dès que celle-ci en fait la demande, les informations énoncées dans la présente clause, y compris les résultats de tout audit.

Clause 7 : Recours à des sous-traitants ultérieurs

- a) Le contractant n'est pas autorisé à sous-traiter à un sous-traitant ultérieur (autres sous-traitants) les opérations de traitement qu'il effectue pour le compte de la GIZ en vertu des présentes clauses sans l'autorisation écrite spécifique préalable de la GIZ. Le contractant soumet la demande d'autorisation spécifique au moins vingt (20) jours avant le recrutement du sous-traitant ultérieur en question, ainsi que les informations nécessaires pour permettre à la GIZ de prendre une décision au sujet de l'autorisation. Lesdites informations comprennent au moins le nom complet, l'adresse et le pays du sous-traitant ultérieur, ainsi qu'une description du traitement des données par celui-ci (y compris l'objet, la nature et la durée). La GIZ approuve le recrutement des sous-traitants ultérieurs figurant à l'appendice II. Les parties tiennent à jour le contenu de l'appendice II.
- b) Dans le cas d'une exclusion du recours à des sous-traitants ultérieurs (autres sous-traitants), cette éventualité doit être définie par la GIZ à l'appendice II.

- c) Lorsque le contractant recrute un sous-traitant ultérieur pour mener des activités de traitement spécifiques (pour le compte de la GIZ), il le fait au moyen d'un contrat qui impose au sous-traitant ultérieur au moins les mêmes obligations en matière de protection des données que celles imposées au contractant en vertu des présentes clauses. Le contractant veille à ce que le sous-traitant ultérieur respecte les obligations auxquelles il est lui-même soumis en vertu des présentes clauses et du règlement (UE) 2016/679.
- d) À la demande de la GIZ, le contractant lui fournit la copie de ce contrat conclu avec le sous-traitant ultérieur et de toute modification qui y est apportée ultérieurement. Dans la mesure nécessaire à la protection des secrets d'affaires ou d'autres informations confidentielles, y compris les données à caractère personnel, le contractant peut expurger le texte du contrat avant d'en diffuser une copie.
- e) Le contractant demeure pleinement responsable, à l'égard de la GIZ, de l'exécution des obligations du sous-traitant ultérieur conformément au contrat conclu avec le contractant. Le contractant informe la GIZ de tout manquement du sous-traitant ultérieur à ses obligations contractuelles. Dans ce cas, le contractant est tenu, à la demande de la GIZ, de mettre un terme à tout ou partie du travail du sous-traitant ultérieur ou de rompre la relation contractuelle avec le sous-traitant ultérieur lorsque, et dans la mesure où, cela ne s'avère pas disproportionné.
- f) Ne sont pas considérés comme des prestations de sous-traitants en vertu des présentes clauses les services auxquels le contractant recourt auprès de tiers sous la forme d'une prestation annexe visant à favoriser l'exécution d'un marché (services de télécommunications, etc.). Le contractant est cependant tenu de passer des accords contractuels appropriés et conformes à la loi et d'adopter des mesures de contrôle pour assurer également la protection et la sécurité des données de la GIZ dans le cas de prestations annexes externalisées.
- g) Le contractant convient avec le sous-traitant ultérieur d'une clause du tiers bénéficiaire selon laquelle – dans le cas où le contractant a matériellement disparu, a cessé d'exister en droit ou est devenu insolvable – la GIZ a le droit de résilier le contrat conclu avec le sous-traitant ultérieur et de donner instruction au sous-traitant ultérieur d'effacer ou de renvoyer les données à caractère personnel.

Clause 8 : Transferts internationaux

- a) L'exécution du traitement des données convenu au contrat a lieu uniquement dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- b) Tout transfert de données vers un pays tiers ou une organisation internationale par le contractant n'est effectué que sur la base d'instructions documentées de la GIZ ou afin de satisfaire à une exigence spécifique du droit de l'Union ou du droit de l'État membre à laquelle le contractant est soumis et s'effectue conformément au chapitre V du règlement (UE) 2016/679.

- c) La GIZ convient que lorsque le contractant recrute un sous-traitant ultérieur conformément à la clause 7 pour mener des activités de traitement spécifiques (pour le compte de la GIZ) et que ces activités de traitement impliquent un transfert de données à caractère personnel au sens du chapitre V du règlement (UE) 2016/679, le contractant et le sous-traitant ultérieur peuvent garantir le respect du chapitre V du règlement (UE) 2016/679 en utilisant les clauses contractuelles types adoptées par la Commission sur la base de l'article 46, paragraphe 2 du règlement (UE) 2016/679, pour autant que les conditions d'utilisation de ces clauses contractuelles types soient remplies.

Clause 9 : Assistance à la GIZ

- a) Le contractant informe sans délai la GIZ de toute demande qu'il a reçue de la part de la personne concernée. Il ne donne pas lui-même suite à cette demande, à moins que la GIZ ne l'y ait autorisé.
- b) Le contractant prête assistance à la GIZ pour ce qui est de remplir l'obligation qui lui incombe de répondre aux demandes des personnes concernées d'exercer leurs droits, en tenant compte de la nature du traitement. Dans l'exécution de ses obligations conformément aux points a) et b), le contractant se conforme aux instructions de la GIZ.
- c) Outre l'obligation incombant au contractant d'assister la GIZ en vertu de la clause 9, point b), le contractant aide en outre la GIZ à garantir le respect des obligations suivantes, compte tenu de la nature du traitement et des informations dont dispose le contractant :
1. l'obligation de procéder à une évaluation de l'incidence des opérations de traitement envisagées sur la protection des données à caractère personnel (ci-après dénommée « analyse d'impact relative à la protection des données ») lorsqu'un type de traitement est susceptible de présenter un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques ;
 2. l'obligation de consulter l'autorité de contrôle compétente préalablement au traitement lorsqu'une analyse d'impact relative à la protection des données indique que le traitement présenterait un risque élevé si la GIZ ne prenait pas de mesures pour atténuer le risque ;
 3. l'obligation de veiller à ce que les données à caractère personnel soient exactes et à jour, en informant sans délai la GIZ si le contractant apprend que les données à caractère personnel qu'il traite sont inexactes ou sont devenues obsolètes ;
 4. les obligations prévues à l'article 32 du règlement (UE) 2016/679.
- d) Les parties définissent à l'appendice III les mesures techniques et organisationnelles appropriées par lesquelles le contractant est tenu de prêter assistance à la GIZ dans l'application de la présente clause, ainsi que la portée et l'étendue de l'assistance requise.

Clause 10 : Notification de violations de données à caractère personnel

En cas de violation de données à caractère personnel, le contractant coopère avec la GIZ et lui prête assistance aux fins de la mise en conformité avec les obligations qui lui incombent en vertu des articles 33 et 34 du règlement (UE) 2016/679 en tenant compte de la nature du traitement et des informations dont dispose le contractant.

10.1 Violation de données en rapport avec des données traitées par la GIZ

En cas de violation de données à caractère personnel en rapport avec des données traitées par la GIZ, le contractant prête assistance à la GIZ :

- a) aux fins de la notification de la violation de données à caractère personnel à l'autorité de contrôle compétente, dans les meilleurs délais après que la GIZ en a eu connaissance, le cas échéant (sauf si la violation de données à caractère personnel est peu susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes physiques) ;
- b) aux fins de l'obtention des informations suivantes qui, conformément à l'article 33, paragraphe 3 du règlement (UE) 2016/679, doivent figurer dans la notification de la GIZ, et inclure, au moins :
 - 1) la nature des données à caractère personnel, y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernés ;
 - 2) les conséquences probables de la violation de données à caractère personnel ;
 - 3) les mesures prises ou les mesures que la GIZ propose de prendre pour remédier à la violation de données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

Lorsque, et dans la mesure où, il n'est pas possible de fournir toutes les informations en même temps, la notification initiale contient les informations disponibles à ce moment-là et, à mesure qu'elles deviennent disponibles, des informations supplémentaires sont communiquées par la suite dans les meilleurs délais ;

- c) aux fins de la satisfaction, conformément à l'article 34 du règlement (UE) 2016/679, de l'obligation de communiquer dans les meilleurs délais la violation de données à caractère personnel à la personne concernée, lorsque la violation de données à caractère personnel est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques.

10.2 Violation de données en rapport avec des données traitées par le contractant

En cas de violation de données à caractère personnel en rapport avec des données traitées par le contractant, celui-ci en informe la GIZ dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance. Cette notification contient au moins :

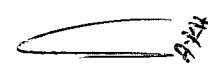
- a) une description de la nature de la violation constatée (y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et d'enregistrements de données à caractère personnel concernés) ;
- b) les coordonnées d'un point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues au sujet de la violation de données à caractère personnel ;
- c) ses conséquences probables et les mesures prises ou les mesures qu'il est proposé de prendre pour remédier à la violation, y compris pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

Lorsque, et dans la mesure où, il n'est pas possible de fournir toutes les informations en même temps, la notification initiale contient les informations disponibles à ce moment-là et, à mesure qu'elles deviennent disponibles, des informations supplémentaires sont communiquées par la suite dans les meilleurs délais.

Les parties définissent à l'appendice III tous les autres éléments que le contractant doit communiquer lorsqu'il prête assistance à la GIZ aux fins de la satisfaction des obligations incombant à ce dernier en vertu des articles 33 et 34 du règlement (UE) 2016/679.

Clause 11 : Non-respect des clauses et résiliation

- a) Sans préjudice des dispositions du règlement (UE) 2016/679, en cas de manquement du contractant aux obligations qui lui incombent en vertu des présentes clauses, la GIZ peut donner instruction au contractant de suspendre le traitement des données à caractère personnel jusqu'à ce que ce dernier se soit conformé aux présentes clauses ou jusqu'à ce que le contrat soit résilié. Le contractant informe rapidement la GIZ s'il n'est pas en mesure de se conformer aux présentes clauses, pour quelque raison que ce soit.
- b) La GIZ est en droit de résilier le contrat dans la mesure où il concerne le traitement des données à caractère personnel conformément aux présentes clauses si :
 - 1) le traitement des données à caractère personnel par le contractant a été suspendu par la GIZ conformément au point a) et le respect des présentes clauses n'est pas rétabli dans un délai raisonnable et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la suspension ;
 - 2) le contractant est en violation grave ou persistante des présentes clauses ou des obligations qui lui incombent en vertu du règlement (UE) 2016/679 ;



- 3) le contractant ne se conforme pas à une décision contraignante d'une juridiction compétente ou de l'autorité de contrôle compétente concernant les obligations qui lui incombent en vertu des présentes clauses ou du règlement (UE) 2016/679.

Si la GIZ résilie le contrat pour l'un des motifs énoncés précédemment, la résiliation sera imputable au contractant en vertu du point 5.3.2 des Conditions générales.

- c) Le contractant est en droit de résilier le contrat dans la mesure où il concerne le traitement de données à caractère personnel en vertu des présentes clauses lorsque, après avoir informé la GIZ que ses instructions enfreignent les exigences juridiques applicables conformément à la clause 6.1, point b), la GIZ insiste pour que ses instructions soient suivies.
- d) À la suite de la résiliation du contrat, le contractant renvoie à la GIZ toutes les données à caractère personnel traitées pour son compte et détruit les copies existantes, à moins que le droit de l'Union ou le droit national n'impose de les conserver plus longtemps. Le contractant continue de veiller à la conformité aux présentes clauses jusqu'à la suppression ou à la restitution des données.
- e) Les supports de données et les enregistrements de données cédés demeurent la propriété de la GIZ.

Appendice I : Description du traitement

La sélection suivante a été effectuée par la GIZ. Si le contractant relève des lacunes, des erreurs ou des imprécisions dans le cadre de la procédure de passation ou d'exécution du marché, celles-ci doivent être signalées à la GIZ.

Nature, finalité et durée du traitement

- L'objet et la durée du traitement de données en sous-traitance, ainsi que la portée, la nature et la finalité du traitement des données à caractère personnel sont définis par les termes de référence et l'offre soumise par le contractant.
- Description détaillée de la portée, de la nature et de la finalité du traitement : Mise en Œuvre de Formations Qualifiantes aux profits de 823 bénéficiaires, en Lots Séparés dans le Cadre du Programme – Centres pour la Migration et Développement – ZME COFI

Catégories de personnes concernées dont les données à caractère personnel sont traitées

- Collaborateur·rice·s de la GIZ, candidat·e·s compris·e·s
- Abonné·e·s aux revues, aux bulletins d'information, etc.
- Participant·e·s externes aux manifestations
- Participant·e·s aux enquêtes
- Visiteur·euse·s des locaux de la GIZ
- Visiteur·euse·s de sites Internet
- Prestataires de services / Fournisseurs
- Interlocuteur·rice·s d'institutions partenaires
- Représentant·e·s d'organismes publics et représentant·e·s de gouvernement
- Étudiant·e·s / Boursiers
- Autres : Bénéficiaires du projet ZME

Catégories de données à caractère personnel traitées

- Données de base des personnes (nom, date de naissance)
- Adresse
- Coordonnées (numéro de téléphone, adresse électronique, etc.)
- Qualifications (parcours professionnels, CV, etc.)
- Données des salarié·e·s (données salariales, coordonnées bancaires, caractéristiques fiscales, etc.)
- Données de facturation et de paiement
- Données des utilisateur·rice·s (données des navigateurs, adresses IP, cookies, identifiants, etc.)
- Données des enregistrements audio et vidéo
- Données de déplacement et de localisation
- Catégories particulières de données à caractère personnel en vertu de l'article 9 du règlement (UE) 2016/679 (données concernant la santé, données biométriques, données ethniques, religieuses, politiques et philosophiques ou données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique).
- Autres :

Appendice II : Liste des sous-traitants ultérieurs

- Le contractant n'est pas autorisé à sous-traiter à un sous-traitant ultérieur les opérations de traitement qu'il effectue pour le compte de la GIZ en vertu des présentes clauses.

La GIZ approuve le recrutement des sous-traitants ultérieurs suivants :

Nom	Adresse, y compris le pays	Description du traitement (y compris l'objet, la nature et la durée)	En cas de transfert de données à un pays tiers ou à une organisation internationale : comment le respect du chapitre V du règlement (UE) 2016/679 est-il garanti ?

M
A-24

Appendice III : Mesures techniques et organisationnelles (MTO), y compris celles visant à garantir la sécurité des données

Description des mesures de sécurité techniques et organisationnelles mises en œuvre par le contractant (y compris toute certification pertinente) visant à garantir un niveau de sécurité approprié, compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et de la finalité du traitement, ainsi que des risques pour les droits et libertés des personnes physiques.

La liste de contrôle ci-dessous énumère de nombreuses mesures techniques et organisationnelles possibles et peut être utilisée à des fins de présentation. Elle n'est pas exhaustive et doit être complétée par le contractant au cas par cas, si nécessaire. Des notes explicatives doivent être ajoutées pour chaque cas afin de fournir une description concrète.

La présentation et la description des mesures techniques et organisationnelles prises par le contractant peuvent être également établies dans un document distinct.

1. Mesures de pseudonymisation et de chiffrement des données à caractère personnel

- Pseudonymisation des données à caractère personnel qui ne sont plus requises en texte clair
- Directive relative à la pseudonymisation
- Chiffrement des supports de données
- Pseudonymisation des données dans des systèmes de test
- Chiffrement des sites Internet (SSL)
- Chiffrement des bases de données
- Chiffrement des courriels (TLS 1.2 ou 1.3)
- Chiffrement des mots de passe et des clés
- Chiffrement des appareils portables
- []

Note explicative : []

2. Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement

- Accords de confidentialité avec les collaborateur·rice·s
- Obligation des collaborateur·rice·s en matière de protection des données
- Accord de non-divulgence (NDA) passé avec des tiers
- Supports de stockage externes / Serveur de sauvegarde
- Contrats d'assistance conclus avec des tiers
- Accords d'externalisation du traitement des données
- Recours à des fournisseurs certifiés de nuages
- Pare-feu
- Logiciel antivirus
- Sauvegardes régulières des données
- Systèmes redondants
- Surveillance des systèmes et des services
- Systèmes RAID

- Serveur de stockage en réseau (NAS)
- Contrats de maintenance
- Contrôles réguliers des incidents informatiques
- Stockage interne de copies ou sauvegardes
- Alimentation sans interruption (ASI)
- Détecteurs d'incendie et de fumée
- Appareils de surveillance des températures
- Équipement de lutte contre l'incendie
- Alerte en cas d'accès non autorisé
- Répartition de charge
- []

Note explicative : []

3. Mesures assurant de disposer de moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique

- Sauvegardes régulières de l'ensemble du système
- Stockage sur plusieurs systèmes
- Concept de sauvegarde des données
- Contrôle régulier de la sauvegarde ou de la récupération des données
- Contrats d'assistance pour le matériel informatique et contrats de services
- Concept de préparation aux situations d'urgence
- Sauvegarde externalisée des données
- Formation régulière du personnel informatique
- []

Note explicative : []

4. Procédures visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement

- Contrôles internes
- Contrôle des marchés (sélection minutieuse des contractants, élaboration précise des contrats, etc.)
- Vérification régulière des processus informatiques
- Audits réguliers (p. ex. par le·la délégué·e à la protection des données)
- Vérification régulière des procédures
- Audit des MTO par le·la délégué·e à la protection des données
- Contrôles réguliers des collaborateur·rice·s
- Réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données
- Contrôle de la conception technique et des pré réglages
- Système de gestion de la protection des données / Manuel de protection des données
- []

Note explicative : []

5. Mesures d'identification et d'autorisation des utilisateur·rice·s

- Authentification à deux facteurs
- Authentification par identifiant ou mot de passe
- Séparation des rôles du système de test et du système productif
- Contrôle régulier des autorisations
- Mots de passe du BIOS
- Concept d'autorisation
- Directive relative à la gestion des appareils portables
- Profils utilisateur
- Directive relative aux mots de passe
- Limitation du nombre d'administrateur·rice·s
- Identification de nouveaux·elles collaborateur·rice·s
- Séparation des rôles d'utilisateur
- Mécanismes de verrouillage automatiques
- Identification des collaborateur·rice·s externes au moyen de badges
- Gestion des droits par un administrateur
- Distinction entre les autorisations
- []

Note explicative : []

6. Mesures de protection des données pendant le transfert

- Recours aux technologies de chiffrement
- Réseau privé virtuel (VPN)
- Enregistrement d'activités et d'événements
- Transport via un nuage privé
- Documentation des destinataires des données
- Chiffrement des courriels (TLS 1.2 ou 1.3)
- Vérification de l'identité des destinataires
- Utilisation de lecteurs non publics
- Transport physique : bacs de transport sûrs
- Sélection minutieuse du personnel de transport
-

Note explicative :

7. Mesures de protection des données pendant le stockage

- Chiffrement des supports de données
- Classification des données
- Concept d'autorisation
- Restriction d'accès
- Enregistrement d'activités et d'événements
- Portes de sécurité
- Limitation du nombre d'administrateur·rice·s
- Carte-clé / Accès avec identification par radiofréquence (RFID)
- Anonymisation des données
- Pseudonymisation des données
- Conservation des supports de données en lieu sûr
- Pare-feu
-

Note explicative :

8. Mesures visant à garantir la sécurité physique des sites où les données à caractère personnel sont traitées

- Dispositif d'alarme
- Contrôle des personnes / Portier
- Protection des gaines de bâtiment
- Enregistrement des visiteur·euse·s
- Contrôle d'accès automatique
- Sélection minutieuse du personnel de nettoyage
- Sélection minutieuse du personnel de sécurité
- Cartes à puce, transpondeur

- Système de fermeture par serrure à code
- Obligation de porter les badges d'autorisation
- Système de fermeture manuelle
- Concept d'accès
- Verrouillage d'accès biométrique
- Racks de serveur verrouillables
- Vidéosurveillance des entrées
- Portes dotées d'un bouton du côté extérieur
- Barrières photoélectriques / Détecteurs de mouvement
- Visiteur·euse·s : toujours accompagné·e·s de collaborateur·rice·s
- Serrures de sécurité
- Sonnerie avec caméra
- Procédure de remise des clés
- [REDACTED]

Note explicative : [REDACTED]

9. Mesures visant à garantir l'enregistrement des événements

- Recours à un enregistrement automatique
- Établissement de rapports d'événements
- Notification avec alerte en temps réel
- Enregistrement au niveau des applications
- Contrôle automatique des procès-verbaux
- Synchronisation des horloges du système
- Vérification manuelle et régulière des procès-verbaux
- Consolidation automatique des événements
- Enregistrement des procès-verbaux dans l'application et envoi automatique à un autre endroit
- [REDACTED]

Note explicative : [REDACTED]

10. Mesures visant à assurer la configuration des systèmes, y compris la configuration par défaut

- Directive relative à la gestion des configurations
- Processus relatif aux modifications des configurations
- Préréglages conformes à la protection des données
- Contrôle des configurations par défaut
- Définition des configurations par défaut
- Configuration par l'administrateur·rice système
- Enregistrement des modifications des configurations
- Formation régulière des collaborateur·rice·s du service informatique
- []

Note explicative : []

11. Mesures de gouvernance et de gestion de l'informatique interne et de la sécurité informatique

- Directive relative à la sécurité informatique
- Directive relative à l'administration des systèmes informatiques
- Vérifications et audits de la conformité effectués à intervalles réguliers
- Registre des installations informatiques
- Formation des collaborateur·rice·s à la sécurité des données
- Évaluation et contrôle réguliers des systèmes
- Attribution claire des rôles et des responsabilités de l'équipe du service informatique
- Directives relatives à la gestion des événements
- Évaluation des risques et mesures de gestion des risques à tous les niveaux
- []

Note explicative : []

12. Mesures de certification / assurance qualité des procédés et produits

- Introduction de la norme ISO 9001 – Management de la qualité
- Introduction de la norme ISO 27001 – Management de la sécurité de l'information
- Mise en œuvre de la norme ISO 27701 – Management de la protection de la vie privée
- Certification RGPD – Gestion de la protection des données
- Vue d'ensemble des dispositions applicables aux produits, aux services et aux processus
- Identification des normes sectorielles
- Audits internes et/ou externes réguliers
- Attribution de responsabilités en matière d'audit à des expert·e·s certifié·e·s
- Vérification régulière des nouvelles conditions et du renouvellement des certificats
- []

Note explicative : []

13. Mesures visant à garantir la minimisation des données

- Identification de la finalité du traitement
- Évaluation de la relation entre le traitement et la finalité
- Évaluation de la portée et de la qualité des données traitées en fonction de la finalité
- Identification des délais de conservation applicables
- Effacement sécurisé des données après l'expiration du délai de conservation
- []

Note explicative : []

14. Mesures visant à garantir la qualité des données

- Profilage et classification des données
- Contrôle des données entrantes ou des nouvelles données
- Enregistrement de la saisie ou de la modification des données
- Attribution des droits de saisie des données
- Conservation des procès-verbaux
- Traçabilité des utilisateur·rice·s lors de la saisie et de la modification des données (aucun groupe d'utilisateur·rice·s)
- Prévention de doublons
- Identification des exigences relatives aux données
- Application de mesures visant à garantir la qualité des données
- []

Note explicative : []

15. Mesures visant à garantir une conservation limitée des données

- Directive relative à la conservation précisant les rôles
- Séparation des données en fonction des délais de conservation
- Formations régulières
- Évaluation et contrôle réguliers des données enregistrées
-

Note explicative :

16. Mesures visant à garantir la responsabilité

- Formations / Sensibilisation
- Contrôles et examens réguliers
- Équipe disponible pour la protection des données
- Instruction et soutien aux collaborateur·rice·s
- Directives appropriées en matière de protection des données
- Conclusion de clauses contractuelles types
- Accords de responsabilité conjointe
- Réponse aux demandes des personnes concernées
- Document de transparence (art. 13 / 14 du RGPD)
- Effacement sécurisé des données
- Charte de confidentialité documentée
- Mesures et rapports d'audit documentés
- Implication appropriée du·de la délégué·e à la protection des données
- Procédure de consentement spécifique / Conservation des procès-verbaux de consentement
-

Note explicative :

17. Mesures permettant la portabilité des données et garantissant l'effacement

- Enregistrement dans un format structuré
- Surveillance des délais légaux
- Transmission par chiffrement de bout en bout
- Respect des délais de conservation
- Application de mesures permettant la portabilité des données
- Gestion des droits des personnes concernées en vertu de l'article 3 du règlement (UE) 2016/679
- Garantie d'un effacement sécurisé des données
- Garantie d'une destruction sécurisée des supports de données
-

Note explicative :

AKH